

Moscou et le PCF

On savait de longue date que les dirigeants soviétiques ne nourrissent pas une estime excessive pour M. Georges Marchais. La poignée qui a éclaté dans les colonnes des « Izvestia » et de « l'Humanité » (« le Monde » du 5 mai), entre Moscou et le PCF, est pourtant sans précédent et révélatrice de tensions d'un type nouveau.

Certes, ce n'est pas la première fois que des désaccords s'expriment ouvertement entre communistes français et soviétiques. Ainsi le PCF avait-il timidement dénoncé en 1968 l'invasion de la Tchécoslovaquie et critiqué par intermittences les pratiques répressives qui persistaient en URSS sous le règne de Brejnev.

Mais on n'a pas souvenir qu'une telle volée de bois vert ait été infligée de Moscou à la direction du PC français. Si son auteur, M. Bovine, ne s'exprime pas au nom du PC soviétique, comme s'est empressé de le souligner, après que la polémique eût éclaté, le rédacteur en chef des « Izvestia », il s'agit tout de même du journal du gouvernement de l'URSS, et la distinction peut paraître subtile entre ce dernier et la direction du parti. Ses critiques, au demeurant, ne font que reprendre, en les amplifiant plus précisément au PC français, celles que M. Dobrynine, secrétaire du comité central, avait exprimées quelques temps plus tôt à Prague (« le Monde » du 16 avril) à l'égard du mouvement communiste dans son ensemble. L'originalité, mais elle est significative, est que le réquisitoire porte sur la politique suivie en France même par le PCF, non sur des orientations d'ordre international.

Le franc-parler est-il l'une des conséquences de la « glasnost » aujourd'hui à l'honneur en URSS, et qui veut que l'on dise tout haut ce que, hier, on réservait à de discrètes confidences ? Si oui, il faudra aller au fond des choses, et les historiens ne seront pas les seuls à en tirer profit. A moins qu'au nom de la « Realpolitik » ce genre de traitement ne soit destiné qu'à des partis en voie de marginalisation, au bénéfice de relations nouvelles avec des partis socialistes ou sociaux-démocrates participant au pouvoir.

En reprochant, d'autre part, au PC français d'être en retard d'une « perestroïka », les « Izvestia » se conforment-elles bien au principe plusieurs fois énoncé par M. Gorbatchev de stricte non-ingérence dans les affaires d'un parti frère ? On retrouve ici trace de l'ambiguïté de la démarche adoptée vis-à-vis du mouvement communiste international par le secrétaire général du PC soviétique, qui tous en parlant beaucoup d'indépendance et de spécificités nationales, ne cesse d'inviter les partis communistes à une « interaction ».

Les PC à travers le monde doivent-ils continuer — pour le meilleur ou pour le pire — à déterminer leur stratégie et leur tactique en fonction d'orientations définies, ou de leçons données, à Moscou ? Les communistes italiens ont depuis longtemps manifesté leurs réserves à l'égard d'une résurrection, même sous une forme renouvelée, du mouvement communiste international. On conçoit qu'à Paris, au fond des difficultés dans lesquelles il se débat, le PCF ne soit pas plus enthousiaste.

M 0146 - 0609 D - 6,00 F

3790146006000 05090

Durcissement à la fin de la campagne, divisions de la droite, appels au centre

Le second tour marque la première étape de la recomposition du paysage politique

Après une fin de campagne particulièrement rude, le second tour de l'élection présidentielle marque la première étape d'une recomposition du paysage politique français. M. Mitterrand devait prendre la parole, le samedi 7 mai, en fin d'après-midi à La Haye, devant le « Congrès de l'Europe 1988 ». Il avait répondu à une invitation de M. Enrique Baron Crespo, président de ce mouvement et vice-président du Parlement européen, avant

même d'annoncer sa candidature. La veille à Toulouse, il avait appelé aux « républicains », quitte à « laisser sur le bord de la route » ceux qui, aujourd'hui, le contestent le plus violemment.

M. Chirac, lui, a achevé sa campagne à Clermont-Ferrand où M. Giscard d'Estaing lui a demandé, s'il est élu le 8 mai, d'avoir comme premier objectif de faire travailler ensemble les deux moitiés de la France.



L'écart déterminant

par Jean-Marie Colombani et Jean-Yves Lhorneau

M. Chirac chasse sur les terres abstentionnistes du premier tour et sur celles des mécontents lepénistes. M. Mitterrand ronge sur le territoire des modérés. Ainsi s'est terminée la campagne du second tour de l'élection présidentielle.

Pour parvenir à leurs fins, les amis de M. Chirac n'hésitent pas à présenter leur candidat comme l'homme qui a rendu son honneur à la France, en obtenant la libération des otages du Liban et celle des gendarmes de Nouvelle-Calédonie, le seul capable de sauver une V^e République mise en danger par un homme faible, M. Mitterrand, amateur de « magouilles » politiciennes. Cette présentation des enjeux du débat était de nature à donner au second tour l'allure d'un combat traditionnel depuis 1965 — première élection, sous la V^e République, du président au suffrage universel — d'une épreuve de force camp contre camp. La France serait donc, à nouveau, divisée en

deux blocs et se préparerait, conformément à la pratique spécifique de cette République, à désigner un vainqueur et un vaincu.

M. Giscard d'Estaing souhaite, depuis longtemps, mettre fin à ce jeu qui consiste à livrer la France à une seule moitié d'elle-même, à exclure une partie et à assurer la domination de l'autre. Telle est pourtant la logique de l'élection présidentielle qui explique largement le durcissement des derniers jours de campagne. M. Mitterrand cherchait à dépasser cette logique. M. Chirac s'y soumet au contraire pleinement. D'abord parce qu'il est en position de rival. Ensuite parce qu'il agit en conformité avec sa situation politique : il lui faut préserver sa majorité politique du 16 mars 1986 et, donc, s'il est élu le statu quo parlementaire. En revanche, pour M. François Mitterrand, toute la question est de savoir de quelle marge d'action il pourra disposer, s'il est élu. Celle-ci peut être une ultime étape dans sa marche en avant personnelle : 44,80 % en 1965 face au général de Gaulle,

49,19 % en 1974 face à M. Giscard d'Estaing, 51,75 % en 1981... Mais l'essentiel est de savoir si son résultat du 8 mai 1988 lui donnera ou non les moyens d'obtenir, enfin, la « recomposition » du paysage politique à laquelle il aspire. Si sa victoire est aussi large que le lui promettaient les sondages publiés jusqu'au 30 avril (55 %, contre 45 % selon la SOFRES) le séisme, à droite, est assuré. En revanche, si la marge est étroite, il lui faudra batailler ferme contre une droite battue, mais pas abattue, sur laquelle M. Chirac aurait de fortes chances d'assurer son leadership.

Les derniers jours de campagne s'expliquent par cette obsession qu'a eue M. Chirac, sinon de gagner, du moins de réussir sa sortie en interdisant à M. Mitterrand une réélection glorieuse, de même que M. Barre a pu, grâce à une belle fin de campagne, rester dans le jeu malgré sa défaite, de même M. Chirac comptait-il sur une belle sortie, à défaut d'une victoire.

(Lire la suite page 6.)

Violents combats à Beyrouth
Amal et le Hezbollah s'affrontent
PAGE 3

Les otages du Liban racontent...
Humiliations, chaînes, simulacres d'exécution...
PAGE 3

La situation en Nouvelle-Calédonie
Calme précaire à la veille du second tour
PAGE 9

Le Danemark vote le 10 mai
La fidélité à l'OTAN, enjeu central du scrutin
PAGE 4

Les « prisons privées » sur la sellette
La commission centrale des marchés demande une enquête de l'inspection des finances
PAGE 10

Eau polluée à Mulhouse
La nappe phréatique atteinte par des produits chimiques
PAGE 10

Le sommaire complet se trouve en page 20

Les nouveaux anti-européens

par Jacques Amalric

Quelle que soit l'issue du second tour de l'élection présidentielle, la vie politique française va être affectée à assez court terme par l'un des résultats, peu noté, du premier tour : l'apparition, le 24 avril, d'un parti anti-européen, celui du Front national. M. Le Pen, emporté dans des nostalgies européennes d'un autre âge et d'une tout autre signification (« L'Europe sera impériale ou ne sera pas », déclarait-il en avril dernier à Strasbourg), ne paraît pas encore s'en être très bien rendu compte. On peut cependant lui faire confiance pour rattraper assez vite son oubli et jouer dorénavant à fond sur toutes les frayeurs et les inquiétudes encore diffusées que fait naître dans de nombreux secteurs économiques et sociaux la perspective de ce grand marché unique dans lequel douze peuples devront vivre — et se concurrencer — à partir du 1^{er} janvier 1993.

Une étude rapide des résultats du premier tour de l'élection présidentielle interdit d'expliquer les 14 % de M. Le Pen uniquement par le ralliement d'autant de Français aux valeurs traditionnelles de l'extrême droite. Et si les problèmes posés par l'immigration peuvent aider à comprendre le succès du Front national sur tout le pourtour méditerranéen, ils ne servent guère à éclairer ce qui s'est passé en Alsace et en Lorraine ainsi que dans beaucoup d'autres circonscriptions rurales où les frictions ethniques ne sont pas particulièrement violentes.

Alors ? Force est de constater que M. Le Pen, parfois sans le chercher ouvertement, a obtenu les votes des descendants de ceux qui ont fait jadis les beaux jours du ponjadisme : artisans, commerçants, paysans, petites gens mal formés ou pas formés du tout à affronter le grand large, cette concurrence, ce grand marché européen dans cinq ans. Les angoisses de ces survivants d'un ordre économique et social menacé sinon condamné, sont infiniment plus profondes qu'on ne le pense, même si elles ne sont pas encore clairement formulées.

(Lire la suite page 8.)

La baisse du chômage fait craindre un retour de l'inflation

Les paradoxes américains

Le chômage continue de baisser aux Etats-Unis. Retombé à 5,4 % de la population active en avril, il retrouve son niveau de 1974. Ce bon résultat confirme la solidité de la croissance américaine. Les milieux financiers craignent cependant une surchauffe de l'économie, favorisant une reprise de l'inflation.

WASHINGTON de notre correspondant

Tout va bien, trop bien, donc tout pourrait aller mal... Le chômage s'est à nouveau fortement contracté en avril aux Etats-Unis, pour atteindre son niveau le plus bas depuis quatorze ans (5,4 % de la population active, deux fois

moins qu'en Europe), et divers indices attestent de la vigueur persistante de l'économie américaine.

Mais les Cassandre, qui après le krach de Wall Street, à l'automne dernier, annonçaient une récession, n'ont pas vraiment déposé les armes. Elles ont simplement changé leur fusil d'épaule et prévoient désormais une reprise de l'inflation.

Les chiffres publiés, le vendredi 6 mai, par le département du travail sont encore meilleurs que prévu. En un mois (de mars à avril), le taux de chômage a diminué de 0,2 % contre une réduction moyenne de 0,1 % au cours des mois précédents. Au total, plus d'un million d'emplois ont été créés aux Etats-Unis depuis le début de cette année. L'emploi

retrouve son niveau de 1974, au début du premier choc pétrolier, même si un nombre assez important d'embauches sont à temps partiel. Le regain concerne en particulier des régions touchées ces dernières années par une crise sévère, notamment certains Etats du Midwest et de la « Ceinture de rouille », où une multitude de petites entreprises se sont créées récemment.

Ce haut niveau d'activité est dû à la fois au maintien d'une forte consommation intérieure (les inquiétudes nées de la crise boursière semblent déjà oubliées) et d'un haut niveau des commandes à l'exportation, qui laissent prévoir une poursuite de l'amélioration de la balance commerciale.

JAN KAUZE

(Lire la suite page 17.)

bracelet tennnis de Fred.

La nouvelle fureur vient des Etats-Unis. Votre « Bracelet-Tennis » vous attend chez Fred. Or et Diamants. A partir de 7.500 F.

FRED JOAILLER

6, rue Royale, Paris. 42.68.30.65

Le Claridge, 74, Champs-Élysées, Hôtel Meridien, Espace Galeries Lafayette, Paris - Aéroport d'Orly, 21, bd de la Croisette, Cannes - Hôtel Loeu, Monte-Carlo, 20, rue du Marché, Genève - Beverly Hills - Houston - Dallas - New York.

Dates

Il y a cent vingt ans

La libéralisation de la presse

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Édité par la SARL Le Monde

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Faure (1969-1982)
André Laurent (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du Monde »,
Société anonyme
des lecteurs du Monde,
Le Monde-Entreprises,
M.M. André Fontaine, gérant,
et Hubert Beuve-Méry, fondateur.

Administrateur général :
Bernard Woods.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Correspondant en chef :
Claude Scalet.

Le Monde PUBLICITE

5, rue de Montessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Reproduction interdite de tous articles,
sauf accord avec l'administration

Le Monde TÉLÉMATIQUE

Composés 36-15 - Types LEMONDE

ABONNEMENTS

BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

| Tarif | FRANCE | BOULI | SUISSE | AUTRES PAYS |
|--------|---------|---------|---------|-------------|
| 3 mois | 354 F | 399 F | 504 F | 667 F |
| 6 mois | 672 F | 762 F | 972 F | 1.337 F |
| 9 mois | 954 F | 1.089 F | 1.404 F | 1.952 F |
| 1 an | 1.200 F | 1.380 F | 1.800 F | 2.530 F |

ÉTRANGER :
Par voie aérienne
tarif sur demande.

Pour vous abonner
RENOYER CE BULLETIN
accompagné
de votre règlement
à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL
3615 LEMONDE
code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou
provisaires : nos abonnés sont invités à
formuler leur demande deux semaines
avant leur départ. Joindre la dernière
bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois 6 mois 9 mois 1 an

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Localité : _____

Pays : _____

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire
tous les noms propres en capitales
d'imprimerie.

Maintes fois modifié, le régime de la presse en France a été défini par la loi du 29 juillet 1881, qui a fixé les règles du jeu entre le gouvernement et le quatrième pouvoir. Mais c'est un texte adopté le 11 mai 1868 — il y a cent vingt ans — qui avait ouvert la voie à l'expansion de la presse politique.

DANS l'histoire de la presse française, 1868 marque une double inflexion décisive. La loi du 11 mai, d'abord, marque le début d'une libéralisation qui s'épanouit ensuite sous la III^e République. A plus d'un titre, la loi du 29 juillet 1881 n'en fut que l'aboutissement logique, retardé seulement par les graves crises politiques des années 70. Ensuite, et c'est sans doute le plus important, le système mis en place par le Second Empire dans les années 1860 s'est accompagné d'une extraordinaire progression du marché de la presse, alors que la loi de 1881 n'a entraîné aucun changement notable en la matière. De 1867 à 1880 le nombre des journaux quotidiens est passé de 78 à 272, et leur tirage global de 970 000 exemplaires à 2,8 millions : cette progression n'a d'équivalent dans aucun autre pays à l'époque. En desserrant la tutelle administrative sur les journaux, c'est la loi du 11 mai 1868 qui a permis ce formidable épanouissement.

Le système des « avertissements »

Dès le coup d'Etat du 2 décembre 1851, le gouvernement de Louis-Napoléon Bonaparte avait ordonné, grâce à l'état de siège, une hécatombe de journaux. A Paris, leur nombre fut réduit de 52 à 13, et en province ne survécurent que les organes préfectoraux et cléricaux. Le décret du 23 février 1852 organisa la surveillance des feuilles survivantes. Le cautionnement — lourde charge financière (50 000 F pour un quotidien parisien, l'équivalent de 500 000 F de 1988) que peu de commanditaires pouvaient accepter de fournir aux journaux qui couraient le risque d'une amende ou de la suppression — fut maintenu, ainsi que le timbre à 6 centimes par exemplaire de quotidien dans les grandes villes, qui accroissait de 25 % à 30 % le prix de l'abonnement et interdisait pratiquement la vente au numéro. L'autorisation préalable était établie, ce qui permettait aux préfets de refuser la création de feuilles hostiles et d'interdire le passage des feuilles dévouées dans le camp de l'opposition. Les débats parlementaires ne pouvaient être commentés et devaient être présentés par la seule publication de leur résumé officiel. Sans rétablir la censure, le système des avertissements délivrés arbitrairement par l'autorité administrative aux feuilles qui avaient mécontenté le pouvoir permettait de contrôler fort efficacement le contenu des journaux : le premier était sans effet, le second entraînait une suspension brève, le troisième la suppression.

Publications inoffensives

Commentant ce décret, Armand Bertin, directeur du *Journal des débats*, déclarait à un ami : « On dira ce que l'on voudra du décret, sauf que son auteur est une bête. Il me constitue surveillant des écarts de mon propre journal et fait de moi un fonctionnaire gratuit chargé d'empêcher les attaques contre la Constitution et de maintenir l'ordre au profit du gouvernement. » C'était le moyen le plus hypocrite et le plus efficace d'imposer aux journaux la plus conformiste des autocensures, et son efficacité fut telle qu'il fut peu employé : la simple menace d'un avertissement suffisait, le plus souvent, à ramener les directeurs de journaux dans les chemins du dévouement et à retenir la plume de leurs journalistes.

Le décret prévoyait aussi l'obligation pour les journaux de publier les *communiqués* que leur adressait l'administration pour rectifier leurs « erreurs » d'interprétation de la vérité officielle.

Sous l'effet de nombreux facteurs qui à la fois affaiblirent l'autorité du pouvoir et

tirèrent la vie politique de son long sommeil, le gouvernement fut contraint de lentement alléger la contrainte qu'il faisait peser sur les journaux. Il leur rendit, le 24 novembre 1860, le droit de commenter les débats du Corps législatif. Il autorisa la création de feuilles nouvelles, dont *le Temps* en 1861 et *le Figaro* en 1866, avec l'arrière-pensée d'affaiblir l'opposition en multipliant les organes rivaux.

Surtout, un des aspects les plus originaux et les plus habiles de la politique impériale fut de développer la diffusion de la presse non politique. Il s'agissait de satisfaire le besoin croissant de lecture des classes moyennes et populaires où le nombre des alphabétisés ne cessait de croître (53 % de conscrits illettrés en 1832, 27 % en 1870) en le détournant vers des publications idéologiquement inoffensives de littérature romanesque ou de vulgarisation culturelle. Une loi postale de 1856 permit la vente au numéro de ces journaux non politiques, donc bon marché parce que non « timbrés ». La surprenante réussite de cette politique fut celle du *Petit Journal*, quotidien à un sou de demi-format, et de ses imitateurs qui, en 1867, diffusaient cinq cent mille exemplaires par jour, deux

Le projet de loi, mis au point dès mars 1867, renonçait donc au régime préventif du contrôle arbitraire *a priori* par l'administration pour adopter le régime répressif du contrôle judiciaire *a posteriori*. Il rencontra l'hostilité farouche du personnel administratif de l'Empire autoritaire, en particulier de Rouher, ministre d'Etat, qui offrit sa démission, de Baroche, garde des sceaux, de l'impératrice et de la plupart des journalistes officieux à Paris ou en province. Les libéraux y virent un progrès, certes insuffisant — ils demandaient le jury — mais significatif.

Une formidable effervescence

Le projet ne fut pas soumis à la délibération pendant la session de 1867. Il fut longuement discuté au Corps législatif du 19 janvier 1868 au 11 mars. Rouher fut contraint de défendre un texte dont il avait réclamé le retrait. Les libéraux criaient toujours la liberté du colportage, Berruyer, Thiers, Pelletan, Jules Faure, Jules Simon illustrèrent ces débats. Le

mépris par un formidable succès : elle diffusa plus de 125 000 exemplaires. « Ce ne sont plus seulement les bohèmes de la finance, de la littérature ou de l'industrie, ce ne sont plus seulement les boutiquiers qui lisent la Lanterne, écrit Baroche ; les ouvriers l'achètent en grand nombre ; ils vont en attendre la distribution chez les libraires, dans les lieux de dépôt ; le pamphlet passe de mains en mains dans les ateliers. Le respect est toujours mélangé d'un peu de crainte : comment espérer que les masses conservent leur foi dans le prestige d'un souverain qu'on insulte impunément ? »

Le gouvernement se révéla incapable de limiter cette montée de l'opposition : la répression judiciaire, relativement lente, se révéla inadaptée pour sanctionner des délits politiques. Certes les poursuites et saisies furent nombreuses. En 1868, on condamna 79 journalistes à quatre-vingt-neuf mois de prison et à 121 000 F d'amende, en 1869, soixante-quatorze à soixante-neuf mois de prison et 46 000 F. Mais la répression n'intimida ni les journalistes opposants, ni l'opinion, puisqu'en 1869 Rochefort fut élu député de Paris et dirigea alors un journal franchement révolutionnaire, *la Marseillaise*.

Napoléon III tira la leçon des faits ; il renvoya ses anciens ministres, appela Emile Ollivier au pouvoir. Celui-ci lui assura la victoire contestée du plébiscite de janvier 1870. Le 16 mai 1870, il déposait un projet de loi confiant au jury la sanction des délits de presse — qui ne put être voté car la guerre franco-prussienne éclatait en juillet.

Après le 4 septembre 1870, la République effaça les dernières traces du régime préventif : le timbre fut supprimé le 5 septembre, le cautionnement le 10 octobre. Le 12 octobre, on facilita la diffusion des journaux politiques en ballots, favorisant par là leur vente au numéro. La loi du 15 avril 1870 établit le jury, mais la loi du 6 juillet 1871 rétablit la correctionnelle et le cautionnement. Il fallut attendre le 8 février 1878 pour que le colportage soit définitivement débarrassé de la surveillance des autorités. La loi de 1881 rétablit définitivement le jury et supprima le cautionnement : les autres réformes libérales qu'elle confirma étaient depuis longtemps acquises.

PIERRE ALBERT,
Professeur à l'université de Paris-II.

* OUVRAGES DE RÉFÉRENCE : Louis Girard, *Napoléon III*, Fayard 1986. La contribution de Pierre Guiral au tome 2 de *l'Histoire générale de la presse française*, PUF, 1969. Voir également la thèse inédite de l'École des chartes de Philippe Vallès, *La Presse politique parisienne après la loi de 1868*.



Madame Anastasie par GILL.

Contrôle judiciaire

La montée de l'opposition libérale et républicaine, les échecs extérieurs affaiblissaient l'Empire. Napoléon III décida de changer de cap. Sa lettre du 19 janvier 1867 annonçait sa volonté de libéraliser le régime, cédant, en quelque sorte, à la revendication des « libertés nécessaires » formulées par Thiers au Corps législatif dès le 11 janvier 1864 et aux sollicitations de Persigny au Sénat, le 14 février 1866, en faveur des « libertés accessoires ». Elle annonçait qu'une loi serait proposée « pour attribuer aux tribunaux correctionnels l'appréciation des délits de presse et supprimer le pouvoir discrétionnaire du gouvernement ».

Le projet voté par 240 voix pour, 1 contre et quelques dizaines d'absentions au Corps législatif, reçut le 8 mai la sanction du Sénat et fut promulgué le 11 mai. La loi maintenait le cautionnement, le timbre (réduit de 1 centime), la réglementation du colportage et laissait à l'administration le droit d'interdire la vente des journaux sur la voie publique. Elle supprimait le système des avertissements et l'autorisation préalable : une simple déclaration suivie du versement du cautionnement suffisait désormais pour fonder un journal.

La nouvelle loi entraîna une formidable effervescence dont les autorités n'avaient prévu ni l'ampleur ni la portée sur l'opinion. En trois ans, le nombre des journaux doubla en province, 19 quotidiens nouveaux, sans parler d'une vingtaine d'hebdomadaires politiques, parurent à Paris, dont *le Rappel*, inspiré par Victor Hugo, *le Français*, orléaniste, et *le Gaulois*, modéré. A Paris et en province, les tirages de la presse politique doublèrent. Les nouvelles feuilles se situèrent majoritairement à gauche et le succès à Paris alla aux titres de l'extrême gauche. Le ton de ces journaux surprit par sa violence et *la Lanterne*, pamphlet hebdomadaire d'Henri Rochefort, inaugura la « révolution du

8 MAI
LA NUIT PRÉSIDENTIELLE
avec IPSOS et Le Monde
ÉLECTION
36.15 LM

8 MAI
LA NUIT PRÉSIDENTIELLE
avec Le Monde et IPSOS
ÉLECTION
36.15 LEMONDE

مركزنا من الأصل

صك: امن الاصل

Etranger

Après la libération des otages français au Liban

La France mise en observation par ses alliés occidentaux

Pas de contrepartie mais des intérêts. A en croire une source autorisée ouest-allemande qui s'est confiée vendredi 6 mai à l'agence Reuter, la seule concession du gouvernement français à l'Iran est l'annonce de la libération des trois derniers otages français du Liban, Marcel Carton, Marcel Fontaine et Jean-Paul Kauffmann, aurait été l'acceptation de rembourser entièrement le prêt iranien au Commissariat à l'énergie atomique (CEA), assorti d'intérêts réclamés par Téhéran, mais toujours refusés - jusqu'à ces derniers jours - par Paris (le Monde du 7 mai).

A l'origine de cette révélation se trouve, toujours selon cette source allemande, M. Jean-Bernard Raimond lui-même. Le ministre français des affaires étrangères aurait fourni ces explications lorsqu'il a reçu, jeudi au lendemain de la libération des trois otages, les ambassadeurs de RFA, de Grande-Bretagne, d'Italie et des Etats-Unis, les représentants de quatre pays ayant des ressortissants toujours retenus en otage au Liban.

L'ambassadeur américain, M. Joe Rodgers, a, pour sa part, eu droit à un traitement de faveur, puisqu'il a également été reçu, ce même jeudi, par M. Charles Pasqua, principal artisan des tractations ayant mené à la libération de Marcel Carton, Marcel Fontaine et Jean-Paul Kauffmann, via l'équipe Marchiani - du nom de M. Jean-Charles Marchiani, ancien agent secret et proche collaborateur du ministre de l'intérieur.

Des explications apaisantes

Reste à savoir si les explications de M. Raimond et Pasqua ont réussi à apaiser les inquiétudes des Occidentaux - et plus particulièrement des Américains - sur les conditions exactes de la libération des otages français. Il semblerait que Washington ait décidé de garder la France en « observation » pendant encore quelque temps. « Nous prenons note des déclarations françaises à ce propos et nous surveillons avec attention tout développement futur », a ainsi déclaré le porte-parole du département d'Etat. « Nous serons particulièrement sensibles à toute action pouvant être interprétée comme une récompense aux preneurs d'otages », a ajouté M. Redman.

Celui-ci a en outre relevé que le gouvernement français avait « publiquement remercié l'Iran » et que ce dernier pays « était attribué le mérite » de la libération des otages. « Ceci démontre une fois de plus que l'Iran exerce une influence substantielle sur les preneurs d'otages, et la question demeure à présent de savoir ce qui a amené le gouvernement iranien à user de son influence », a conclu M. Redman.

Ministres français, proches de M. Chirac et membres de l'équipe Marchiani se sont pour leur part relayés vendredi pour démentir avec

force - à deux jours du deuxième tour de l'élection présidentielle - qu'une quelconque rançon ou autre contrepartie ait été versée à l'Iran ou aux ravisseurs libanais.

De son côté, M. Mitterrand a indiqué, vendredi, avoir « contribué à parvenir » à la libération des otages. « Il n'y a pas de distinction entre le gouvernement et moi dans une matière aussi sensible » que le problème des otages, a-t-il simplement dit dans un entretien à TF 1.

En tout état de cause, l'épouse de Michel Seurat, enlevé en même

temps que Jean-Paul Kauffmann et décédé en détention, s'est montrée révoltée par l'attitude des autorités françaises. D'une part, a déclaré M^{me} Mary Seurat, M. Chirac a publiquement « remercié » les « assassins » de son mari. D'autre part, elle a qualifié de « manipulation psychologique » les déclarations de Jean-Paul Kauffmann selon lesquelles Michel Seurat serait mort d'un cancer. Elle a accusé les autorités d'avoir soufflé cette explication au journaliste. « Pourquoi m'a-t-on

ment sans arrêt ? », s'est-elle écriée sur le plateau de la Cinq.

Par ailleurs, le mystère s'est dissipé autour de l'identité de cet « ami de la France et de l'Iran », si chaleureusement remercié, jeudi, par M. Chirac pour son rôle dans la libération des otages. Il s'agit, indique-t-on de très bonne source, d'un homme d'affaires chite libanais de Côte-d'Ivoire, M. Najib Zaber, dont le nom avait déjà été cité lors de la libération d'autres otages français.

Y. H.

Les conditions de détention de MM. Carton, Fontaine et Kauffmann

Humiliations, chaînes, simulacres d'exécution : trois ans de cauchemar

La volonté de lutter, la foi en Dieu, la conviction d'être libre un jour, ont permis à Jean-Paul Kauffmann, l'un des trois otages français libérés mercredi dernier à Beyrouth, de tenir le coup tout au long d'une captivité de plus de trente-cinq mois extrêmement éprouvante. « Dieu m'a protégé. Je n'ai jamais coulé, jamais vraiment désespéré. Je savais que j'allais m'en sortir. Quand je me sentais découragé, je priais et, le lendemain, quelques petits signes me permettaient de ramener la pensée », a déclaré à l'AFP le journaliste, à l'hôpital parisien du Val-de-Grâce, où il a quitté vendredi 6 mai, de même que Marcel Carton et Marcel Fontaine.

« Longtemps non pratiquant, je suis aujourd'hui imbatteable sur la Bible, ajoute-t-il avec un sourire. Sa relecture avec des yeux neufs m'a permis de découvrir un ouvrage proprement révolutionnaire. Avec Gaëre et paix de Tolstoï, que j'ai lu entièrement vingt et une fois, la Bible a constitué un réconfort permanent. »

Pourtant, même si ses geôliers, à l'exception des deux derniers mois, lui ont régulièrement fourni des lectures plus ou moins intéressantes - il avoue en riant avoir « dévoré avec appétit » de nombreux titres de la collection à l'eau de rose « Harlequin », - la vie quotidienne, entrecoupée de nombreux « démenagements » - dix-huit au total, - fut loin d'être une sinécure.

Jean-Paul Kauffmann précise ainsi qu'il a vécu dans la lumière artificielle pendant vingt-sept mois. « Il n'y avait pas vraiment de journée type, tant nos lieux d'hébergement ont changé, poursuit-il. Il n'y avait pas d'avantages acquis, si j'ose dire. Chaque fois que nous démenagions, il fallait renégocier nos conditions de vie. Le moindre changement avait un retentissement considérable sur notre existence et notre moral. Une tasse de café était une véritable fête. Une bouteille de Pepsi-Cola, boisson que j'avais

interdit à mes enfants et qu'on nous offrait deux ou trois fois par mois, était un cadeau du ciel... »

« Comme partout ailleurs, j'imagine, certains de nos geôliers étaient très humains, mais dans un contexte très dur », souligne le journaliste français. « Il y avait un Abou Hassan qui ne parlait pas un mot de français mais qui était attentif, venant, toujours de bon humeur, ce qui n'était pas le cas de beaucoup de ses comparses, très instables, parfois pervers. La plupart n'arrivaient pas à se tenir à une position médiane. Le meilleur alternait avec le pire pour des raisons qui nous échappaient. »

« Tuez-moi, tuez-moi ! »

Jean-Paul Kauffmann cite le cas d'un certain Ali, dont le comportement frisait la cruauté : « Il nous laissait dans la saleté, car pour lui nous étions impurs. Il ne cessait de multiplier les humiliations, sans parler d'un simulacre d'exécution, en juin 1987, particulièrement éprouvant. Le premier essai, et surtout les premiers semaines, ont été les plus durs, car j'ai mis du temps à me mettre dans la peau d'un prisonnier. Le privilège de n'être pas enchaîné, de ne pas être plongé dans l'enfer de Dana. Ils essayaient de nous infantiliser ; ils nous déposaient de tout, y compris de notre prénom. » Le journaliste explique que ses ravisseurs leur avaient choisi à chacun un prénom : Habib, pour Marcel Carton ; Najib, pour Marcel Fontaine, et Labib pour lui-même... Il y a deux mois seulement que ses geôliers l'ont à nouveau appelé Jean-Paul.

Exception faite de la maladie atroce de Michel Seurat, l'un des pires souvenirs de Jean-Paul Kauffmann remonte au début de 1987, quand les Syriens sont entrés à Beyrouth. Pris de court, ses ravisseurs, comme ils l'avaient déjà fait à

maintes reprises, l'ont « momifié » avec des bandes de sparadrap et l'ont enfermé dans une sorte de cercueil bricolé sous la caisse d'un camion.

« Il leur fallait une bonne dizaine de minutes pour fixer les bouillons. Avant de partir, nous devions jurer d'être silencieux à chaque arrêt du véhicule sous peine d'être exécutés. D'habitude, les trajets duraient peu de temps, mais cette fois-là, nous sommes rendus au Liban sud, et le déplacement a duré trois heures. La chaleur de la tête était telle que j'ai eu les jambes légèrement brulées. L'odeur de gaz et d'essence était étouffante. Ils me disaient : « Si tu continues à crier, on va te tuer. » Et je répondais : « Tuez-moi, tuez-moi, ça m'est égal. » C'est la seule fois où je me suis vraiment moqué de mes propres mots », dit-il.

De son côté, Marcel Fontaine a déclaré que les pires moments de sa détention au Liban ont été les simulacres d'exécution. Il a raconté ces scènes cauchemardesques au micro d'Europe 1. Il s'est vu accusé d'être « un espion français travaillant pour la CIA ou les Israéliens ». Le tribunal vous a condamnés, vous êtes exécutés ce soir », se souvient-il. « Ils m'ont mis une cagoule et m'ont mis face au mur », poursuit M. Fontaine. « Alors j'y en a un qui met aussi pistolet sur la nuque et l'autre qui tirait par derrière », ajoute-t-il.

M. Fontaine a également précisé qu'ils étaient enchaînés « jour et nuit », et la nuit « pour dormir on enlevait le bandeau, mais il faisait tellement froid qu'on gardait le bandeau pour se chauffer les oreilles », raconte-t-il. Toutefois, « les derniers six mois, avant d'être libéré, j'étais très bien traité », dit-il. « J'avais un appartement, on me faisait mon lit, on passait l'aspirateur, et on m'amenait à déjeuner. » « Ce qui m'a aidé à tenir, quand j'avais la télévision, c'était « L'école des fans » et « Champs-Élysées » de Michel Drucker », poursuit-il.

LIBAN

Combats meurtriers entre miliciens chiites dans la banlieue sud de Beyrouth

De très violents combats opposaient, le samedi 7 mai, et pour la deuxième journée consécutive, les deux milices chiites Amal et Hezbollah (antirégimes pro-iraniens). Depuis environ cinq heures, le bruit de la canonnade était entendu dans les différents quartiers de Beyrouth-Ouest, et les secouristes ont affirmé ne pas pouvoir évacuer les blessés en raison des tirs.

réglé « par le dialogue » le conflit Amal-Hezbollah, ne se sont pas même réunis. Ce n'est qu'en fin de soirée qu'un bref cessez-le-feu a été obtenu, après une réunion à l'ambassade d'Iran entre les délégués d'Amal ainsi que ceux du Hezbollah et l'ambassadeur d'Iran à Beyrouth.

Polémique autour de la bataille de Maïdou

Cette flambée de violence est intervenue au lendemain de la vive polémique qui oppose le Hezbollah à Amal au sujet de la bataille de Maïdou, petit village chiite de la Bekaa-Ouest, occupé, après de sanglants affrontements, par l'armée israélienne qui l'a rasé maison par maison mercredi et jeudi. Le Hezbollah et Amal se disputent la paternité de cette bataille, dans laquelle le mouvement intégriste a perdu quinze hommes.

Dans un discours à Bealbek, au cours de l'enterrement de douze d'entre eux, le cheikh Ibrahim Al Amine, porte-parole du Hezbollah, a mis en cause le mouvement Amal, sans toutefois le nommer, en déclarant que seuls les intégristes avaient défendu Maïdou, « théâtre de guerre et non de fête ». Il a toutefois affirmé que l'armée israélienne se déroulait déjà dans la banlieue sud : « Nous ne voulons pas nous perdre dans les méandres des conflits et des complots internes, et nous ne voulons pas porter les armes contre quiconque à l'intérieur du Liban. »

Il ne fait pas de doute que la résistance du Hezbollah contre l'armée israélienne, qui a perdu trois hommes, dont un officier, à Maïdou, base de la résistance islamique, a donné une brusque impulsion au mouvement intégriste, encore sous le coup de sa défaite dans le sud du Liban.

La bataille engagée dans la banlieue sud de Beyrouth revêt une importance d'autant plus grande que celle-ci constitue le principal fief du Hezbollah dans la capitale libanaise où il est en liaison directe avec l'ambassade d'Iran, que le sort des otages occidentaux encore détenus par les pro-iraniens peut être mis en cause et que, enfin, l'armée syrienne campe à toutes les entrées de la banlieue.

FRANÇOISE CHIPHAUX.

ISRAËL

Washington proteste contre l'expulsion d'un Palestinien de citoyenneté américaine

M. Mubarak Awad, militant palestinien de la non-violence dans les territoires occupés, a œuvré « contre l'existence même de l'Etat d'Israël de concert avec les organisations terroristes palestiniennes », a indiqué, le vendredi 6 mai, un

communiqué officiel de la présidence du conseil israélien, il est dit notamment que M. Awad se trouve « en situation illégale depuis le 22 novembre 1987 », son visa de séjour en Israël ayant expiré à cette date et les autorités israéliennes ayant refusé, depuis, de le lui renouveler.

Les Etats-Unis se sont élevés contre cette mesure. « Nous avons protesté contre cet ordre d'expulsion aux niveaux les plus élevés du gouvernement israélien », a déclaré le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman. Il a fait valoir que M. Awad ne devrait pas être forcé de partir sans avoir eu droit à être entendu par la justice. M. Redman a noté que M. Awad est un citoyen américain né à Jérusalem « qui prône la non-violence et la réconciliation entre Palestiniens et Israéliens ».

Il a rappelé l'opposition du gouvernement américain aux mesures d'expulsion, estimant qu'elles ne font qu'« approfondir le ressentiment » entre les deux communautés.

Le porte-parole a toutefois évité de se prononcer sur le bien-fondé des accusations portées contre M. Awad, précisant que, « si le gouvernement israélien pense que M. Awad s'est livré à des activités illégales », ce dernier devrait néanmoins être soumis à un processus judiciaire « complet et public pour pouvoir se défendre ». - (AFP.)

Afrique

« Un Français en apartheid », de Pierre-André Albertini

Le voyageur engagé

En octobre 1986, un jeune coopérant français de vingt-six ans est arrêté par la police du Ciskei, un bantoustan sud-africain pseudo-indépendant. Libéré un an plus tard à la suite d'un mouvement d'opinion en France et dans le cadre d'un échange de prisonniers à l'initiative de Paris, accepté par l'Angola et l'Afrique du Sud, Pierre-André Albertini livre aujourd'hui son témoignage. Attention ! prévient-il modestement dans la préface, « je ne suis pas le héros de ces pages [...], je ne suis qu'un témoin ». L'auteur ne précise pas qu'il est « engagé », mais les premières lignes de son ouvrage ne laissent aucun doute à cet égard.

Pour le Congrès national africain, l'ANC, qui est interdit en Afrique du Sud et qui constitue le principal mouvement armé contre l'apartheid, Pierre-André Albertini revendique haut et fort avoir « servi de courrier, transmis des messages et transporté des armes ». C'est pour cela qu'il fut arrêté, mis au secret et torturé - chambre à air sur la bouche - par la police du bantoustan. Et c'est pour avoir refusé de témoigner contre ses amis noirs arrêtés en même temps que lui - et, eux, lourdement frappés - qu'il fut condamné à quatre années de prison.

Fils de militants communistes, pigiste à Révolution, P.-A. Albertini

la propagande gouvernementale de Pretoria. Ce sont des hommes de chair et de pensée qui ne sont peut-être pas aussi angéliques que leur compagnon blanc veut le croire, mais qui se battent pour survivre dans un environnement sans pitié. « L'Afrique du Sud est en guerre », affirme l'auteur, ce qui est vrai si l'on considère que la guerre sévit partout où des hommes affrontent la répression pour acquiescer leur dignité, et faux au sens littéral du terme. En réalité, et c'est l'un des drames de l'ANC, après soixante-dix ans d'existence et plus de vingt années de lutte armée, personne ne peut même prétendre que le pays est en situation pré-insurrectionnelle généralisée. Au total, le problème sud-africain est trop complexe pour tenir dans les deux cent cinquante pages signées par un généreux et passionné coopérant français dont l'analyse exhaustive n'aurait d'ailleurs pas l'ambition.

Pour le boycottage total

La question sud-africaine ne se résume en aucun cas à une lutte entre des « bons Noirs » et des « méchants Blancs ». P.-A. Albertini affirme en substance la même chose dans sa préface. Pourtant, sauf le respect dû à celui qui a ris-

qué sa vie et sa liberté pour aider une cause juste d'une manière jugée par lui appropriée, on se serait bien passé des clichés par trop simplistes du genre « Les Blancs sont mal habillés, aucun style, aucune tenue, aucune classe », alors que les Noirs, eux, « même les plus démunis, sont élégants ».

L'ouvrage est ainsi émaillé de petites connotations anti-Boers qui contredisent le credo de l'ANC selon lequel « l'ennemi n'a pas de couleur ». Il ne faudrait pas qu'emporté par sa passion et sa haine des Boers, ces « paysans » responsables de tous les maux sud-africains selon Albertini, il désigne la nation africaine tout entière à la vindicte de ses lecteurs. Ces anglophones, qui représentent environ 35 % des Blancs sud-africains, et contre qui l'auteur s'abstient, en revanche, de toute critique, ne sont pas seulement, comme il dit, « les otages de l'apartheid », ils en sont aussi, économiquement, les principaux bénéficiaires.

Dernière réserve sur le contenu politique de l'ouvrage : Albertini avoue ne pas comprendre comment un gouvernement socialiste a pu, en 1981, conclure un accord de coopération culturelle avec « le régime fasciste et raciste » de Pretoria. Lui milite pour un boycottage total et complet des échanges culturels avec

ce pays, mais regrette en même temps que, d'après un sondage de l'Humanité, les deux tiers des Français aient ignoré encore en 1984 jusqu'au nom de Nelson Mandela.

Deux questions sur ce sujet : faut-il bannir des scènes françaises de music-hall un Sud-Africain du cru comme Johnny Clegg, qui popularise mieux que personne la lutte anti-apartheid sans porter le drapeau de quiconque ? Et fallait-il interdire à Pierre-André Albertini de se rendre au Ciskei pour écouter, lutter et enfin lancer un mille pavé dans une vitrine de l'apartheid ?

PATRICE CLAUDE.

« Un Français en apartheid », de Pierre-André Albertini, Gallimard, collection « Au vu du sujet », 85 F.

● ALGERIE : la profanation de la synagogue, « acte crapuleux », selon les autorités. - Huit adolescents, âgés de quatorze et quinze ans, ont été arrêtés après la profanation de la synagogue d'Alger le Monde du 7 mai.

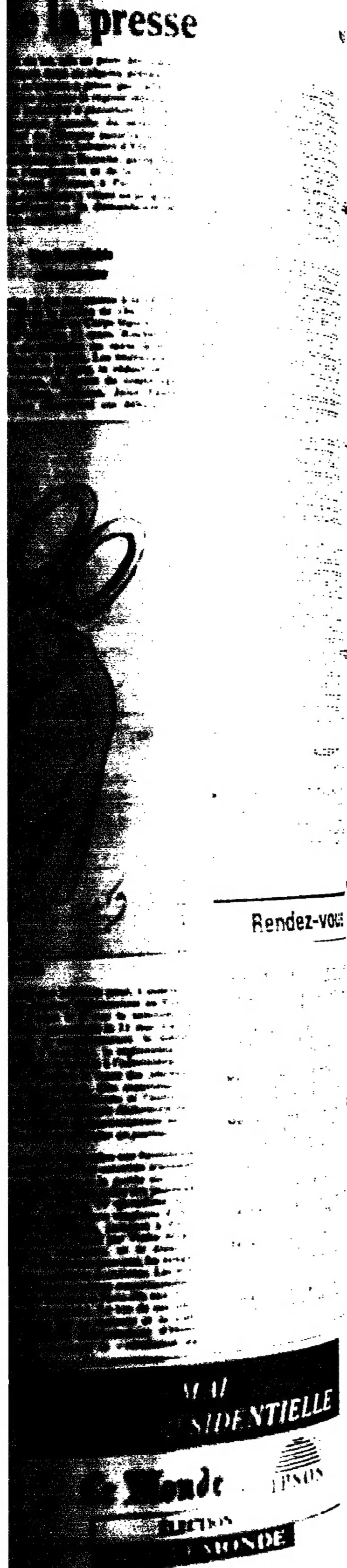
« L'enquête de police indique que le vol a été le seul mobile de cet acte. Plusieurs objets dérobés ont été récupérés chez un recalcitrant et les autorités algériennes condamnent cet acte crapuleux », écrit l'agence Algérie Presse Service, le vendredi 6 mai. - (AFP.)

BIBLIOGRAPHIE

En octobre 1986, un jeune coopérant français de vingt-six ans est arrêté par la police du Ciskei, un bantoustan sud-africain pseudo-indépendant. Libéré un an plus tard à la suite d'un mouvement d'opinion en France et dans le cadre d'un échange de prisonniers à l'initiative de Paris, accepté par l'Angola et l'Afrique du Sud, Pierre-André Albertini livre aujourd'hui son témoignage. Attention ! prévient-il modestement dans la préface, « je ne suis pas le héros de ces pages [...], je ne suis qu'un témoin ». L'auteur ne précise pas qu'il est « engagé », mais les premières lignes de son ouvrage ne laissent aucun doute à cet égard.

Pour le Congrès national africain, l'ANC, qui est interdit en Afrique du Sud et qui constitue le principal mouvement armé contre l'apartheid, Pierre-André Albertini revendique haut et fort avoir « servi de courrier, transmis des messages et transporté des armes ». C'est pour cela qu'il fut arrêté, mis au secret et torturé - chambre à air sur la bouche - par la police du bantoustan. Et c'est pour avoir refusé de témoigner contre ses amis noirs arrêtés en même temps que lui - et, eux, lourdement frappés - qu'il fut condamné à quatre années de prison.

Fils de militants communistes, pigiste à Révolution, P.-A. Albertini



Rendez-vous

M. M. SIDENTIELLE

Le Monde

EDITION MONDE

Europe

DANEMARK : les élections législatives anticipées du 10 mai

Le gouvernement de M. Schlüter fait de la fidélité à l'OTAN l'enjeu central du scrutin

Pour la seconde fois en huit mois, les Danois vont se rendre aux urnes. Le 10 mai, ils éliront cent soixante-dix-neuf députés à l'Assemblée nationale, le Folketing. Présents, comme d'habitude dans ce pays où l'instabilité est chronique, particulièrement incertaine.

Le chef du gouvernement minoritaire de centre-droit, M. Poul Schlüter, avait décidé le 19 avril de dissoudre la Chambre, cinq jours après le vote par l'opposition de gauche et les radicaux d'une résolution de nature, selon le premier ministre, à « isoler le Danemark au sein de l'OTAN ». Aux termes de ce texte, le gouvernement doit adresser aux capitaines des navires de

guerre alliés, américains et britanniques, mouillant dans les ports danois une lettre rappelant que « le Danemark n'accepte pas le passage dans ses eaux territoriales de bâtiments équipés de missiles nucléaires ». Cette résolution avait aussitôt provoqué de vives réactions tant à Londres et à Washington qu'au quartier général de l'Alliance atlantique à Bruxelles.

COPENHAGUE de notre envoyé spécial

C'est pratiquement la première fois depuis le début du siècle qu'une campagne électorale au Danemark porte sur des questions de politique étrangère, de défense et de sécurité. Habituellement, ce sont les problèmes économiques, les querelles sur les impôts les plus lourds d'Europe et les réformes sociales qui dominent le débat politique. A l'évidence, la discussion autour de cette fameuse résolution d'urgence a passionné pas les électeurs.

Huit mois après les dernières législatives, les partis ne se sont pas lancés dans une nouvelle et coûteuse opération d'affichage, au demeurant toujours discrète ici. Dans certains milieux politiques, on se demande si ces élections s'imposent vraiment. Néanmoins, deux partis peuvent en tirer profit à gauche, les socialistes du peuple, qui ne cessent de grignoter des voix à un Parti social-démocrate divisé et en déclin depuis dix ans à l'extrême droite, les « progressistes » qui veulent expulser manu militari du Danemark « tous les musulmans et les réfugiés de complaisance ». Le royaume ne doit pas devenir « un nouveau Liban » ou quelque « bureau d'assistance et d'aide sociale » pour le monde entier. Ce discours populiste a son habit, accompagné d'une déclaration de guerre contre le fisc, « paye » aussi au Danemark, et le Parti du progrès devrait, selon les sondages, réaliser un score supérieur aux 4,8 % des suffrages de septembre 1987.

mobile », voient mal comment ils pourraient s'accommoder des décrets et des Skagerrak. Les Norvégiens commencent à s'inquiéter pour la défense du sud de leur pays, de même que les Allemands du nord et l'est de leur territoire. Du côté américain, les Scagerrak que ces divisions au sein de l'alliance ne peuvent que faire le jeu des Soviétiques. Le fait que les députés danois rechignent à augmenter substantiellement les crédits militaires, comme le souhaite le gouvernement afin de moderniser ses matériels, ne fait qu'ajouter à la confusion actuelle.

Le Danemark est un pays profondément pacifique, où l'on a longtemps considéré un peu naïvement que « la meilleure défense est une société harmonieuse et prospère ». Plus de 60 % de ses habitants sont des chrétiens, mais le premier ministre conservateur et ses partenaires du « tréfle à quatre feuilles » (libéraux, centristes démocrates, chrétiens populistes), cette appartenance doit être « à part entière » et non « symbolique ». En d'autres termes, les Scagerrak ne doivent pas respecter leurs engagements et ne pas seulement profiter des avantages de l'OTAN. « Bien sûr », déclare le ministre des affaires étrangères, M. Ellemann-Jensen, nous sommes pour la paix et le désarmement, mais un petit pays comme le nôtre ne peut pas se laisser imposer des initiatives unilatérales. Ces initiatives pour le désarmement nucléaire, auquel nous sommes attachés, doivent être décidées en concertation avec nos alliés. Seuls, nous ne sommes pas crédibles. Comme le dit le philosophe de l'Université de Copenhague : « Les petits pays qui n'ont pas de poids économique ou politique n'ont plus qu'un terrain pour se faire remarquer : celui de la morale et des principes généraux ».

A gauche, les sociaux-démocrates, qui ne prévoient sans doute pas les dégâts que causerait leur résolution « anodine », accusent le gouvernement de faire « un big show de petits détails » et d'appeler à son secours Margaret Thatcher et Ronald Reagan. Sur leurs affiches, on peut lire : « Ce ne sont pas eux qui décident pour vous. Le Danemark décide lui-même ! ». Selon le leader du PSD, M. Svend Auken, il s'agit « simplement » de rappeler aux alliés une politique appliquée depuis 1945. Incontestablement, le parti fait sur ce point marche arrière à l'approche du scrutin et veut éviter « une crise dans les relations avec l'OTAN ». En fait, M. Auken était personnellement favorable à un compromis avec le gouvernement, mais il a été déporté par l'aile gauchiste de son parti campé par l'ancien premier ministre, M. Anker Jørgensen.

Dans cette campagne, les sociaux-démocrates préfèrent parler des « vrais problèmes cruciaux qui préoccupent les Danois », à savoir la dégradation de la situation économique et le chômage, qui est de l'ordre de 8 %.

Inquiétude des alliés

Compte tenu de la position stratégique du Danemark, à l'entrée de la Baltique, la résolution n'a guère été appréciée à Washington, Londres, Bonn et Oslo. Les Britanniques, qui doivent venir renforcer l'armée danoise en temps de crise avec les 13 500 hommes de leur « force

tréfle à quatre feuilles », au pouvoir depuis plus de cinq ans et qui ne contrôle que 70 des 179 sièges du Folketing, paraît en effet un peu fatigué. L'entente laisse à désirer entre conservateurs, libéraux, centristes démocrates et chrétiens populistes. Des divergences de plus en plus importantes se manifestent sur l'orientation de la politique économique, la politique agricole et l'aide au tiers-monde. Par ailleurs, les chrétiens populistes ne sont pas sûrs d'obtenir le 10 mai les 2 % de voix nécessaires pour siéger au Folketing.

L'incertitude plane également à gauche, où les socialistes du peuple, portés au pouvoir en 1982, ont subi en 1987) jours un rôle-clé entre les deux blocs de force sensiblement égale, au lendemain de la consultation. Champion du pacifisme, de la coopération internationale et du compromis sur la politique étrangère, ce parti a été dirigé par son leader, M. Niels Helveg Petersen, conduisant les négociations sur la formation du futur gouvernement, qui pourraient cette fois être longues...

Les élections superflues ? Beaucoup de penseurs à Copenhague. Durant la campagne, on a parlé de l'OTAN, de la politique anti-nucléaire danoise, des armements atomiques britanniques et américains, de M^{rs} Thatcher et de Ronald Reagan, qui veulent « imposer leur loi aux Danois ». Pas un mot en revanche des navires soviétiques porteurs d'armes nucléaires qui sillonnent dans les eaux internationales au large des côtes danoises.

ALAIN DEBOVE.

(Publicité)

JOBERT :
« LA FRANCE DANS LA MASSE »
L'ouvrage de la diplomatie française comme alternative, contradictions et erreurs de calcul ont séduit Paris à l'impasse, dans le monde arabe.
Dans le numéro de mai d'ARABIES en kiosques et en librairies
78, rue Jouffroy, 75017 Paris
Tél. : 46.22.34.14.

Diplomatie

Le retour de M^{me} Prieur en France

Le Quai d'Orsay invoque également de « graves raisons familiales »

Le capitaine Dominique Prieur a été accueilli, dans la nuit du vendredi 6 mai au samedi 7 mai, à l'aéroport militaire de Villacoublay, par le ministre de la Défense, M. André Girard. Un petit groupe de journalistes et de photographes présents était tenu à distance par les services de sécurité. M^{me} Prieur, qui est âgée de trente-huit ans, portait, malgré l'obscurité, des déclarations sur son visage. Elle était accompagnée de son époux, le commandant Joël Prieur.

Vendredi, en fin d'après-midi, un porte-parole du Quai d'Orsay avait déclaré que M^{me} Prieur était enceinte, et que son retour revêtait « un caractère d'urgence particulière pour des raisons familiales graves ». « Le gouvernement néo-zélandais », a-t-il précisé, « a été immédiatement informé en même temps qu'il était invité, en application de l'accord franco-néo-zélandais du 9 juillet 1986, à procéder à une expertise médicale ». « La base médicale de Hao ne disposant pas de facilités appropriées, le rapatriement vers la métropole de M^{me} Prieur a été décidé », a-t-il ajouté.

Vendredi soir, M. Louis Maire, le père de M^{me} Prieur, lui-même hospitalisé, a déclaré, dans un entretien téléphonique diffusé par RMC, que le retour de sa fille constituait une surprise « absolue ». « Je suis très malade, ce qui me fera plaisir, c'est de la revoir avant de mourir », a-t-il dit. Il a néanmoins attaché sa surprise en ajoutant : « Elle disait qu'elle n'en avait plus que pour dix-sept ou seize mois » dans sa dernière lettre.

De son côté, M. Jacques Chirac a déclaré, vendredi à Agen (voir par ailleurs l'article de Patrick Jarreau), que le retour de l'agent de renseignement français était « conforme aux accords franco-néo-zélandais ». « M^{me} Prieur est actuellement enceinte et l'accord prévoyait que, dans cette circonstance, elle devait être rapatriée à Paris. Moi, je respecte ma signature. Son état a été officiellement constaté par la faculté, j'ai pris la décision de la ramener à Paris », a-t-il dit en rendant un vif hommage au capitaine Prieur ainsi qu'au commandant Mafart, ramené en métropole en décembre également pour raisons de santé.

Entre-temps, le représentant de la France à l'ONU, M. Pierre-Louis Biais, a informé le secrétaire général de l'Organisation internationale M. Perez de Cuellar, des raisons du retour en métropole de M^{me} Prieur. L'ONU avait facilité, en 1986, le règlement du contentieux franco-néo-zélandais en offrant son arbitrage. M. Perez de Cuellar a refusé de se prononcer sur le transfert du capitaine Prieur. « Je n'ai pas encore eu le temps d'étudier cette affaire et il est encore trop tôt pour

donner une réaction », a-t-il déclaré à l'AFP.

Après avoir déclaré que ce transfert s'était effectué sans le consentement de son gouvernement — donc, apparemment, contrairement à l'accord franco-néo-zélandais — le premier ministre de Wellington a décidé, depuis, d'attendre l'issue du scrutin présidentiel de dimanche pour faire d'autres déclarations sur cette affaire. Dans la capitale néo-zélandaise, on estime qu'il rejetera alors les explications françaises. Jeudi, en annonçant le retour en métropole de M^{me} Prieur, M. David Lange avait contesté qu'un état de grossesse pouvait justifier un transfert. « L'accord ne dit rien de tel. Il est précis et ne prévoit pas cela. Depuis des temps immémoriaux, les gens du Pacifique ont des bébés sans aller en France. L'accord stipule que les agents — Je cite — n'auront sous aucun prétexte le droit de quitter l'atoll [de Hao] sans accord mutuel entre les deux gouvernements ».

Entre-temps, cette affaire ainsi que les circonstances de la libération des trois otages au Liban et la tragédie de Nouvelle-Calédonie sont l'objet de graves critiques outre-Manche. « Honte à Chirac », titre, samedi, le Times de Londres, en commentant : « La politique française est devenue un horrible mélange d'arrogance brutale à l'égard des faibles — les militants de Greenpeace, les Néo-Zélandais, et les Canaques de Nouvelle-Calédonie — et de servilité à l'égard d'un Etat qui semble avoir aujourd'hui emprise sur la France. Et tout cela pour servir de petits intérêts politiques, au détriment de ceux du pays et du monde libre ». « Il ne s'agit pas de patriotisme mais de vulgaire opportunisme, indigne d'une grande nation », estime le quotidien conservateur.

Le Daily Telegraph parle, pour sa part, de « cynisme » et d'« impudence » en ajoutant : « La conduite française est déplorable (...) mais on sait bien que la moralité n'a jamais eu la moindre part dans la diplomatie française ». Le Financial Times, qui, à l'instar du Telegraph, donne M. François Mitterrand « grand favori », estime que la campagne électorale a pris, au cours des derniers jours, le ton d'une « mauvaise farce ». Au-delà « des questions restées en suspens » dans les affaires des otages du Liban et de la Nouvelle-Calédonie, les deux événements « posent de sérieux problèmes de principe politique », ajoute le quotidien des milieux d'affaires. « Et pour couronner le tout », M. Chirac ordonne le rapatriement de M^{me} Prieur « au mépris de la sentence prononcée contre elle », conclut-il.

Enfin, l'organisation Greenpeace a fustigé sur le transfert de M^{me} Prieur, exprimant sa « colère contre l'arrogance de l'action française ».

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan Deux photographes soviétiques tués

Alexander Sekretariov et Sergueï Sevrouk, photographes aux Izvestia, ont été tués à la suite d'une embuscade tendue par la résistance, le mercredi 4 mai, à un convoi militaire à proximité du tunnel de Salang, sur la route reliant Kaboul à la frontière soviétique.

D'autre part, le département d'Etat américain a indiqué, vendredi, qu'un gouvernement provisoire formé par la résistance, pour faire pièce à celui de Kaboul, devrait répondre à certains critères, dont le contrôle d'une partie du territoire afghan, pour être reconnu par Washington.

Enfin, avant de quitter New-Delhi, où il a effectué une visite officielle de trois jours, le président Najibullah a confirmé qu'il refusait de prendre une mesure de grâce en faveur du Français Alain Guillo et de l'Italien Feusto Blasovico, deux journalistes en prison à Kaboul pour « actes d'espionnage et de subversion ». — (AFP.)

Grèce

Démission du ministre de l'éducation et des cultes

Le premier ministre grec, M. Andreas Papandréou, a accepté la démission, le vendredi 8 mai, du ministre de l'éducation et des cultes, M. Antonis Tritsis. Le départ d'un des chefs de file du PASOK (Parti socialiste au pouvoir) intervient alors que les enseignants du secondaire ont décidé une grève limitée à partir du 23 mai, lorsque débiteront les examens de fin d'année. Ils se sont déjà mis plusieurs fois en grève depuis le mois de janvier pour réclamer des hausses substantielles de salaire et la modernisation du système d'éducation. A la fin de l'année dernière, les étudiants valaient égale-

ment manifesté à plusieurs reprises pour protester contre le manque de moyens des universités et des écoles techniques.

Par ailleurs, M. Tritsis s'était fait remarquer en 1987 en faisant voter une loi sur l'expropriation des biens de l'Eglise orthodoxe, lui valant les foudres des autorités religieuses. Après plusieurs mois de conflits, le gouvernement et l'Eglise sont parvenus à un compromis au début de l'année. — (AFP.)

URSS

M. Gorbatchev souhaite qu'une « nouvelle page » s'ouvre dans les relations avec le Japon

Moscou. — M. Mikhaïl Gorbatchev a souhaité, le vendredi 8 mai, qu'une « nouvelle page » s'ouvre dans les relations entre l'URSS et le Japon. « Il est grand temps de tourner, enfin, une nouvelle page », a-t-il déclaré lors d'une rencontre avec le chef du Parti socialiste japonais, M. Takako Doi, selon l'agence officielle soviétique Tass. L'approche soviétique des relations bilatérales est guidée par « les réalités de l'après-guerre », a ajouté le numéro un soviétique, faisant apparemment allusion aux îles Kouriles du Nord, rattachées à l'URSS en 1945 et dont le Japon réclame la restitution.

Cette question est la principale entrave à l'amélioration des relations bilatérales. L'Union soviétique refuse d'aborder le problème, affirmant que le Japon a renoncé à sa demande de restitution de l'île de Nancho en signant un traité de paix en 1951. M. Gorbatchev a estimé « anormal » l'état actuel des relations soviéto-japonaises alors que des progrès sont réalisés dans les relations de l'Union soviétique avec l'Europe occidentale, l'Amérique latine et même, en dépit de grandes difficultés, avec les Etats-Unis.

POLOGNE

Les autorités envisagent des mesures d'exception pour mettre fin aux grèves

Selon un projet de loi qui lui confère des pouvoirs « extraordinaires » et qui doit être présenté à la Diète le 11 mai, le gouvernement polonais pourra interdire « toute grève et toute forme de protestation » et dissoudre les organisations à un an d'emprisonnement. Ce projet a été discuté, le vendredi 6 mai, au cours d'une réunion du conseil économique et social de la Diète, présidé par M. Mieczyslaw Rakowski. Ces pouvoirs exceptionnels seraient également accordés au gouvernement jusqu'à la fin de l'année pour mettre en œuvre les réformes « qui sont à l'origine des

troubles sociaux ». Ils permettront au pouvoir de contourner les réglementations bureaucratiques existantes afin de « geler les prix et les salaires, créer de nouveaux impôts, procéder à des licenciements, accélérer les procédures de mise en faillite pour les entreprises déficitaires, renvoyer des dirigeants d'entreprise et ordonner des changements dans les structures de gestion ».

Les ouvriers des chantiers navals Lénine à Gdansk ont entamé, le samedi 7 mai, leur sixième jour de grève et d'occupation des usines, autour de Lech Walesa, le leader de

Solidarité. Le complexe industriel était toujours encerclé par un important dispositif policier. Le nombre des ouvriers, qui étaient trois mille au début du mouvement, a sensiblement diminué au fil des jours. Ils ne sont plus à présent que mille cinq cents. Une grande partie d'entre eux, peut-être affrayés par les rumeurs d'une offensive « toujours imminente » des forces de l'ordre, ont préféré rentrer discrètement chez eux. Mais, selon Solidarité, dix des douze mille employés des chantiers sont prêts à se mobiliser « en cas d'urgence ».

Aux aciéries de Nowa-Huta, la situation est beaucoup plus confuse. Les autorités indiquent que les activités n'ont que « partiellement » repris en dépit de la brutale intervention, jeudi, des forces de l'ordre. Plusieurs ouvriers ont été déferés, vendredi, devant des tribunaux de simple police. Les premières condamnations rendues publiques témoignent d'une grande sévérité : entre deux semaines et un mois de prison ferme ou 80 000 zlotys d'amende, soit l'équivalent d'environ deux mois de salaire en Pologne.

M. Bogdan Lis, membre de la direction nationale de Solidarité, a été condamné, vendredi, à Gdansk, à trois mois d'emprisonnement pour « incitation à la grève ». Les responsables du syndicat dissous pour la région de Varsovie ont appelé, le 6 mai, tous les ouvriers des entreprises de la province à entreprendre des « actions de protestation » pour soutenir les grévistes de Gdansk et Nowa-Huta. L'agitation continue à se développer par ailleurs dans le milieu étudiant à Gdansk, Cracovie, Lublin, Varsovie et Wrocław.

De son côté, l'évêque polonais a officiellement annoncé, vendredi, l'échec des deux missions de médiation qui s'étaient rendues, sous son patronage, à Nowa-Huta à Gdansk pour tenter de trouver une solution aux conflits.

A Londres, le Foreign Office a appelé le gouvernement polonais à recourir « à la persuasion et au dialogue plutôt qu'à la coercition et à la répression » dans la situation actuelle. En France, les confédérations CFDT, CFTC, CGC, FO et FEN protestent dans un texte commun qui a été remis, le 6 mai, à l'ambassade de Pologne à Paris « contre l'attitude du pouvoir polonais qui essaye, par une répression brutale, d'écraser les grèves » et soulignant que celui-ci « entame des négociations avec les comités de grève ». — (AFP, Reuters.)

THIERRY MALINIAC.

ESPAGNE

Les dirigeants socialistes en proie à la calomnie

MADRID
de notre correspondant

Une campagne est en cours visant à « saper la confiance des citoyens dans leurs responsables politiques » et, par là même, à « affaiblir la crédibilité du système démocratique ». Depuis plusieurs semaines déjà, certains dirigeants socialistes se laissent entendre. Cette fois, c'est le président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez lui-même, qui l'a franchement affirmé lors d'une conférence de presse, donnée le vendredi 6 mai au palais de la Moncloa à Madrid.

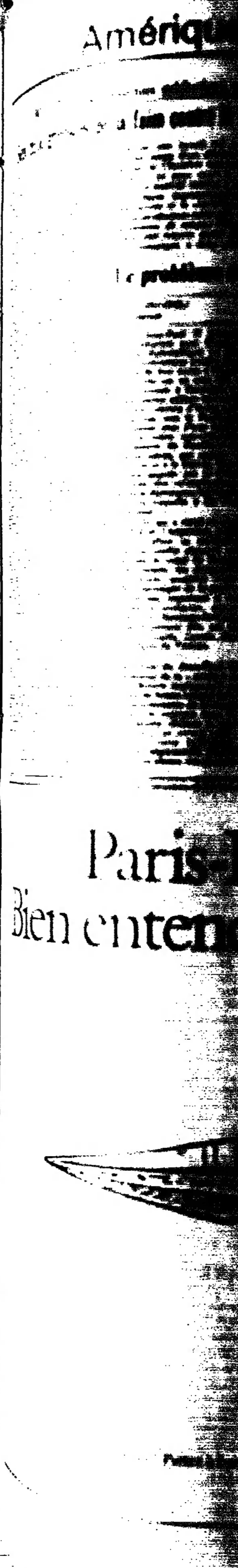
M. Gonzalez a dénoncé les « coïncidences dans les attaques sur l'honorabilité » des hommes politiques aujourd'hui au pouvoir. Habituellement très réservé dans ses déclarations, il n'a cette fois pas ménagé ses mots : « Certains identifient aujourd'hui classe politique et vénalité, et le font depuis des positions liées au passé le plus sombre de l'Espagne. Ce qui leur déplaît, c'est que les socialistes aient obtenu deux fois de suite la majorité absolue. Cela déplaît à ceux qui étaient habitués à penser que le pouvoir constituait un droit naturel de la classe, ou du petit groupe auquel il appartenait ».

Qu'est-ce qui a motivé de la sorte l'ire gouvernementale ? Diverses attaques, toujours très étiées, lancées ces derniers semaines par plusieurs journaux et reprises ensuite par l'opposition, mettant en cause certains proches de M. Gonzalez.

Ces derniers sont accusés d'avoir bénéficié des faveurs de l'administration dans des opérations immobilières, notamment en Andalousie. Derrière ces critiques ponctuelles se dessine, dans certains organes de presse, une campagne plus insidieuse, présentant l'ensemble des responsables politiques comme des professionnels de la comédie, et le Parlement comme une simple source de dépenses excessives grevant le contribuable.

« Nous faisons face à une véritable tourmente antidémocratique », affirmait, il y a quelques jours, M. Alfonso Guerra, vice-premier ministre. Si l'expression a été jugée exagérée, elle n'en reflète pas moins l'inquiétude réelle du gouvernement. Certains de ses membres soulignent en privé que la faiblesse électorale de l'opposition est en train de provoquer un pourrissement du débat politique national. Face à l'hégémonie du Parti socialiste, la critique à l'égard du pouvoir tend à se concentrer de plus en plus dans les colonnes de la presse, féroce et hostile dans sa grande majorité au gouvernement, plutôt qu'à la tribune du Parlement. Ce qui rend la réplique difficile, d'autant que la lenteur traditionnelle de la justice espagnole rend illusoire le voie du recours en diffamation. Vainqueurs indiscutés dans le combat électoral, les socialistes espagnols semblent avoir perdu tragiquement la bataille des moyens de communication.

THIERRY MALINIAC.



صكزامن الأصل

Politique

La campagne de M. François Mitterrand

« La République demain, la République toujours »

PORTET-SUR-GARONNE (Haute-Garonne) de notre envoyé spécial

M. François Mitterrand n'a pas vraiment apprécié que les partisans de M. Jacques Chirac tentent de se poser — face à lui qui en serait le fossoyeur — comme les défenseurs épluchés de la République. En organisant un rassemblement de défense de la République à Paris, en développant ce thème, ils lui ont, en quelque sorte, fourni l'essentiel de la trame du dernier grand discours électoral de sa carrière politique.

M. Mitterrand a donc prononcé un discours aux accents très républicains, commencé sur un ton badin et ironique pour mieux introduire, comme à l'accoutumée, les accents lyriques de la suite.

Ironie d'abord pour évoquer la manifestation parisienne : « Encore, dit l'orateur, les passions politiques brassent-elles du côté de la place de la Concorde, où l'on prétend sauver la République, mais je ne sais pas laquelle, contre le président élu par les Français ! Seulement voilà, cela prouve d'abord qu'ils ne sont pas tranquilles sur les résultats de dimanche ! Ensuite, c'est supposer que le peuple français, dans sa majorité, serait disposé à se laisser faire ! Et cela laisserait penser que moi-même je serais disposé à ne laisser faire ! Eh bien ! Je dis en souriant — parce qu'il y a dans tout cela beaucoup de bruit pour rien — que je compte bien qu'à partir du moment où la France se sera prononcée nous allons nous mettre au travail en laissant sur le bord de la route un certain nombre d'hommes et de femmes qui ne se sont pas encore remis de leur agitation chronique ! »

Lyrisme ensuite pour évoquer, sous la vague d'applaudissements qui enfle à mesure, « la République,

M. François Mitterrand a tenu, le vendredi 6 mai, à Portet-sur-Garonne, près de Toulouse, le dernier meeting de sa dernière campagne présidentielle. Devant environ cinquante mille personnes, il s'est attaché à dénier aux chiraquiens le monopole de la République, tout en adressant un hommage appuyé à M. Lionel Jospin et une sorte d'adieu aux nombreux dirigeants socialistes présents, dont M. Michel Rocard, qu'il a également félicités. La chanteuse Barbara, qui avait interprété, lors du premier meeting à Rennes, le 8 avril, sa chanson *Regarde*, composée après le 10 mai 1981, l'a également chantée, cette fois en duo avec Jacques Higelin, pour cette tombée de rideau.

demain, demain, la République, encore, la République, toujours plus », pour rappeler « l'histoire que nous portons aujourd'hui et que j'entends porter plus loin », pour dire qu'il a « vécu avec au fond de [lui] l'image de ces foules montantes, de ces foules abandonnées (...), de ces foules abandonnées qui, depuis le début de l'ère industrielle, avaient fini par croire que seul le désespoir serait leur lot, pour eux et pour leurs enfants... »

La République que définit M. Mitterrand pour demain devrait se fonder sur un projet : « Liberté (...), égalité des chances (...), respect des autres. » A travers cette devise actualisée, le président-candidat peut brasser tous les thèmes qui lui tiennent à cœur : la décentralisation, parce qu'« en France il y a autant de républiques qu'il y a de façons d'être », la cohésion sociale, la nécessité du « partage », la Nouvelle-Calédonie (voir page ailleurs), parce que c'est l'éducation qui ancre en l'homme « le désir [...] acharné [...] du respect de l'autre, aussi indispensable là-bas qu'ici ». Mais aussi la nécessité d'introduire la « beauté » dans la vie de tous les jours, de penser à la vie quotidienne des gens parce que « l'extrême droite se nourrit des désordres intimes d'une société sans équilibre ». « La France, c'est quand même d'abord les Français ! », lance M. Mitterrand.

Accusé d'être un mauvais républicain, un homme du passé, un diviseur des Français, le président-candidat, l'air de rien, s'emploie à réfuter minutieusement, point par point, La République ? On l'a vu. L'avenir ? Le « quelque chose » qu'il faudra commencer dès le 9 mai — « Nous n'avons pas besoin, cette fois-ci, de promettre le changement. Ils se fera, si j'ose dire, tout seul », — est l'un des leitmotivs d'un discours entamé, comme pendant toute la campagne, par un complet sur l'Europe. Le rassemblement des Français ? Le Sud-Ouest, lui aussi, avallera sa louche de potion d'« ouverture » politique et de « rassemblement », pimentée d'ancrage à gauche, puisque M. Mitterrand ne veut surtout pas faire de peine à ses amis socialistes, dont, d'une certaine façon, il prend congé. « J'en appelle au rassemblement contre l'effacement », dit le président-candidat, qui juge lui-même qu'il s'agit de « paroles de sagesse », mais qui « seront entendues jusqu'au plus petit village de France ».

« Sortir de nos propres frontières »

Reste l'ouverture : « On ne peut, a souligné le président-candidat, élargir ses bases qu'à la condition première de rester fidèle à soi-même. On ne peut chercher à rassembler l'immense majorité des Français, y compris nombre de ceux qui nous combattent encore aujourd'hui, que si nous leur offrons, ouvertement et franchement, tout ce que nous sommes en mesure de proposer pour la France, à partir de nos convictions. Nous ne voulons humilier personne, mais il y a assez de chantiers qui s'ouvrent devant nous pour que des bras multiples s'y attaquent. Nous ne sommes pas assez nombreux nous-mêmes. Nous avons besoin des Français au-delà de nos rangs. Nous avons besoin de sortir de nos propres frontières. »

La salle applaudit, bien sûr. D'accord pour l'ouverture. Mais il y a des limites à ses dispositions pacifiques, comme en témoigne ce dialogue de M. Mitterrand avec la foule. Le président : « Des législatives, oui, mais quand ? [...] D'abord, est-ce qu'il en faut ? [...] Oui », rugit la salle. « Plus tard, ou plus tôt ? »

reprend le président. « Plus tôt ! », hurle très distinctement l'assistance. « Vous êtes bien pressés, répond le président, moi je n'en sors pas ! »

Féroce pour les « statistiques déplorable » du gouvernement — la relative embelle des chiffres du commerce extérieur arrache à M. Mitterrand un cruel : « Dans un naufrage, il n'est pas désagréable de sauver quelques planches », — pressé d'en finir avec la « parnithèse » 1986-1988, M. Mitterrand sera, avec une certaine coquetterie, resté fidèle jusqu'au bout à sa ligne de conduite : un dédain — qui se veut d'autant plus meurtrier qu'il est plus affiché — des attaques, jugées trop basses, de l'adversaire : « Je n'attaquerai pas spécialement les personnes, lance-t-il au début du meeting. Je ne l'ai pas fait ; je n'ai pas été payé de retour. Mais si je pense, pardonnez cette vanité, que je puis fournir un assez bon sujet de dissertation pour mes adversaires, eux ne m'intéressent pas assez pour que je compose la rédaction ! »

Et à la fin de la réunion : « Je ne me livrerai à aucune méchanceté ni à aucune polémique hargneuse ; je n'aurai pas un cri de colère, même si, parfois, j'en ai ressenti le besoin. Si les injures entendues de jour en jour pendant des mois (...) avaient pu m'user, il ne resterait rien de moi (...), mais je dispose peu-être de l'intérieur de moi d'une forme de résistance qui me permet de traverser ces périodes difficiles avec le sentiment qu'un bouc du compte je ne rendrai pas la pareille, avec cependant un petit sourire satisfait d'avoir à me dire, avec tous ceux qui m'entourent (...) : après tout, c'est nous qui sommes là... »

JEAN-LOUIS ANDRÉANL

M. Mitterrand — Plusieurs personnalités d'origine maghrébines ont signé un appel à voter pour M. François Mitterrand au second tour de la présidentielle. Elles ont expliqué qu'il fallait « faire barrage au danger qui pèse sur la République française », « tout simplement parce qu'il y a 15 % de voix pour Le Pen et que Pasqua a les mêmes valeurs que lui ». Parmi les signataires, on relève les noms de M. Mohamed Bengouer, ancien préfet, Tahar Ben Jeloun, ancien député, 1987, Smail, conseiller de son conseil, M. Gérard Touati, président du conseil national des jeunes entrepreneurs, qui avait conduit la liste initiatives 1984 aux élections européennes de 1984, appelé lui aussi à voter pour M. Mitterrand, qui « a réussi ce pari extraordinaire de réconcilier les Français et leurs entreprises ». Il critique ainsi la prise de position de M. Bernasconi en faveur de M. Chirac, « dont le gouvernement, d'après M. Touati, n'a rien fait pour les petites et nouvelles entreprises ».

Les adieux à Toulouse

PORTET-SUR-GARONNE (Haute-Garonne) de notre envoyé spécial

Cela ressemblait à des adieux, en termes de musio-hall, à une première sortie. François Mitterrand a pris, le vendredi 8 mai au soir, congé de Toulouse, la ville fétiche des meetings de fin de campagne. Il sait qu'on n'y dressera plus de chapiteau pour son compte, puisque, après le 8 mai, il ne briguera plus, dans sept ans, de nouveau mandat.

Aussi s'est-il autorisé, sans tyrisme, comme pour une confidence en famille, à dresser un bilan de son œuvre, à évoquer son départ, un jour, et le testament qu'il laissera derrière lui. Coquetterie ? Toute la soirée, le chef de l'Etat a parlé comme s'il pensait raisonnablement être élu dimanche. Mais, bouleversant les règles de la chronologie, il a anticipé sa chronique personnelle. Les candidatures à la présidence de la République (...), « c'est-à-dire, et tout cela n'a qu'un temps, et d'abord la vie, et d'abord la mienne. Je sais bien que j'ai engagé en ces mois de mars, d'avril et de mai l'ultime bataille politique (...), il me faudra désormais serrer les autres à assurer la suite ».

Il éprouve « ni de peine ni de nostalgie ». « Parce que nous commençons quelque chose. Mais avec lui, après lui, un jour, d'autres viendront. Le témoin passe. » « Il y aura d'autres combats. Vous y serez. Je n'en serai pas très éloigné. » Pour François Mitterrand, le mouvement lancé le 10 mai 1981 doit s'amplifier le 8 mai 1988 un rassemblement au-delà du Parti socialiste. Pour la suite, plus tard, il rêve d'une large majorité républicaine, mais il a prévu, vendredi, comme une évidence : il n'en sera plus. Ou alors comme un sage retiré des affaires de la cité après duquel on pourra aller chercher conseil.

Lui aura assuré la première phase et il s'en accorde quelques mérites. « Avoir tenu les anneaux de la chaîne assez longtemps pour avoir changé mon temps. » Avoir donné « à la société française sans nouveau ». « Alors, s-t-il affirmé, je suis le dira très tranquillement, alors j'aurai le sentiment d'avoir réussi ma propre vie [...] ».

A d'autres reviendra la charge de poursuivre « le rassemblement des Français ». Plus à lui. Plus au PS non plus, qu'avec les années, devra convaincre d'autres courants de l'opinion. Alors, avec ces adieux d'avant l'heure, paradoxaux à la veille d'une victoire qu'il estime possible, le président-candidat a aussi évoqué cette page à tourner, dans l'avenir du prochain septennat, en saluant les socialistes de la première époque.

Lionel Jospin surtout, dont François Mitterrand a rappelé qu'il allait bientôt quitter, à sa propre demande, la tête du Parti socialiste. Il a distingué de ses autres compagnons, son lieutenant (dont M. Jospin est l'un des représentants à l'Assemblée), « il en vaut la peine. » Puis il a passé en revue la troupe de ses fidèles, « les bons soldats qui [n'avaient] pas cherché à devenir des capitaines ». Les capitaines aussi, dans une liste apparemment chronologique. Pierre Mauroy, « l'homme des fondations », Laurent Fabius, « l'homme des éclousions », Michel Rocard, « l'homme de tant de renouvellements », ont été remerciés « pour l'avoir accompagné jusqu'à cette étape de [son] chemin ».

Ph. BOGGIO.

En Gironde Un militant socialiste blessé dans une altercation

Un militant du PS et de la Ligue des droits de l'homme, M. Jean-Paul Lafon, a été blessé à l'œil, dans la nuit du 4 au 5 mai, à Souillac (Gironde), d'un coup de pistolet à gaz lacrymogène au cours d'une altercation entre colporteurs d'affiches. M. Lafon rentrait chez lui après une distribution de tracts en compagnie de trois camarades, dont Jean-Pierre Dubernet, secrétaire de la section socialiste de Saint-Vivien-de-Médoc. Les quatre hommes surpris une équipe électorale en train, selon M. Dubernet, de « recouvrir d'affiches et d'inscriptions Chirac 88 les

panneaux indicateurs de la commune et le Perron de la mairie ». Les militants socialistes poursuivaient en voiture l'équipe adverse, qui rentrait à Souillac. Devant le domicile de l'un des colporteurs d'affiches, il y eut une altercation. Toujours selon M. Dubernet, « l'un des hommes s'est écrié, a sorti un pistolet et a tiré sur Jean-Paul Lafon ». Celui-ci a été hospitalisé dans un service ophtalmologique du CHR de Bordeaux, et son avocat, M. Gérard Boulanger, a déposé une plainte contre X. — (Correux)

L'écart déterminant

(Suite de la première page.) Le premier ministre aura, de toute manière, durci le combat si radicalement que le débat politique de l'après-8 mai en sera marqué. Comme l'explique pour, semble-t-il, le regretter l'un des plus « chiraquiens », des représentants de l'UDF, M. André Rossignol, président du Parti radical, la bataille a été si rude qu'elle ne peut conduire qu'à une dissolution rapide de l'Assemblée nationale et à une nouvelle guerre de tranchées électorales.

Pour M. Mitterrand, la victoire de 1981, était l'aboutissement d'une stratégie, celle de l'union de la gauche, le début d'une réhabilitation du socialisme au pouvoir et la manifestation attendue des vertus de l'alternance politique. Une nouvelle victoire le 8 mai serait le commencement d'autre chose, d'une « aventure » — comme dit M. Chirac — dont on ne connaît pas les contours. Pour le dessiner, M. Mitterrand disposerait de deux instruments : la formation d'un gouvernement de large ouverture ou, du moins, qui ne serait pas, comme celui de M. Mauroy en 1981, socialiste quasi homogène ; le programme de ce gouvernement établi sur la base de sa campagne présidentielle — revenu minimum, impôt sur les grandes fortunes, crédits pour l'éducation et latitude laissée à l'Assemblée, donc aux centristes, de modifier la loi électorale, — mais orienté de telle sorte qu'il pourrait correspondre soit à l'espoir de faire naître des majorités d'idées, soit à la volonté de dissoudre immédiatement l'Assemblée nationale.

JEAN-MARIE COLOMBANI et JEAN-YVES LHOMEAU

LIVRES POLITIQUES, par André Laurens

L'HORIZON du prochain septennat est celui de l'Europe, de 1992 et au-delà. Voici deux manières de s'en préoccuper. La première a été inscrite dans une perspective volontariste et engagée, la seconde décrit des évolutions dominantes et envisage, à partir de ces données, l'avenir. A l'heure du message superficiel et rapide, qui privilégie l'ampleur de la diffusion plutôt que la profondeur de la réflexion, il faut beaucoup d'énergie et pas mal de courage pour lire une revue trimestrielle de quelque deux cents pages. Saluons donc l'entreprise d'Edgard Pisani et de ses amis qui proposent le premier numéro de l'*Evénement européen*. Revue politique et culturelle, européenne au sens large, qui veut « épouser la gauche européenne » sans être l'émanation d'un parti, explique Edgard Pisani. Lequel enchaîne aussitôt avec une réflexion sur « le socialisme et la société ».

en s'accordant avec leurs partenaires dans leur vision de l'Europe. Ce souci est partagé par Peter Glotz, député SPD au Bundestag, qui dans la même revue écrit : « Le malaise de la gauche en Europe provient avant tout de son incapacité à concevoir une politique européenne. »

Parmi les autres contributions qui balayent tout le paysage politique européen, figure celle de **L'Europe dans tous ses Etats** de l'écrivain Manuel Vazquez Montalban, qui évoque avec subtilité la transition démocratique en Espagne et appelle l'Europe à se donner d'autres instruments « que ceux dont elle dispose actuellement, à savoir une simple politique d'Etat — et quelques déclarations d'Etat » et à élargir sa base sociale aux mouvements qui dénoncent les désordres nouveaux du capitalisme.

Dans la *Moloch en Europe*, Mattel Dogan et Dominique Pelassy examinent deux mouvements qui affectent les pays européens comparables : la part croissante du rôle et de la place de l'Etat et sa « corporatisme », en ce sens que « les forces vives qui animent le tissu social remontent largement à l'intérieur des arènes » du Moloch moderne. Cela ne se fait pas partout de la même manière mais, par exemple, au niveau des masses financières brassées par l'Etat, la France n'est pas dans une situation

exceptionnelle. Sur les quinze démocraties compétitives et durables qui se trouvent en Europe, aucune, notent les auteurs, n'a échappé à la transformation de son économie libérale en économie mixte.

Il décrit comment les principaux pays concernés ont vécu cette évolution et comment le corps social a réagi à travers le jeu combiné de ses divers acteurs (électorat, groupes de pression, syndicats, personnels politiques). On voit bien que, derrière la grande variété des situations, des comportements et des structures, il y a une communauté de problèmes. Ce qui conduit les auteurs à s'interroger sur les orientations que prendront les sociétés européennes, suivant qu'elles continueront ou non à s'étriquer et à se corporatiser.

Plusieurs facteurs entravent en jeu, parmi lesquels Mattel Dogan et Dominique Pelassy recensent « l'ubiquité de la social-démocratie en Europe », le rôle de « la nouvelle classe mandarinale », conçue désignant « le clergé étatiste », qui favorisent la croissance de l'Etat ; la capitalisation des pensions, l'effacement des salariés au capital de leur entreprise, la limitation de la fonction immobilisatrice de l'Etat au profit de l'accession à la propriété, qui développent la société civile en réduisant la part étatique de la gestion. Une approche de l'Europe de demain qui devrait intéresser tous ceux qui s'interrogent à ce sujet.

* *L'Evénement européen* : la gauche dans tous ses Etats. Seuil, 173 pages, 75 F.
* *La Moloch en Europe*, par Mattel Dogan et Dominique Pelassy. Economica, 226 pages, 98 F.

POINT DE VUE Rassembler, vite !

par Jean Vries (*)

Plus encore que la clé du second tour, c'est la clé de l'après-8 mai que nous livrent les résultats du 24 avril. Ils désignent à la fois le mal et le seul remède possible. Le mal, dont le vote Le Pen n'est plus seulement le symptôme, mais un des aspects les plus inquiétants, le mal, c'est la peur ; peur de l'autre, peur du futur, peur de se perdre.

Peur née de la crise économique ; du brouillage de nos points de repère culturels et moraux ; de nos tentatives de guerre raciale, ce pays a besoin d'une cure de confiance.

Mais cette confiance ne pourra lui être inspirée ni par le Parti socialiste à lui seul, ni par l'actuelle majorité à elle seule : cela aussi est un enseignement du 24 avril. La mission que les chiffres du premier tour impartissent à François Mitterrand est dès lors claire, pour difficile qu'elle soit : mobiliser, au-delà de la gauche, le plus grand nombre de bonnes volontés démocratiques, pour s'attaquer, avec l'énergie, la lucidité et la générosité qui s'imposent, aux causes objectives de la peur.

Les mesures à prendre sont coûteuses ; elles peuvent être impossibles ; leur cohérence peut ne pas apparaître au premier abord ; il faut

dra retrousser ses manches et se creuser la tête ; ne faut-il pas à la fois transférer des ressources en faveur de la formation et alléger les charges des entreprises ? Favoriser la prise de risques et combattre l'exclusion ? Intégrer les étrangers et lutter plus efficacement contre l'immigration clandestine ? Construire l'Europe et retrouver la valeur de la patrie ? Dépiéler le SIDA et faire respecter les droits des personnes atteintes ?

De telles mesures ne peuvent être assumées que par un gouvernement suffisamment à l'abri des polémiques et des surenchères. Un gouvernement qui n'ait pas à se garder constamment à sa droite et à sa gauche. Un gouvernement dont les initiatives n'aient rien de grave à craindre du débat public. Un gouvernement qui ferait taire, pour un temps, les querelles désormais dérisoires entre ces sociaux libéraux que sont devenus les socialistes et les libéraux sociaux de la « droite civilisée ». Un gouvernement d'ouverture préparant, lorsque les rancœurs seraient digérées, un gouvernement de coalition.

Encore faut-il que le rassemblement ne soit pas seulement le fruit d'une habileté de candidat, le produit d'un compromis d'appareil. Rassembler deux Français sur trois : nous savons déjà ce que c'est possible. Depuis le 24 avril, nous savons ce que c'est vital.

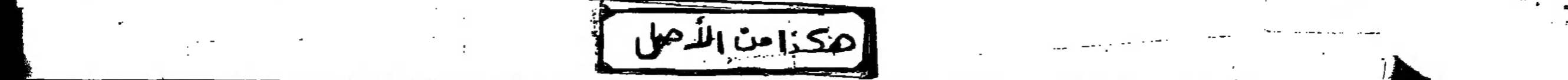
(*) Pseudonyme d'un groupe de hauts fonctionnaires.

EN BREF

Quatre anciens premiers ministres pour M. Chirac. — MM. Michel Debré, Maurice Couve de Murville, Jacques Chaban-Delmas et Pierre Messmer, qui furent premier ministre du général de Gaulle ou de Georges Pompidou, ont lancé un appel pour voter pour M. Chirac afin de « sauver la V^e République ». Car, d'après eux, M. Mitterrand en « ne cachant pas qu'il gouvernera avec des majorités de rencontres parvenues à l'esprit des institutions (...) et veut augmenter le pouvoir des formations politiques ».

M. STASI : pas de ralliement. — Dans une interview à l'*Express*, M. Bernard Stasi affirme qu'il n'est « pour le moment pas question » de rejoindre une nouvelle majorité en cas de réélection de M. Mitterrand. Il ajoute : « Je suis et je reste solidaire de mon parti. Simplement j'entends me battre pour éviter toute dérive. (...) Nous refusons le tout ou rien. Nous ne serons pas des opposants systématiques. Nous ne sommes pas à droite. Pour le reste on verra. »

M. STROBOIS : contre Khomeiny. — Lors d'un meeting, le vendredi 8 mai à Poissy (Yvelines), M. Jean-Pierre Strobos, secrétaire général du Front national, a commenté « la soudaine libération des otages du Liban », estimant : « Il est clair que Khomeiny a voté Chirac, tout aussi sûrement que moi Strobos, je ne voterai jamais Khomeiny. »



صكزامن الاصل

Politique

La campagne de M. Jacques Chirac

Les partisans du premier ministre place de la Concorde

« Tout est possible »

Chacun a travaillé dans son « créneau ». Chantal Goya, l'idole des rockers des bacs à sable, a lancé un message vibrant : « Pour tous les enfants de France, j'appelle à voter Jacques Chirac ». Alain Prost, plus pilote que jamais, a demandé à tous un bon geste pour que Chirac puisse mettre « la France en pole position ». Et Paul-Loup Sulitzer, auteur de best-sellers et brasseur d'affaires, a clairement signifié qu'il ne fallait pas donner « de chèques en blanc à des littéraires », les socialistes, qui « font de l'économie comme la Cicciolina fait de la politique ».

Sur le pont arrière du podium installé place de la Concorde, à Paris, Jean d'Ormesson, éditeur de *Figaro Magazine* et organisateur, avec l'amiral Philippe de Gaulle, de cette manifestation pour « la défense de la V^e République », pouvait, enfin, respirer. Non, il n'était pas « inconscient », ce « rêveur », est « hurluberlu » qu'il avait redouté d'être depuis trois jours : plusieurs dizaines de milliers de Parisiens, massés entre l'avenue des Champs-Élysées et les Tuileries, étaient bien devant lui, tous occupés à agiter des drapeaux bleus, blancs, rouges, et à crier : « Chirac, Chirac ! »

Alors, Jean d'Ormesson a pris le micro des mains de Nicolas Sarkozy, maire RPR de Neuilly, et Monsieur Loyal de cette réunion, pour revivifier une foule ne sachant plus s'il faut encore y croire ou déjà se préparer à l'échec. « Vous êtes maintenant plus de trois cent mille ! » s'est-il exclamé. Hum... Des sourires sages ont accueilli cette hyperbole. Mais c'est vrai qu'ils furent nombreux à passer faire un tour, après le bureau ou plus tard, profitant d'une journée magnifique, pour entendre les déclarations énamourées, graves, inquiètes de Jacques Martin (« soucieux pour sa famille »), de Philippe Bouvard (« Je crois de tout mon cœur que Jacques Chirac est le président qu'il faut à la France ») ou encore de Jacques Faizant (« Voter blanc, c'est voter rose. Je voudrais dire à ces daltoniens qu'en votant blanc on ne sache pas qu'ils votent rose, ils nous ramènent les Dalton »).

Sur un rythme disco énergique, les grands patrons de médecine, les vedettes du show-biz, les entrepreneurs émérites, les sportifs de haut niveau n'ont pas arrêté de graver les marches du podium pour venir saluer les sympathisants de la majorité ou jeter trois mots bien sentis et bien préparés. C'était, en termes de spectacle, un plateau de rêve avec, au corde à corde, Francine Gomez et Guy Druy, Jean Desailly et le professeur Cabrol, Yves Saint-Martin et M^{me} Lino Ventura, et même Aurel Corné, ancien otage au Liban, annoncé au micro par Nicolas Sarkozy, le président Antoine Pinay, la famille Debré et tant d'autres. C'était ébouriffant,

mais jamais l'on ne sentit ce souffle qui soulève l'enthousiasme. En réalité, ce n'était pas tant une fête en l'honneur de Chirac que la « fête » de François Mitterrand, brocardé mille fois, moqué sur tous les tons. Le Mouvement initiative et liberté (MIL), dirigé par Pierre Debizet, ancien « patron » du Service d'action civique (SAC), a généreusement distribué par milliers des autocollants très appréciés signifiant sans circonlocutions : « Mitterrand socialiste honteux », « Mitterrand Tonton magouille », « Mitterrand, c'est le droit de vote aux immigrés », ou encore « Mitterrand ou la France, il faut choisir ».

La France et les otages. Presque au complet, les ministres du gouvernement Chirac se sont abstenus de participer à cette fête. De Michèle Barzach à Alain Chalandon, de Jean-Bernard Raimond à François Léotard, de Robert Pandraud à Édouard Balladur, ils se sont réfugiés dans les plis du drapeau tricolore, revenant sans cesse sur leur « amour de la France », comme renforcé depuis l'opération militaire d'Ouvéa et la libération des trois derniers otages français retenus au Liban. « Ce soir, nous sommes encore un peu plus fiers d'être Français. Nous ne voulons pas d'une France ennuyée », a résumé Michèle Barzach.

M. Pasqua affirme que M. Mitterrand n'est strictement pour rien dans la libération des otages du Liban

NICE. M. Pasqua a ensuite répondu aux déclarations faites par M. François Mitterrand lors de sa dernière intervention dans le cadre de la campagne officielle à la télévision. « Il a dit : « Il n'y a pas de distinction entre le gouvernement et moi, j'ai pris ma part dans la libération des otages ». J'ai le regret de dire — et je suis très modéré dans mes propos — que le président de la République n'y est strictement pour rien. Peut-être aurait-il pu nous aider. En tous les cas, il ne l'a pas fait. »

An cours d'un meeting, le vendredi 6 mai à Fréjus (Var), M. Charles Pasqua a longuement commenté la libération des otages détenus au Liban, ainsi que l'opération menée par l'armée en Nouvelle-Calédonie. Le ministre de l'intérieur s'est notamment indigné « qu'il y ait toujours dans ce pays le parti du dégoût », « Il y a toujours ceux, a-t-il insisté, qui sont prêts à dénigrer la France et à dénigrer les Français, à se faire l'écho de tous les ragots qui peuvent courir ici ou là, à l'étranger ou en France. Nous n'avons aucune leçon à recevoir de l'étranger. Nous n'avons aucune leçon à recevoir concernant la Nouvelle-Calédonie de l'Australie ou de la Nouvelle-Zélande. Qu'ils fassent donc le ménage chez eux ! Concernant les otages du Liban, nous n'avons aucune leçon à recevoir de l'Angleterre et de M^{me} Thatcher. Et je m'inscris en faux contre les calomnies répandues par ceux qui disent : « Ils ont payé ! » Nous n'avons pas payé, mais ils pensent que nous avons payé parce que c'est ce qu'ils ont fait. Eux, ils ont payé et ils n'ont rien obtenu en échange. »

La France et les otages. Ce fut le refrain énoncé de cette soirée, ponctuée par l'apparition de Charles Pasqua, longuement applaudi, cherchant à doper des militants assurément actifs mais très incertains quant à leur victoire : « C'est vrai que l'espoir a changé de camp, leur a-t-il assuré. C'est vrai que maintenant, tout est possible. Dimanche, Chirac sera président ». Et tandis que le ministre évoquait la Nouvelle-Calédonie, quelques centaines de personnes scandaient « Tjibou assassin, Tjibou assassin ! ».

Dans les premiers rangs de ce rassemblement improvisé en quelques jours, des jeunes, coiffés d'un canotier et couverts d'autocollants, acclamaient cet homme fort apparu sur une musique d'enfer. Il leur restait, en finale, à ovationner Jacques Chirac, qui, par la magie d'un satellite et d'un écran géant, est apparu pour leur dire quelques mots et un grand « merci ». Il leur restait à entonner une *Marseillaise* — celle de Valmy, celle du cœur — avec Line Renaud en jupe noire et veste rose. Il leur restait, encore, la joie de défilé jusqu'à la place de l'Opéra, renvoyant François Mitterrand à Latche et expédiant Jacques Chirac à l'Elysée, se disant que, dimanche soir, la rue ne serait peut-être pas à eux...

LAURENT GRELSAMER.

Les VUES de Raymond Depardon



Vendredi 6 mai, 20 h 30

Place de la Concorde. Le rassemblement pour la défense de la V^e République est terminé. Beaucoup de personnalités ont défilé sur le podium, de l'amiral de Gaulle à Chantal Goya, et de Jacques Martin à Antoine Pinay. Michel Debré était là aussi.

en tête des parlementaires. Seule Claude Chirac a refusé de se montrer en public. Pas question d'aller à l'Arc de Triomphe comme en 1968. Les temps changent. Les amoureux ont toujours vingt ans.

Le meeting de la majorité à Clermont-Ferrand

M. Giscard d'Estaing prodigue ses conseils à l'élu du 8 mai

CLERMONT-FERRAND. M. Jacques Chirac a passé la dernière journée de sa campagne en terre UDF. L'UDF rassemblée à Agen, puis l'UDF vieille socialiste et rapatriée à Perpignan, ont accueilli le candidat « unique » qui s'est imposé à elles le 24 avril, avant que le père de l'UDF, M. Valéry Giscard d'Estaing, ne s'engage « délibérément » au côté de son ancien premier ministre à Clermont-Ferrand.

A Agen, sous un chapiteau dressé dans l'un des deux « huts » (« Terre promise ») du stade de rugby Armandie, le Grand Sud-Ouest était représenté, autour de M. Jean François-Poncet, président du conseil général du Lot-et-Garonne, l'un des grands ducs du barrième, par M. Dominique Bandis, maire de Toulouse, président du conseil régional de Midi-Pyrénées, autre barrième, et par M^{me} Michèle Alliot-Marie, secrétaire d'Etat à l'éducation nationale. Il était plus encore, peut-être, par le président de la Fédération française de rugby, M. Albert Ferrasse, que M. Chirac a assuré de sa présence au Parc des Princes, le 24 mai

prochain, pour la finale du championnat. M. Bandis a assuré M. Chirac de son soutien « loyal » et « désintéressé », et M. François-Poncet l'a félicité d'avoir « réussi pour la France ». M. André Rossinat, ministre des relations avec le Parlement, président du Parti radical, témoignait son appui en silence. Le premier ministre s'est rendu, ensuite, à Perpignan, où il a été accueilli par le maire, M. Paul Alduy, sénateur (PSD), et par M. Jacques Blanc, député (UDF-PR), président du conseil régional de Languedoc-Roussillon. Accompagné de M. Camille Cabana, secrétaire d'Etat, M. Chirac a renouvelé, devant quelques centaines de personnes, dont de nombreux rapatriés, ses engagements envers eux-ci.

C'est à l'aéroport d'Aulnat, près de Clermont-Ferrand — le maire de la ville, M. Roger Quilliot, ancien ministre socialiste, ayant, par ailleurs, refusé de louer son palais des sports pour la circonstance — que M. Chirac est venu recevoir l'adoubement promis par M. Giscard d'Estaing. Entré seul sur la scène, le premier ministre en est descendu, après avoir salué l'assistance, pour accueillir le président du conseil régional d'Auvergne. Celui-ci a d'abord expliqué pour quelle raison il était présent : « Pour démontrer, a-t-il dit, que l'union, que j'ai sans cesse appelée de mes vœux depuis sept ans, est la condition nécessaire de toutes nos victoires et, dimanche, celle de votre succès. »

« On va gagner ! », scandait la foule. « On va gagner », a répondu M. Giscard d'Estaing, mais, juste avant, on va parler. Il y avait de quoi, en allait le voir. L'Auvergne, d'abord, « chacun le sait, c'est le cœur de la France, le centre de l'Europe ». C'est bien pourquoi, selon l'ancien chef de l'Etat, M. Chirac y avait « débuté » sa campagne le 7 mars (la campagne du premier ministre avait commencé, alors, depuis un mois et demi).

« Retrouvons le langage du cœur, non pas le langage des promesses faites pour séduire et, souvent, pour tromper, mais le langage de l'élan du cœur, celui qui, hier, nous avait fait gagner », a proposé M. Giscard d'Estaing. Hier, c'était, bien sûr, il y a quatorze ans, lorsque le candidat de la majorité d'alors avait victorieusement contesté à M. François Mitterrand le « monopole du cœur ». Celui de la majorité d'aujourd'hui n'aurait-il à proposer que des « promesses » ?

Puis M. Giscard d'Estaing s'est adressé à sa « famille », l'UDF, qu'il a appelée à ne pas « se déconcerter, ni, surtout, se disperser », au moment où « ses idées ont progressé au point de devenir les valeurs de référence de presque toute la classe politique française ». Il faut, selon l'ancien chef de l'Etat, qu'elle continue à se battre « pour [ses] idées et, pour [ses] valeurs », à la différence de ceux qui sont prêts à accepter celles des autres.

A sa « patrie », enfin, l'ancien président de la République a demandé de choisir la continuité, afin que la France ne redémarre pas, comme sous la IV^e République, « l'homme malade de l'Europe », mais il a insisté, surtout, sur le « besoin d'union » et, parlant pour l'élu du 8 mai, quel qu'il soit, tout en s'adressant à M. Chirac, il a déclaré : « Monsieur le Premier ministre, si vous êtes élu, dimanche, président de la République, si vous commettez, à votre tour, la faute et la fierté exaltante d'avoir gagné la confiance et le soutien de notre peuple, je vous demande d'avoir comme premier objectif de faire travailler ensemble les deux majorités de la France. » Etant entendu que M. Giscard d'Estaing était venu demander à ses amis « de voter pour le candidat de notre majorité UDF et RPR, Jacques Chirac ».

Invité par son hôte à bannir les propos polémiques, M. Chirac a dit, au surplus, rappeler lui-même les récents résultats de son action pour la libération des otages du Liban, pour celle des gendarmes détenus en Nouvelle-Calédonie et pour le retour en France du capitaine Dominique Fricq, « torse émacié » — ce qui a été « dûment constaté par la Faculté » — et, donc, selon lui, rapatrié en métropole conformément à l'accord conclu avec la Nouvelle-Zélande et sans qu'il soit possible de supposer que ce retour ait été « programmé de telle sorte qu'il intervienne à la veille du second tour de scrutin ».

L'important, c'était la photographie de MM. Giscard d'Estaing et Chirac, et ce dernier s'est accordé avec l'ancien chef de l'Etat pour juger que « l'union de la majorité est la clé de voûte de toute action politique si elle veut conduire au succès ».

PATRICK JARREAU.

Le trou de mémoire

Après le poids des « coups », le choc des dates. La course à l'événement s'est achevée, vendredi soir, place de la Concorde, sur un retour au passé, un surcoat de mémoire. A vingt ans de distance, les gaullistes ont tenté de se réchauffer au souvenir du 30 mai 1968. Etonnant jeu de la mémoire et du hasard ! S'ajoutant d'autres, la référence dessine en effet une année 1988 encombrée d'anniversaires, toute en réminiscence : le RPR qui fête avec la rhétorique de 1958, la Nouvelle-Calédonie qui fait surgir le fantôme de la guerre d'Algérie, et jusqu'à M. Le Pen qui nous oblige à fêter le centenaire de l'irruption triomphale du général Boulanger, sous la III^e République.

Les gaullistes semblent avoir compris trop tard où était l'enjeu caché de cette élection : une affaire de mémoire, justement. Quelles que soient leurs arrière-pensées tactiques, M. Séguin, quand il appelle à « rester soi-même », à retrouver des « références », ou M. Pasqua, quand il quête, contre l'« éboulement », un « mouvement populaire », font le bon diagnostic. Il ne suffit pas de proclamer l'avenir, la modernisation, l'efficacité, l'irréversibilité, il faut aussi incarner un passé dans le présent, mettre en scène un imaginaire collectif surgi de la longue durée, brasser ces deux mémoires que distingue l'historien Pierre Nora, l'« idéologique » et le social. Las, il suffisait de se promener dans la foule très BC8G de la Concorde pour comprendre le malheur du RPR : la prise de conscience est bien tardive et le gaullisme populaire bien mal en point.

L'agitation de ces derniers jours a quelque peu chassé l'ombre du Front national, comme

dans un exorcisme. Pourtant, ce dialogue du passé et du présent est au cœur du succès de M. Le Pen. Durant cette décennie, il s'est glissé sur la scène politique par un trou de mémoire. « Une mémoire en France, c'est ce qui justifie la prétention d'une force politique au pouvoir, c'est ce qui représente un instrument de pouvoir aux mains des manipulateurs de la politique », écrit encore Pierre Nora (1). C'est parce que les mémoires fondatrices de la France d'après guerre sont en crise, déchirées, dévalorisées, que la vieille tradition française d'extrême droite resurgit sous les atours de la modernité.

Le travail du deuil. M. Le Pen a un avenir parce qu'il a un passé, parce qu'il en vit et le proclame. En face, la France paye l'oubli. Mémoires gaullistes et communistes se nourrissent l'une l'autre dans la construction d'une légende : le refus d'affronter le souvenir d'une France d'abord collaborative et pénalement, le vocabulaire de la grandeur recouvrant la réalité d'un retrait historique sur la scène mondiale, l'année violant la guerre d'Algérie et la fin de l'empire. 1988 soignée l'effacement de ces deux imaginaires. La France s'est refusée à cette « maîtrise du passé », cette *Vergangenheitsbewältigung*, que les jeunes générations allemandes ont imposé à leurs pères.

La crise, le chômage, la nouvelle pauvreté ne suffisent pas à rendre compte de l'hypothèque qui pèse désormais, et durablement, sur la vie politique française. Le Front national se nourrit

aussi d'un imaginaire de la crise, du déclin, de l'insécurité sous toutes ses formes, de représentations venues du passé qui travaillent la mémoire collective du pays comme l'illustrent à foison les travaux du démographe Hervé Le Bras (2). Qu'il s'agisse des guerres coloniales, du « détail » sur les chambres à gaz, des valeurs nationales et de la « grandeur de la France », M. Le Pen assume le passé oublié, y construit sa propre légende, réécrit l'histoire pour le présent.

Tel est le défi lancé au grand artisan tactique de l'association de l'extrême droite : François Mitterrand. En déstabilisant les mémoires gaullistes et communistes, en imposant une révolution culturelle aux socialistes, n'a-t-il pas, lui aussi, perdu le fil du passé ? La conversion au réel, à la gestion, à la modernité, n'a-t-elle pas égaré, en chemin, les références, l'ancrage dans une tradition, dans un imaginaire qui puisse efficacement affronter celui qu'incarne M. Le Pen ? Car celui-ci prend au mot un certain discours convenu, consensuel, sur la France, sa préférence à la grandeur, et la personnalisation du pouvoir produit par ses institutions depuis 1958, ce bonapartisme récurrent.

Le temps n'est-il pas venu, au contraire, de faire le travail du deuil, cher aux psychanalystes ? D'assumer pleinement une France qui n'est plus celle de la légende ?

EDWY PLENEL.

(1) Pierre Nora, « Quatre coins de la mémoire », in *revue L'histoire*, n° 2, juin 1979.

(2) Cf. Hervé Le Bras, *Les Trois France*, Odile Jacob, 1987.

Politique

L'extrême droite dans l'Histoire et son poids dans l'élection présidentielle

Le Pen a-t-il pris la suite du colonel de La Rocque ?

par Jacques Amalric

L'équation Le Pen égale La Rocque est la forme actualisée d'un des mythes où se résume l'avant-guerre française. La passion polémique d'aujourd'hui est obsédée en certitude historique. Pour signifier à quel point le chef du Front national est abominable, ses adversaires le voient successeur de La Rocque, dans l'emploi d'avatar du dirigeant fasciste français, simultanément redoutable et ridicule. Inversement, il est vrai que les électeurs âgés de M. Le Pen retrouvent devant lui le fervor de leur jeunesse et l'intronisent héritier. « Le Colonel » pour ceux-ci, « Casimir » pour ceux-là, que vient faire La Rocque dans cette campagne électorale, et surtout à cette place ?

Ce n'est vraiment plus son affaire... L'équation Le Pen égale La Rocque n'est pas vérifiée du seul fait qu'un historien patenté l'écrit. Il s'agit d'une interprétation politique conjoncturelle. Le recours aux références historiques est toujours menacé par l'anachronisme, d'où s'inspirent tous les procès d'intention, à l'un ou l'autre bout de la chaîne. Quant aux faits eux-mêmes, de longue date qu'à la Fondation nationale des Sciences politiques des historiens en ont opéré la remise en perspective dans leur temps, en se dégageant de l'emprise du combat quotidien (1).

Le projet des Croix-de-Feu en 1933

Cette équation a été inscrite tout récemment par M. Serge Berstein, professeur d'histoire contemporaine à l'Institut d'études politiques, spécialiste du Parti radical-socialiste (2). Il l'énonce par une paraphrase des documents publiés le 1^{er} octobre 1933 dans le *Flambeau*, organe du mouvement Croix-de-Feu. Nous décomposons son propos, dont voici les termes essentiels :

« La solution est simple : — que les « braves gens », les « vrais patriotes », les « nationaux », descendent dans la rue pour imposer à un pouvoir faible et laxiste, vendu à l'étranger, les véritables solutions aux difficultés nationales, l'allègement immédiat et rationnel du poids de la fiscalité, la défense de l'économie nationale contre les procédés abusifs de la concurrence étrangère, l'élimination de la main-d'œuvre étrangère, la garantie effective des droits de la main-d'œuvre française, la limitation et l'adaptation de la main-d'œuvre étrangère aux stricts besoins de la production... »

« Programme simple, apparemment efficace, désignant les étrangers comme le bouc émissaire des difficultés nationales, qui répond aux problèmes et aux angousses des Français des années trente... »

« C'est incontestablement du « national-populisme » des Croix-de-Feu que le mouvement incarné par Jean-Marie Le Pen apparaît comme l'héritier légitime. »

Le professeur Berstein marque bien ensuite les différences et son refus de « pousser trop loin la comparaison ». Aux lignes qui précèdent la « pression » dans la rue, dont « l'univers était celui du dévouement, non de l'action raisonnée », il oppose la stratégie parlementaire et électorale du Front national et estime que la transformation des Croix-de-Feu en parti Social français ne leur a valu que « des mécomptes électoraux ». Différence des clientèles enfin : les ligues recrutent dans les classes moyennes, et non dans les classes populaires.

Ces chapitres précisément, pourrait-on objecter à M. Berstein, ne sont pas ceux de différences mais de ressemblances.

Un développement serré, fondé sur beaucoup de textes et de preuves permettrait de renverser les opinions reçues, notamment sur les points suivants :

— L'emploi de la violence dans la rue ? La Rocque la proclame formellement et fréquemment. La mémoire collective attribue aux Croix-de-Feu ce qui fut la marque des ligues rivales : Jeunesses patriotes, Solidarité française, Camelots du Roy.

La voie parlementaire ? La Rocque a toujours visé à y aboutir. Les textes sont nombreux où il fait clairement allusion au régime républicain et à l'héritage de 1879. Loin de le déconcerter, la dissolution des Ligues en juin 1936, sert si bien son dessein qu'il peut mettre immédiatement sur pied un grand parti de masse, le Parti social français, qui, au lieu de subir des « mécomptes électoraux », recueillera à la veille de la guerre environ trois mille élus locaux. Une centaine de députés lui

sont prédits pour les législatives de juillet 1940.

— Le programme ? De politique intérieure. Il est fort classique et, en ce temps, surgit sur tous les horizons politiques. On y trouve aussi des thèmes qui, vingt ans plus tard, feront fortune.

Nous résumons : « L'association progressive du capital et du travail. C'est dans le plan de la profession organisée et de l'action sociale indépendante que nous fonderons la paix et la prospérité civile... La notion de l'Etat doit être restaurée. La classification logique des pouvoirs rétablie. »

La France « collectivité-cadre »

Sur l'essentiel, le racisme et le rejet des immigrés, aucun rapprochement n'est justifiable entre les thèses du Front national de 1988 et celles de La Rocque... Il est qu'en 1988 certaines restrictions heurtent la sensibilité et les convictions, modelées par l'évolution qu'a imprimée le racisme ou choquées par l'aveuglement des nationalistes.

Mais, sur le principe de base, La Rocque s'oppose à Le Pen aussi radicalement qu'une philosophie de l'accueil au réflexe de l'exclusion. Tout le discours de Le Pen vise la ségrégation. Celui de La Rocque

raciste ? Voudrait-on lui appliquer le discriminant négatif d'un xénophobie à retardement quelles qu'en soient les victimes ?

— En août 1936, lorsqu'il vient de parcourir l'Afrique du Nord pour changer les cadres des sections PSF qui sont tentés par les arguments raciaux dans l'opposition au gouvernement Blum, La Rocque écrit sans ambiguïté dans le *Flambeau* : « Je confirme ici ma pensée inchangée sur l'antisémitisme : la France est par nature assimilatrice et le racisme est contraire à son génie. »

En 1933-1934, « la question des étrangers » se pose, non pas en vertu de préjugés ethnico-racistes, mais pour des raisons économiques — à la suite des « innombrables appels de main-d'œuvre » depuis 1918, qui ont constitué « un pulvérisement de colonies » à l'intérieur du territoire — ou pour des motifs d'ordre public, causés par la nécessité d'« héberger une foule grouillante, virulente, d'outlaws que rien ne garantit ». On préférerait certes un autre langage, mais le principe est clair : l'assimilation sans autres limites que celles mêmes dictées jadis par les conceptions jacobines.

« La France est la plus douce des mères adoptives, à condition que ses nouveaux enfants se donnent à elle »

absolument discernent une continuité de La Rocque à nos jours, sur ce terrain comme sur d'autres, elle aboutit surtout du côté de Raymond Barre, parfois de Jacques Chirac, et non pas chez Jean-Marie Le Pen.

De qui ce dernier reprend-il alors l'héritage, s'il en reprend un ? Et où se trouve ce « national-populisme » dont l'étiquette est collée à La Rocque ?

Le Pen, par sa présence physique, ses dons de tribun, rappelle moins La Rocque que Doriot. Il lui manque, de ce dernier, l'essentiel : son expérience politique n'est pas celle d'un attaché communiste. Ce pseudo-Doriot ne trouve dans son entourage ni Drieu, ni Pucheu, ni Jouvencel, ni Fabre-Luce. Avant guerre, le national-populisme, forme française du péronisme était, au PPF, non au PSF. Le Pen n'en a repris qu'une certaine forme de manipulation des foules, rien en tant que cela qui le relie à l'héritage des gauches, des marxistes ou républicains. S'il y a quelque similitude de clientèle, c'est celle-là même des groupes sociaux qui s'étaient détachés de La Rocque pour l'aventure doriotiste ou d'autres dans le même champ.

La Rocque incarnait délibérément ce que ses fidèles trouvaient en lui : un enchaînement des traditions dans leurs perspectives historiques, y compris le régime républicain. Il tablait en fait sur le lent cours du temps et décourageait les extrémistes situés sur sa droite. Ils firent dissidence par vagues successives, jusqu'à l'ultime commando qui fut probablement à l'origine de son arrestation par les Allemands.

Les premiers, personnages de second rang, inconnus aujourd'hui, quittèrent les Croix-de-Feu dès 1930. Les anciens soldats d'aventure rompirent plus tard avec La Rocque, pour partir à la Cagoule, qui le combattait durement ; les militants venus du sous-prolétariat chez Doriot, les jeunes bourgeois acclimatés aux Jeunes patriotes ou à la Solidarité française. Les catholiques traditionalistes s'étaient toujours retrouvés à l'Action française, non chez La Rocque.

Quant aux dirigeants, en 1935, ceux qu'on nomma « les maréchaux » rejoignirent Doriot. Ils prônèrent l'intégration au Front de la Liberté, constitué autour de lui. La Rocque s'y refusa, comme, plus tard, il refusera l'intégration à la Légion des combattants, à Vichy.

Aux Croix-de-Feu comme au PSF, cette ligne fascinant de loin bien des électeurs fondamentalement modérés mais mécontents, tout prêts à se rallier à des aventures à la condition de n'y pas participer, comme ils l'avaient fait en Italie.

Toute la stratégie de La Rocque visa à les détourner, mais la mémoire collective, paradoxalement, l'a souvent confondu avec ceux à qui furent ses pires adversaires, n'épargnant rien pour le discrediter parce qu'il avait réussi à réintégrer dans la République une masse disponible pour des solutions de force. Cette intuition allait à l'encontre de tous les conformismes politiques ou universitaires lorsqu'elle fut formulée six ans après la mort de La Rocque, revêtu de déportation. Elle est maintenant pleinement confirmée par l'étude des documents.

La France, enfin, n'est plus la même. La carte électorale du Front national le 24 avril montre que son implantation ne recouvre que partiellement celle du PSF, dans l'Est, en Isère, dans le Nord. La ligne de coupure Nord-Sud s'est substituée à la ligne coupure Est-Ouest. La Rocque s'inscrivait dans des structures vieilles de plusieurs siècles. Les tout récents travaux d'Emmanuel Todd (4) ont annoncé sur ce point les mutations radicales de la carte politique et en ont donné les motifs de façon convaincante. Celles-ci expliquent le succès de Le Pen. La France de La Rocque n'était pas celle-là.

(1) Ce rétablissement des perspectives a été écarté par le professeur René Rémond, dès 1952, avec la première édition de son étude fondamentale, *La Droite en France*. D'autres chercheurs ont approfondi ses intuitions et ses questions, notamment Mlle Janine Bourdin et le regretté sénateur socialiste Philippe Machefer, qui enseigna à Nanterre et à l'Institut d'études politiques. Les porte-parole de l'imaginaire collectif, en particulier les « historiens télévisés », ne semblent pas avoir connaissance des fluctuations qui sont le fruit de ces recherches. Le dernier état en a été établi par Pierre Milza, dans le cadre de son travail : *Fascisme français, passé et présent*, Flammarion, 1987, 464 p.

(2) *Libération* du 26 avril 1988.

(3) Ralph Schor, « La question immigrée (1919-1939) », in : *L'Histoire*, mai 1988, pp. 87-88.

(4) Emmanuel Todd, *La Nouvelle France*, éd. du Seuil, 1987.

Les nouveaux anti-européens

(Suite de la première page.)

Même si le slogan sans cesse ressassé « La France aux Français » a sans doute influencé le subconscient de beaucoup, les petits producteurs de lait qui ont « trahi » M. Chirac au bénéfice de M. Le Pen ne l'ont pas fait par peur du Maghrébin mais parce qu'ils savent confusément qu'ils ont été condamnés à la mort lente par « ceux » de Bruxelles. Nul besoin de Maghrébins non plus pour expliquer le vote de ces dévots alsaciens ou lorrains en faveur d'un homme qui ne répugnait pas, il n'y a pas si longtemps, à exalter le paganisme celtique : bon nombre d'entre eux ne sont-ils pas contraints à franchir le Rhin tous les matins pour aller gagner leur vie en marks, tandis que les capitaux ouest-allemands rachètent les entreprises locales et que leurs détenteurs restructurent à qui mieux mieux sans souci du chô-

mage, et s'installent en maîtres dans les résidences secondaires du cru ? Par quotas latiers interposés ou par proximité géographique, les uns comme les autres se savent aux avant-postes de cette Europe à venir qui, craignent-ils, va les écraser.

Mêmes les vérités de La Palice furent ignorées au cours de cette campagne électorale, qui aura en tout un peu plus divisé la France tant il n'y fut question que du passé et des travers humains des rivaux en



présence. Quel camp cut-il l'idée élémentaire de procéder à une sorte d'audit de la société française, secteur par secteur, pour expliquer l'enjeu de 1993 ? Aucun, si l'on fait abstraction d'une étude confidentielle et tout à fait hermétique publiée sur le tard par le secrétariat général du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne. Aucun candidat ne pensa non plus à faire une proposition de bon sens : la création d'un super-ministère de l'Europe dont le titulaire n'aurait pas la charge des négociations européennes (avons-tout de même tiré d'un Quai d'Orsay qui aura tant souffert de la cohabitation) mais celle de la préparation de la société française au grand marché et de l'information des Français sur toutes ces questions. Tant d'imprévoyance n'étonne pas trop, il est vrai, quand on constate les mêmes carences de la part de la plupart des associations socio-professionnelles.

Un audit de la société française

Ces craintes vagues, ces peurs mal analysées, n'épargnent pas les professions libérales : qu'un vétérinaire hollandais s'installe dans un coin de la campagne française, et c'est toute la profession qui se sent menacée. Le phénomène fera vito tache d'huile chez les médecins — déjà, de toute façon, trop nombreux en France — les pharmaciens, les notaires et autres petits notables, inquiets de voir leur rente un jour battue en brèche. Les chefs d'entreprise n'échappent pas tous, loin de là, à la maladie. Parfois à juste titre, d'ailleurs, comme les transporteurs routiers condamnés à disparaître pratiquement de l'Hexagone s'ils ne réagissent, pas au prix de douloureuses concentrations, pour pouvoir faire face à leurs concurrents ouest-allemands et hollandais. Mais des responsables d'entreprises parfaitement saines sont aussi atteints par le virus, rêvant, les bonnes nuits, de protectionnisme, peuplant leurs cauchemars, les mauvaises, d'OPA trans-européennes et de diables ayant le visage d'un De Benedetti ou d'un Agnelli.

Toutes ces craintes sont d'autant plus vives qu'aucun candidat à la présidence — hormis peut-être M. Barre, dont le tort aura quand même été, à ce chapitre, de ne s'intéresser qu'à la fiscalité, pas du

JACQUES AMALRIC.

FRANZ WOLFGANG, TU FERAS INFORMATIQUE!

un portrait acéré de notre système d'éducation et de ses — trop nombreuses — faiblesses.

En vente en librairie

Une coédition La Découverte - Le Monde

ABONNEZ-VOUS RÉABONNEZ-VOUS

LE MONDE ET SES PUBLICATIONS

Gérez vos abonnements sur minitel
24 heures sur 24 - 7 jours sur 7

ABONNEMENTS

36.15 LE MONDE

صكذامن الملاصل

Politique

Une légère accalmie régnait en Nouvelle-Calédonie à la veille du second tour

Le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, a quitté Nouméa le samedi après-midi 7 mai (heure locale) en estimant qu'il avait accompli sa mission...

taire sur la base d'indications selon lesquelles l'assaut devait « aboutir à un minimum de victimes... » Il a donné son accord, mais l'opération devait se faire dans des conditions fort différentes...

dre le dialogue avec tous ceux qui respectent le verdict des urnes. Il faut que le référendum du 13 septembre soit respecté.

Incertitudes après un assaut

Les indépendantistes d'Ouvéa menaçaient surtout les membres du GIGN

NOUMÉA de notre correspondant

Y avait-il réellement imminence d'un massacre des gendarmes détenus en otages par leurs ravisseurs du FLNKS ? Le risque était-il tel qu'un coup de force contre la grotte de Gossan devenait d'une extrême urgence ?

gendarmes mobiles ou territoriaux bénéficiaient d'un traitement plutôt convenable. Aux premiers, les militants du FLNKS reprochaient leur responsabilité dans la mort d'Elou Machoro...

En outre, ils ne leur pardonnaient pas d'avoir tenté de camoufler leur appartenance au GIGN, puisque — lors de sa capture le 27 avril — ce commando très spécial était vêtu de treillis de simples gendarmes.

réaction aux manœuvres d'approche des unités commandées par le général Vidal, seuls les hommes du GIGN étaient visés par des menaces de représailles.

En revanche, les ravisseurs avaient noué avec les autres gendarmes des rapports autrement plus décrits. Ils les avaient libérés de leurs menottes et les entretenaient — au cours de multiples parties de cartes — de leurs motivations politiques.

FRÉDÉRIC BOBIN.

La logique militaire

Tel un engrainage, la logique militaire s'est enclenchée durant le week-end dernier, plus précisément le lundi 2 mai, au retour d'une mission en Nouvelle-Calédonie, par l'un des sous-chefs d'état-major des armées, plus spécialement chargé des opérations, qui a été dérotté, pour la circonstance, d'un voyage prévu de longue date en Polynésie.

De même source, on explique que cette tension à l'intérieur de la grotte correspond à l'audition, par les indépendantistes qui soutenaient leurs transistors, d'informations selon lesquelles ils détenaient, sans le savoir, des hommes du GIGN qui auraient participé, en janvier 1985, à l'affrontement entre les gendarmes et le groupe d'Elou Machoro...

Le général Jacques Vidal a reçu, dans ces conditions, la directive d'organiser l'assaut à partir des derniers éléments techniques et tactiques recueillis à Nouméa. Au ministère de la Défense, on considère que, devant les menaces physiques dirigées contre les otages, personne n'avait le droit de s'en tenir à « des contingences électorales ».

JACQUES ISNARD.

Car, à Paris, tout avait été envisagé, parallèlement aux discussions, y compris le pire, c'est-à-dire divers scénarios possibles d'une intervention en force, dès les premiers contacts pris entre les ravisseurs et les membres du GIGN conduits par leur chef, le capitaine Philippe Lagorjus, promu vendredi chef d'escadron.

Très tôt, il est apparu que les affrontements risquaient d'être durs, compte tenu de la topographie, de la détermination des ravisseurs et de leur armement (des fusils d'assaut Famas, un fusil mitrailleur et des fusils de précision dérobés lors de l'attaque de la brigade à Fayouad, le chef-lieu d'Ouvéa, qui fit quatre morts chez les gendarmes (1)).

(1) Selon des sources locales la version du « massacre » des quatre gendarmes de Fayouad « à coups de hache et de sabre d'abattis », entretenue depuis le 22 avril par les autorités, ne serait pas totalement confirmée par les rapports d'autopsie.

Une suggestion d'experts

« Il faudrait attribuer en bloc toutes les terres libres aux Mélanésiens »

Dans le numéro 7 de Réalités du Pacifique, MM. Jean Guiray, et Pierre Max font diverses suggestions pour une issue politique de la crise calédonienne. Ils écrivent notamment : « Le fait essentiel, qui doit être reconnu et respecté, est que les Canaques ne veulent plus être commandés par les Blancs. C'est devenu physique. Ils ne peuvent plus supporter le maintien d'une forme de domination, sous quelque forme que ce soit. »

« Cette mesure facile à prendre, avec un peu de courage, et qui coûterait rien, ne nécessitant par elle-même aucun financement particulier [...] assurerait aux Mélanésiens qu'ils cesseraient d'être oubliés, méprisés, puisqu'aucun investissement à l'extérieur de Nouméa ne pourrait se faire en dehors d'eux. »

« Ce serait le moyen le plus aisé de casser le système ancien, mais perfectionné par le RPCR, de marginalisation des Canaques. Ce serait en quelque sorte territorialiser les Réserves, en faire un seul périmètre à peu près cohérent et assurer la société canaque de son droit à survivre un peu plus au large en se dégageant du passé colonial [...]. Cela ne serait pas supprimer le statut Pons mais le transformer de l'intérieur. »

« Achevez votre sale besogne ! »

Aucun incident n'a été signalé, le samedi 7 mai, sur l'archipel, quarante-huit heures après la mort de dix-neuf indépendantistes et de deux agents secrets dans l'assaut de la grotte de Gossan.

CSRS. « Se voyant perdus, nos camarades auraient pu tuer vos otages, ils ne l'ont pas fait », a-t-il ajouté.

Cases incendiées

Une délégation de cinq manifestants a été reçue par le chef de cabinet du haut-commissaire de la République à Nouméa, M. Bernard Soulas. Selon cette délégation, elle a obtenu qu'un vol soit organisé dimanche 8 mai pour Ouvéa à l'intention des familles des victimes.

M. Mitterrand : une certaine idée de l'homme et de la liberté

Lors du dernier meeting de sa campagne électorale, le vendredi 6 mai à Portes-sur-Garonne, près de Toulouse, M. Mitterrand a évoqué, sans nommer le territoire, la situation en Nouvelle-Calédonie, en exaltant le rôle de l'éducation pour donner « une certaine idée de l'homme dans la société, de l'individu par rapport à l'Etat, un certain sens de la liberté, une volonté d'égalité, un désir non pas désespéré, mais acharné à préférer le respect des autres à la domination ou à la répression ».

monde où flotte le drapeau de la France et où doit s'exercer l'arbitrage de la République.

Débat à Antenne 2 à propos d'un reportage sur la Nouvelle-Calédonie

Un reportage sur la Nouvelle-Calédonie, diffusé le vendredi 6 mai, dans le journal de 13 heures, a suscité un certain émoi dans la rédaction d'Antenne 2.

Mais le syndicat CFDT a, de son côté, rédigé un communiqué dans lequel il « s'étonne qu'Antenne 2 ait pu diffuser tel qu'il l'a été le reportage expédié par l'un de ses envoyés spéciaux... Rappelant que « dix-neuf indépendantistes et deux militaires ont été tués pour la libération de vingt-trois otages, la CFDT conclut : « On a quelques heures du deuxième tour de l'élection présidentielle, la couverture des événements de Nouvelle-Calédonie requerrait et requiert une rigueur particulière. Elle a fait défaut. »

CORRESPONDANCE

Le droit d'expression des militaires

Nous avons reçu cette lettre du général d'armée aérienne (cadre de réserve) Philippe Maurin :

armées, puissent se mêler à celles des militants de base ?

Viols non identifiés

Plusieurs lecteurs, émus par les récentes déclarations de M. Chirac et de ses amis sur « des dizaines et dizaines » de viols qui auraient été commis par les militants du FLNKS au cours des troubles de l'hiver 1984-1985, nous ont demandé des précisions à ce sujet.

Les rapports de la gendarmerie n'ont relevé aucun viol au cours des violences insurrectionnelles de cette période, et l'envoi spécial du Monde, qui était à ce moment-là sur place, avait souligné lui-même qu'aucune plainte en ce sens n'avait jamais été déposée non plus auprès de la justice.

● PRÉCISION : « ravisseurs » et non « rebelles ». M. André Giraud, ministre de la Défense, nous indique que, contrairement à ce que nous avons écrit à deux reprises, sur la foi d'une dépêche d'agence, il n'a jamais parlé de « rebelles » otages d'Ouvéa comme de « rebelles ». Dont acte.

● Une édition spéciale sur la Nouvelle-Calédonie. — Douze publications de gauche, parmi lesquelles Politis, La Légende du siècle, Témoignage chrétien, Rouge, Silence, Autogestion-Alternative, se sont associées pour publier ensemble, sous le titre « Sans amorce, complot », une édition spéciale « mettant en cause la censure et les méthodes du ministre de l'Intérieur » dans l'affaire calédonienne.

● Un appel de personnalités de gauche. — Une soixantaine de personnalités s'est associée à l'appel que vient de lancer le Comité de réflexion sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie pour condamner « le surgissement absurde d'Ouvéa, qui a provoqué la mort de vingt et une personnes : dix-neuf Canaques et deux militaires ». « Pour nous, l'honneur du peuple français, c'est reconnaître au peuple canaque ses droits et sa dignité et non pas verser à nouveau son sang sur sa terre », souligne, vendredi 6 mai, un communiqué de ce comité, en exprimant sa « sympathie [...] aux familles de toutes les victimes ». MM. Yves Jouffé, président de la Ligue des droits de l'homme, Henri Noguéras, résistant, l'historien Pierre Vidal-Naquet, l'amiral Antoine Sanguinetti et Philippe Farin (PS), conseiller de Paris, font partie des signataires.

Advertisement for 'LE MONDE' newspaper, featuring the title 'Les nouveaux anti-européens' and 'L'ÉLECTION présidentielle'. It includes a large graphic of the newspaper's masthead and promotional text.

Société

La « révolution pénitentiaire » menacée ?

Une enquête est demandée à l'inspection des finances pour des anomalies de marchés

La « révolution pénitentiaire » de M. Chalandon est-elle mort-née, et les quinze mille nouvelles places de prison que le garde des sceaux entendait faire construire et gérer par des établissements privés verront-elles jamais le jour ?

Sans se prononcer sur la philosophie de ce programme d'une grande ambition - politique et financière, - la commission des marchés, dont l'avis est indispensable au ministre de la justice pour qu'il engage définitivement l'Etat, vient de créer une surprise de taille en retirant de son ordre du jour l'examen du premier des quatre dossiers de fonctionnement des nouveaux établissements pénitentiaires. De mémoire de fonctionnaire, cette décision est sans précédent.

Pour avoir constaté « des anomalies tant sur la forme que sur le fond » la commission annonce qu'elle va demander à l'inspection des finances de procéder à une enquête. Elle envisage même de saisir la brigade interministérielle d'enquête, composée de magistrats, ce qui peut conduire à des poursuites pénales.

Jusqu'ici, au ministère de la justice, on a seulement - officiellement - appris l'ajournement de l'examen de ce marché de fonctionnement présenté par les sociétés Fonguerolles et Sodhexo pour les établissements pénitentiaires de la zone ouest inscrits au programme des quinze mille places. Ce dossier, pour des raisons techniques, serait, en principe, examiné le 24 mai, en même temps que le dossier Dumez pour la zone est. En réalité, l'affaire agitée depuis une quinzaine de jours les fonctionnaires des finances et du budget, auxquels se heurte le ministère de la justice. Les marchés de construction, d'un montant global de 4,5 milliards de francs, avaient déjà donné lieu à de sérieuses controverses entre la Rue de Rivoli et la Place Vendôme, avant d'être finalement avilis, fin mars, sans enthousiasme. C'est aujourd'hui l'examen des marchés de fonctionnement des nouveaux établissements pénitentiaires (Le Monde du 7 mai), une enveloppe de 8 milliards de francs sur dix ans, qui risque de tout remettre en question.

Dans une lettre datée du 6 mai et transmise à tous les ministères inté-

ressés, le secrétaire général de la commission centrale des marchés s'interroge sur la régularité de la passation de ces marchés et écrit que « des anomalies [peuvent même] étancher les conditions de dévolution des marchés conclus pour la construction ». Il s'étonne aussi que les sociétés Fonguerolles et Sodhexo, « le cinquième mois-disant pour le fonctionnement », aient été retenues par le ministère de la justice.

Le soupçon prend corps lorsqu'on examine attentivement les chiffres et les projets. En vérité, on peut penser que les entreprises lauréates du concours ne pouvaient présenter des prix de construction très compétitifs (270 000 francs par place pour un prix moyen habituel de 400 000 francs) qu'à condition de remporter aussi les marchés de fonctionnement dont les prix, eux, paraissent bien trop élevés. Le surcoût a été dénoncé à maintes reprises par les représentants des ministères des finances et du budget. Ce système de vases communicants entre des marchés distincts faisant l'objet d'appels d'offres dis-

tingt constitue une infraction au code des marchés.

Les interventions répétées du ministère de la justice pour imposer l'examen du dossier Fonguerolles-Sodhexo le 10 mai - première date utile de cette commission qui se réunit tous les quinze jours - ont également intrigué. M. Chalandon joue contre la montre, nous a-t-on dit au ministère de l'économie. « Quel que soit le résultat de l'élection présidentielle, et même si M. Chirac devait remettre très rapidement la démission de son gouvernement, rien n'aurait empêché le garde des sceaux - qui expédierait les affaires courantes - de signer le marché le 10 mai si la commission l'avait examiné ce jour-là. »

Le blocage de processus par la commission centrale des marchés risque donc bien de remettre en question, non seulement la concession au secteur privé du fonctionnement des nouveaux établissements pénitentiaires, mais aussi l'ensemble de ce programme des quinze mille places qui devait marquer le passage de M. Chalandon au ministère de la justice.

AGATHE LOGEART.

L'avenir de la police nationale

Les deux candidats à l'élection présidentielle répondent à la FASP

Principale organisation syndicale du monde policier, la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) a écrit, le 25 avril, aux deux candidats à l'élection présidentielle restés en lice à l'issue du premier tour. Avec l'UNEF-ID, la FASP est le seul syndicat qui ait reçu une réponse signée par M. François Mitterrand. M. Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité, a été chargé de répondre à la FASP au nom de Jacques Chirac.

Dans sa lettre aux deux candidats, la FASP « part de ce constat : la police française possède un capital humain fantastique mais son rendement est médiocre. Le taux d'élucidation des affaires reste faible, les gaspillages sont formidables, les rivalités persistantes et les tâches indues écrasantes ». La FASP estime qu'il faut aujourd'hui aller « au-delà » du plan pluriannuel de modernisation adopté en 1985, appelant de vœux des « réformes en profondeur ».

Trois objectifs lui semblent prioritaires : la territorialisation, qui consiste dans la définition d'une nouvelle circonscription de police, véritable élément de base et ferment d'unité de la police nationale, puis la création de directions régionales de police dont la compétence couvrirait les régions économiques ; l'unification, qui doit mettre fin à l'extrême division de la police en multiples corps et catégories, homogénéiser les déroulements de carrière et promouvoir une formation initiale commune ; la transparence concrétisée par l'instauration d'un Conseil supérieur de la fonction policière composé de personnalités indépendantes, qu'ils soient élus, associations et syndicats pourraient saisir, qui garantirait le respect du code de déontologie promulgué en mars 1986, et recourrait aux services d'inspection pour dresser régulièrement un état des lieux de la police nationale.

En dehors de ces « grandes urgences », la FASP demande une réflexion sur la division du travail entre la police, la gendarmerie, les polices municipales et les polices

privées : « Ne pourrait-on réfléchir au principe d'un seul service public chargé de la sécurité, d'une seule institution totalement civile, comme c'est le cas dans d'autres démocraties ? » Dans l'immédiat, elle souhaite que des « limites » soient imposées au développement des polices municipales et qu'un « contrôle draconien » soit instauré sur les sociétés de gardiennage et de sécurité. Enfin, estimant que les policiers, comme les autres agents de l'Etat, ont subi l'austérité, elle revendique une augmentation de vingt-cinq points annuels pour l'ensemble des personnels de police.

Dans sa réponse, M. Mitterrand, après avoir rappelé le bilan de son septennat, assure qu'il demandera, s'il est réélu, « un gouvernement de s'engager dans plusieurs directions nouvelles qui rejoignent largement [les] trois objectifs de territorialisation, unification et transparence ». Il propose l'installation « dans chaque département, auprès du préfet, d'un responsable unique de la sécurité », ainsi que la création d'un échelon régional. Il se prononce pour « une plus grande unité des corps, aujourd'hui trop morcelés (...) en rapprochant le statut des policiers du droit commun de la fonction publique ». « La réussite d'une politique de sécurité, conclut-il, requiert l'adhésion des citoyens. Celle-ci repose sur la confiance que doit lui inspirer le service public qui est la police, proche de lui, ouvert, quotidien, rassurant. »

La réponse de M. Pandraud, au nom de M. Chirac, propose notamment « l'institution de tronc commun pour la formation des policiers, l'harmonisation complète des déroulements de carrière, la mise en place de passerelles entre les corps en tenue et en civil ». Elle retient l'échelon régional comme instance de territorialisation. Elle est favorable à un « Conseil supérieur de la fonction policière » qui « comprendrait des représentants de l'administration et des personnels » et aurait à connaître « de l'organisation des services, des problèmes statutaires et des problèmes sociaux » des seuls policiers. Elle y ajoute un « Haut Conseil de la sécurité intérieure », rattaché au premier ministre.

A la demande du garde des sceaux

La Cour de cassation examinera la demande de révision du procès Vandapuy

La demande en révision du procès de Max Ernest Vandapuy, condamné à quinze ans de réclusion criminelle par la cour d'assises des Alpes-Maritimes le 21 mai 1984, connaît une évolution favorable au condamné et de nature à satisfaire ceux qui le soutiennent dans sa protestation d'innocence (Le Monde du 16 avril).

Le garde des sceaux, M. Abelin Chalandon, vient, en effet, de transmettre le dossier, après son examen par la commission spéciale prévue par l'article 623 du code de procédure pénale, à M. Pierre Arpaillange, procureur général près la Cour de cassation, pour qu'il

saisisse la chambre criminelle de la demande en révision. Cette juridiction, après s'être assurée que l'affaire est en état d'être examinée, peut soit rejeter la demande si elle l'estime mal fondée, soit annuler l'arrêt de condamnation et approuver s'il est possible de procéder à de nouveaux débats contradictoires, auquel cas elle désigne une nouvelle cour d'assises pour la révision du procès initial.

M. Vandapuy est détenu depuis le 7 avril 1982. Il avait alors été inculpé de tentative d'assassinat volontaire sur deux policiers. Depuis sa condamnation et le rejet de son pourvoi, il purge sa

peine à la centrale de Poissy (Yvelines).

La constance avec laquelle il ne cesse d'affirmer son innocence lui valut le soutien de plusieurs personnalités telles que Marguerite Duras, Claude Mauriac, Théodore Monod, Jean-Marie Domenach, ainsi que l'appui de la Ligue des droits de l'homme. Le défenseur de Max Ernest Vandapuy, M. Irène Torrel, en apprenant la décision du garde des sceaux, a fait savoir qu'elle demandait une mesure de suspension de l'exécution de la peine de son client, démarche que prévoit l'article 624 du code de procédure pénale.

Un dépôt d'explosifs dans la banlieue de Toulouse. - Des gendarmes à la recherche d'un évadé de la centrale de Murat (Haute-Garonne) ont découvert chez M. Philippe Baron, trente-deux ans, susceptible d'avoir hébergé le fugitif, à son domicile de Castanet-Tolosan dans la banlieue de Toulouse, un lot d'explosifs divers.

Il est saisi trente-cinq détonateurs électriques, soixante-quinze bâtons à mèches, deux cents relais et cent vingt mètres de mèche lente.

Bien que M. Baron ait assuré avoir découvert cet ensemble dans une poubelle, il a été inculpé de détention illicite d'explosifs et écroué à Toulouse.

Mulhouse aux prises avec la pollution

MULHOUSE de notre envoyé spécial

Il était une fois en Alsace, du côté de Mulhouse, des mines de potasse (MDPA) accusées de polluer le Rhin en rejetant directement leurs sturmes au fleuve. A cause d'elles, mais aussi de tous les chimistes installés le long du fleuve, les Néerlandais devaient tourner sept fois leur langue dans leur bouche avant d'oser boire l'eau du robinet ou même d'arroser leurs talpées...

Mars 1986 : la commune de Kirsheim (Haut-Rhin) découvre que son eau « potable » a pris une couleur jaune et sent la chimie à plein nez. Elle porte plainte contre X... et demande au distributeur d'eau local, la Société de gestion de services publics et privés de l'Est (SOGEST), filiale de la Lyonnaise des eaux, de lui faire un branchement de secours. La SOGEST s'exécute aussitôt mais s'inquiète : il se trouve qu'elle a racheté, en 1979, le réseau de distribution d'eau potable mis en place par les mines de potasse pour l'alimentation de quarante cent communes du Sundgau, au nord de Mulhouse, dont six communes situées à l'aplomb du bassin potassique. Par la grâce des mines, qui pouvaient à tout, ces six communes paient leur eau potable à un prix défiant toute concurrence : 90 centimes le mètre cube.

sel, ils boivent couramment 6 litres d'eau par jour. En décembre 1987, le ministère de la santé décide donc de baisser la barre du chlorobenzène à 3 microgrammes par litre. A peine cette mesure est-elle prise que l'on découvre, en février 1988, des traces de dinitrotolène dans l'eau du champ captant d'Ilzach - un produit soupçonné d'être cancérogène. Le préfet du Haut-Rhin ordonne la fermeture du captage, et l'eau est déclarée officiellement non potable le 18 mars. Les quelque quarante mille habitants des six communes du bassin potassique alimentées par la SOGEST sont désormais branchés sur le réseau de secours.

« Du mécontent écologique »

Ces périptéries pourraient être considérées comme négligeables, puisque personne n'est privé d'eau dans le bassin potassique, mais l'affaire ne fait que commencer. D'abord, le service des eaux de la ville de Mulhouse facture son eau 3,36 francs le mètre cube. Les communes liées, regroupées en un Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU), présidé par M. Antoine M. Jean-Marie Trépan, directeur de la SOGEST, en contemplant l'arrivée de la conduite qui déverse l'eau des trois forages dans le ruisseau appelé Dollerbachlein. « Mais nous ne pourrions pas le faire indûment. »

En fait, sa société et la Lyonnaise ont assigné en référé les deux entreprises chimiques responsables de la pollution, afin d'obtenir 20 millions

de francs de provision pour les travaux de dépollution. Le 8 avril, la chambre commerciale du tribunal de grande instance de Mulhouse a condamné ICMD - la seule usine encore en activité - à verser 7 millions de francs. Décision surprise, si l'on songe que la responsabilité de la pollution n'a pas encore été établie et que les juges n'ont pas tranché sur le fond... Bien entendu, ICMD a fait appel de ce « rétro-provisionnement ».

En attendant le jugement du tribunal sur le fond, le SIVU va consulter ses experts juridiques pour savoir quelle solution adopter (recours en référé devant le tribunal de Mulhouse, nouveau forage dans le bassin potassique ou démantèlement du champ captant) et le comité départemental d'hygiène va se réunir exceptionnellement pour se fixer une ligne.

Situation paradoxale : Mulhouse, cité « verte » aux portes de la Suisse et de l'Allemagne, la ville qui offre à la France le candidat « école » Antoine Wacziarg, est aujourd'hui aux prises avec une pollution bien à elle. Et ce n'est qu'un début : ces deux langues de pollution chimique se déplacent dans la nappe phréatique en suivant la pente, c'est-à-dire vers le nord de l'Alsace.

Et l'on appréhende le jour où fermeront définitivement les mines de potasse (en 2005 ?). On prévoit déjà qu'une partie du bassin potassique risque l'inondation si l'on ne continue pas à pomper l'eau de la nappe, car le niveau du sol a baissé parfois de 4 mètres. Mais que faire d'une eau chargée de sel et de résidus chimiques ?

ROGER CANS.

Sanction modérée pour trois policiers qui prêtèrent main-forte à un commando

Trois gardiens de la paix qui, hors service, avaient, pour le compte d'une milice patronale, participé, le 13 avril 1987, à l'investissement d'une usine occupée par des grévistes à Dammariens-Lys (Seine-et-Marne) viennent d'être sanctionnés par M. Robert Pandraud, ministre délégué à la sécurité. Le conseil de discipline réuni le 2 décembre 1987 avait proposé leur révocation pure et simple. Le ministre, par arrêté en date du 26 avril, s'est montré nettement moins sévère en décidant d'abaisser d'un échelon les trois fonctionnaires.

Le 13 avril 1987, vers 4 h 30 du matin, un commando de dix-neuf personnes investissait l'usine Saëur, occupée par des grévistes, à Dammariens-Lys. Le groupe était dirigé par le responsable d'une société de musculation et de sports de combat, François Briouze, qui avait recruté, pour la circonstance, une vingtaine de « gros bras », membres ou ex-membres de sociétés de surveillance et de sécurité. Parmi ces auxiliaires figurait l'officier de paix principal Henri Leman, commandant du corps urbain de La Courneuve (Seine-Saint-Denis), et trois gardiens de la paix, Jean-Louis Cochery, Thierry Baffioni et Marc Baudemont.

La reprise de l'usine se fit sans incident : seuls quelques militants de la CGT l'occupaient à l'arrivée du commando. Quelques heures plus tard, d'autres ouvriers se rassemblaient devant l'établissement, obligeant la police à intervenir et à emmener tous les membres du commando au commissariat pour vérification d'identité. Les policiers découvraient alors, outre la présence de quatre de leurs collègues dans l'équipe, diverses armes (nunchakus, nerfs de boeuf, marteaux, pistolet à grenaille, etc.). Dix des personnes interpellées avaient déjà eu affaire à la police pour infraction à la législation sur les stupéfiants, faux chèques, vol à main armée, port d'armes à feu, coups et blessures volontaires.

Suspendus de leurs fonctions, les fonctionnaires en cause devaient expliquer qu'ils étaient là pour rendre service à leur ami Briouze, croyant que ce dernier avait besoin d'aide pour un démantèlement.

L'officier de paix Henri Leman comparait devant le conseil de discipline de son corps, qui proposait pour toute sanction l'abaissement d'un échelon, proposition bien sûr ratifiée par M. Robert Pandraud. La commission de discipline, en revanche, proposait la révocation des gardiens de la paix.

Cette différence de traitement avait suscité à l'époque un certain émoi. Sans doute est-ce la raison pour laquelle M. Pandraud a décidé un nivellement par le bas des sanctions et vient d'aligner celle des trois gardiens de la paix sur celle de l'officier.

L'équité explique moins bien d'autres cas de sanctions béniignes. C'est ainsi que le conseil de discipline des gardiens de la paix, dans sa séance du 28 avril dernier, a examiné le cas d'un policier accusé de violence illégitimes. Un passant qui tentait de s'interposer pour prendre la défense d'une personne interpellée sans ménagements avait lui-même été pris physiquement à partie par le policier. Le conseil de discipline a proposé six mois d'exclusion contre le fautif.

G. M.

SPORTS

AUTOMOBILISME : le tour de Corse

Une première pour Didier Auriol

Après onze victoires consécutives en championnat du monde des rallyes, Lancia a échoué, le vendredi 6 mai, dans le tour de Corse. La nouvelle Delta intégrale, vainqueur depuis ses débuts en compétition au rallye du Portugal, n'a pu conjurer le mauvais sort qui frappe l'écurie italienne en Corse depuis les accidents mortels d'Attilio Bettega (1985) et de Henri Toivonen (1986).

En l'absence de Massimo Biasion, le leader du championnat du monde, opéré récemment d'un méninge, ce sont Yves Loubet qui a pris le départ. Une commande de boîte de vitesses cassée dans la douzième épreuve spéciale, où il a perdu huit

minutes, a ruiné ses espoirs. Malgré vingt-deux meilleurs temps en spéciales contre cinq pour Didier Auriol (Ford Sierra Cosworth) et trois pour Bruno Saby (Lancia Delta intégrale) - le pilote de Porto-Vecchio a dû se contenter de la deuxième place à 3 minutes 5 secondes de Didier Auriol.

Le double champion de France des rallyes (1986-1987) qui avait fait des apparitions remarquées dans les rallyes de San Remo et de Portugal, signe en Corse sa première victoire dans une épreuve comptant pour le championnat du monde, malgré le handicap constitué par les deux roues motrices de la Sierra

Cosworth. Pour cette course, Ford-Grande-Bretagne avait, il est vrai, préparé une voiture plus légère (de 70 kg) et équipée d'une boîte de vitesses plus maniable et de freins plus gros.

A vingt-neuf ans, Didier Auriol vise cette saison un troisième titre national consécutif. Il espère surtout que ses futures prestations dans les rallyes de San Remo et de Grande-Bretagne inspireront Ford, qui n'avait jusqu'à présent gagné en championnat du monde depuis le rallye des 1 000 lacs 1981, à mettre au point une voiture à quatre roues motrices et à lui confier un volant pour un programme mondial complet en 1989.

G. A.

Les Sud-Africains interdits de compétition en Espagne. - Le ministre espagnol des affaires étrangères a annoncé, le vendredi 6 mai, qu'il serait désormais interdit à tout ressortissant sud-africain de participer à des compétitions sportives en Espagne. Jusqu'à présent, les Sud-Africains ne pouvaient y participer qu'à titre individuel. Cette nouvelle mesure fait suite à un combat de boxe organisé à Madrid, au cours duquel le Sud-Africain Brian Mitchell avait conservé son titre mondial.

FOOTBALL : championnat de France. - L'Olympique de Marseille a battu Niort (1-0) le vendredi 6 mai, en match avancé de la trentième journée du championnat de France.

صكزامن الاصل

Les deux candidats à l'élection présidentielle répondent à la FASP

Le candidat socialiste... Le candidat communiste... L'Association française des spectateurs de l'opéra (FASP)...

Sanction modérée pour trois policiers qui publiaient main-forte à un commandant

Un commandant de la Gendarmerie... Trois policiers ont été sanctionnés pour avoir utilisé la main-forte à l'encontre d'un commandant...

Un homme de 40 ans... Un homme de 40 ans, marié, a été condamné à une peine de prison pour avoir commis un attentat à la bombe...

Un homme de 40 ans... Un homme de 40 ans, marié, a été condamné à une peine de prison pour avoir commis un attentat à la bombe...

MUSIQUE

Un « Freischütz » inédit à Toulouse

Une collaboration unique entre Weber et Berlioz

Les récitatifs de Berlioz avaient mauvaise réputation. On ne les connaissait pas. Michel Plasson les ressuscite.

Quand le directeur de l'Opéra de Paris décida de monter le Freischütz en 1941, c'est à Berlioz, dont l'admiration pour l'œuvre de Weber était bien connue, qu'il demanda d'écrire les récitatifs destinés à remplacer les dialogues parlés que le règlement bannissait de la première scène lyrique.

La traduction fut confiée à Emilién Pacini qui s'acquitta de cette tâche délicate avec probité et sut condenser les dialogues parlés afin que les récitatifs ne soient pas d'une longueur disproportionnée. Comme il fallait aussi un ballet, Berlioz imagina même l'imitation à la volée en usant de toutes les ressources de son imagination orchestrale.

On sait que l'exécution ampoulée de ces récitatifs les fit juger sévèrement par Wagner, avec un peu de mauvaise foi. Par la suite on multiplia la partition - les récitatifs comme le reste - jusqu'à ce que, en 1905, un arrangeur anonyme s'avisa de réharmoniser et de réorchestrer les récitatifs tronqués en modifiant au passage la ligne mélodique; mais sans faire disparaître pour autant le nom de Berlioz.

C'est cette version apocryphe, jouée à l'Opéra en 1906, qui a failli être donnée à Toulouse où Michel Plasson avait en l'idée originale de faire entendre, en concert, le fruit de cette collaboration unique entre Berlioz et Weber. La découverte, à la bibliothèque de l'Opéra de la seule source authentique ayant échappé aux griffes de l'arrangeur, le manuscrit original établi pour les premières représentations, et l'enthousiasme légendaire des berlizoïens ont convaincu les éditions Chappell de refaire le matériel que leurs prédécesseurs avaient cru bon de détruire.

A présent qu'on imagine plus de représenter les opéras dans une autre langue que celle de l'auteur, la résurrection de ce Freischütz français ressemble à une gageure. Et pourtant, en dehors de l'intérêt réel des récitatifs, cette adaptation présente un double avantage. D'abord de remettre à sa juste place la personnalité prétendue, et réductrice, d'un ouvrage où les influences françaises et italiennes sont plus fortes qu'on ne croit; ensuite, d'offrir une continuité musicale qui renforce la puissance dramatique. On pourrait même imaginer de traduire ces récitatifs en allemand, car, sans donner au Freischütz de fausses allures de grand opéra, ils prolongent et préparent idéalement les airs et les ensembles.

La modestie apparente et la délicatesse du travail de Berlioz ne semblaient pas permettre de compter ces six cents mesures de récitatif parmi ses productions les plus significatives, et pourtant, avec quelques accords, des enchaînements harmoniques imprévus, l'association des timbres purs, les registres et les inflexions des voix, il touche toujours juste. On ne s'en douterait pas à la lecture de la partition réduite pour chant et piano, la seule disponible (ainsi John Warrack dans son

livre si remarquable sur Weber perçut sans preuves l'opinion commune), il faut entendre comment cela rend à l'exécution.

Les quelques rares longueurs incontrouvables, et tout aussi sensibles dans les dialogues parlés, ne diminuent pas la valeur de ces récitatifs.

Encore faut-il qu'ils soient bien dits. C'est le cas dans l'ensemble ici, même si la prononciation de Boris Martinovic (Gaspard) et surtout d'Alfonso Escheverria (Kuno) laisse à désirer. Celle de Michèle Command aussi parfois, et on le regrette d'autant plus qu'elle est une Agathe remarquable (1). Danielle Burt possède toute la verve malicieuse de la cousine Annette et une belle conduite vocale. Alain Vanzo fait de Max le frère aîné de George Brown de la Dame blanche, ce qu'il est exactement et que la version française met en lumière.

Découverte

Le reste de la distribution est d'une excellente tenue (Marcel Vansud : Ottokar, Jean-Jacques Vubaynes : l'Ermitte et surtout Gérard Desforges : Kilián), l'orchestre et les chœurs suivent toutes les injonctions de leur chef, Michel Plasson, qui confirme sa réputation de découvreur de trésors enfouis. On pourrait souhaiter que ce Freischütz français fasse, avec quelques répétitions supplémentaires, l'objet d'un enregistrement discographique. En attendant on pourra sans doute entendre la diffusion sur France-Musique de celui réalisé sur le vif par Radio-France Toulouse.

Mais c'est à la scène aussi qu'on appréciera l'intérêt de cette redécouverte. Pourquoi pas à Lyon lors d'un prochain Festival Berlioz? Ou au Capitole, car l'accueil des Toulousains a été très chaleureux pour un ouvrage qui, en français ou en allemand, n'avait jamais paru sur la scène de leur théâtre.

GÉRARD CONDÉ

* On trouvera dans le numéro 105/106 de l'Avant-scène-Opéra consacré au Freischütz, une étude sur la version française Berlioz-Pacini. La partition piano-chant est éditée chez Kalpas.

(1) Elle vient de réaliser, avec Gabriel Bacquier, le premier enregistrement intégral des mélodies et chansons de Dédou de Séverac pour la collection discographique régionale de Midi-Pyrénées, Ariane, distribuée par un éditeur toulousain : Scaen'fisc (Compact ARI 142).

THÉÂTRE

« Mon Herbert » au Petit Odéon

Le couple infernal



Katja Rupé et David Bennent

Le Théâtre de l'Europe présente au Petit Odéon, et en français, une pièce du plus virulent des Bavarois, Herbert Achtembusch.

Herbert, c'est Herbert Achtembusch, bavarois, cinéaste marginal, auteur de textes virulents. L'un après l'autre, ils construisent une sorte de suite autobiographique impudique, qui ne ménage personne et surtout pas l'auteur. Son théâtre est fait de monologues qui se chevauchent, crachent des fureurs inouïes, des sarcasmes implacables. En France, Claude Yersin a monté Gust et Ella. Il y a eu aussi Stern, mis en scène par Hans Peter Cloos qui, actuellement, présente au Petit Odéon Mon Herbert.

On y trouve le personnage d'Ella, la sœur cinglée d'une mère, Louise, qui ne se remet pas d'avoir été abandonnée par son homme sans même avoir été mariée, mais non sans avoir mis au monde le petit Herbert. La pièce part de cette solitude dans laquelle se rabîchent les plaintes, l'incompréhension définitive, l'adaptation au malheur des victimes nées. Le chemin est tout tracé : il conduit au cancer d'abord, puis au suicide.

Telle est l'histoire que raconte Herbert Achtembusch. La vraie histoire de sa mère qui, effectivement, a été atteinte d'un cancer, et s'est suicidée après qu'il a pris le nom de son père et qu'il est parti.

De quoi s'offrir une superbe culpabilité, Herbert Achtembusch capotant à la chance de pouvoir dégorger ses angoisses dans la flamboyante violence de son écriture. Il ne fait grâce de rien, raconte tout sur cette femme qui est sa mère et sur lui, enfant, puis adolescent, jeune homme qu'elle n'a pas su retenir. Elle est une femme, belle, lascivement sensuelle, à la fois les pieds sur terre et sans défense, prise dans un piège monstrueux, une situation inextricable de tragédie. Elle est exaspérante, émoivante, minée de l'intérieur et physiquement épanouie, alors que le fils est une boule d'énergie dans un corps infiniment fragile.

Le fils, c'est David Bennent (le Monde du 30 avril), l'éternel enfant-tambour du film de Schlöndorff. Regard pur, voir adolescent, mûrifié. Qu'il soit Herbert gamine ou adulte, ou qu'il se coiffe d'un bonnet pour représenter Ella la cinglée, il ouvre ces portes sur les interdits de l'innocence. Brûlant-glacé, le spectacle bouc-cule, bouleverse, coupe les jambes, et bizarrement, malgré sa cruauté, laisse un sentiment de jubilation. Et on ne résiste pas à la fascination exercée par le couple mythique mère-fils, Katja Rupé-David Bennent.

Tout est propre, net - comme on imagine un intérieur bavarois. Le décor de Jean Haas cultive le climat d'enfermement sur la mini-scène du Petit Odéon et par des effets de découpe, de perspective, semble multiplier l'espace. Hans Peter Cloos a éliminé ses habituels soutiens micros cravates, écrans de télévision... Sa mise en scène est simple, serrée, tendue à l'extrême. Elle repose sur le rapport de passion perverse entre les deux personnages, les deux comédiens. Katja Rupé, la mère, n'est pas un moiste. Elle est une femme, belle, lascivement sensuelle, à la fois les pieds sur terre et sans défense, prise dans un piège monstrueux, une situation inextricable de tragédie. Elle est exaspérante, émoivante, minée de l'intérieur et physiquement épanouie, alors que le fils est une boule d'énergie dans un corps infiniment fragile.

COLETTE GODARD. * Petit Odéon, 18 h 30, jusqu'au 29 mai.

Pierre Vozlinsky quitte l'Opéra de la Bastille

Le conseil d'administration de l'Association de préfiguration de l'Opéra de la Bastille s'est réuni le vendredi 6 mai sous la présidence de M. Raymond Soube. Après avoir constaté l'avancement des travaux (la grande salle et les installations attendues seront livrées le 15 mai 1989), des engagements et de la programmation, le conseil a tenu à rendre hommage au travail accompli par M. Daniel Barenboim, dont l'implication personnelle dans le projet et le temps qu'il lui a consacré depuis sept ans ont permis ce résultat. Son contrat comme directeur musical et artistique a été conclu pour une durée de cinq ans.

En revanche, ajoute le communiqué, le conseil, constatant l'impossibilité de se mettre d'accord avec M. Pierre Vozlinsky sur des conditions essentielles de son contrat (...), a décidé de procéder à la désignation prochaine d'un directeur général. A cette fin, il a chargé le président de l'Association, M. Soube, et le vice-président, M. Pierre Viot, de prendre tous les contacts utiles permettant cette désignation qui sera soumise,

conformément aux statuts, à l'agrément du ministère de la culture.

[Pierre Vozlinsky et Daniel Barenboim avaient été nommés directeurs du futur Opéra de la Bastille le 31 juillet 1987. Tous deux travaillaient déjà ensemble à la tête de l'Orchestre de France. Ils ont aussi à leur actif, dans le cadre de leur tâche en concertant dès la fin mars la programmation du nouvel établissement jusqu'en 1992 (le Monde du 2 avril).

Un différend entre Pierre Vozlinsky et le conseil d'administration empêchant la signature de son contrat. Il portait sur son statut de directeur musical et sur une manière différente d'aborder la tâche redoutable de mettre en route cette énorme machine de production de spectacles.

A cinquante-sept ans, Pierre Vozlinsky a joué de l'écart entre le maître respecté et celui de son poste actuel à l'Orchestre de Paris n'était pas proportionnel au risque encouru. Par ailleurs, il se sent peut-être moins un homme d'opéra qu'un grand manager d'orchestre, comme il l'a prouvé pendant des années à la tête des services musicaux de Radio-France, et l'Orchestre de Paris préférera sans doute ne pas perdre ses deux responsables à la fois. - J.L.]

CINÉMA

« Adieu, je t'aime », de Claude-Bernard Aubert

Le Grand Rose

En voilà un gros sujet de société bien déchirant qui fleurit régulièrement dans le paysage onirique français (POF). Michel (Bruno Cremer), la quarantaine virile malgré l'embonpoint. PDG d'une boîte d'informatique est marié à Nicole (Marie-Christine Barrault) que la maturité épanouit. Nous partageons un instant leur bonheur. Pas longtemps, car c'est soudain Michel qui s'épanouit mystérieusement.

A-t-il une poule? s'interroge Nicole. Non, c'est pire: il est amoureux d'un petit poney, Philippe (Stéphane Bolest), joli jeune informaticien qui a des pectoraux ravissants et des logiciels gonflés. Voilà les deux hommes dans un tourbillon euphorique. Michel redécouvre les joies du flippet, Philippe fait du karaté (premier coup d'œil dans les douches), ils font de la photo, de la moto ensemble (Kawasaki) de la voiture (Peugeot 405) et plein de petites puces électroniques pratiques. Mais Philippe ne supporte pas la première crise de jalousie de Michel et s'en va.

« Chérie, je ne comprends pas ce que j'éprouve, je te jure que c'est la

première fois. Un délire sur l'intelligence artificielle... Il m'a fait aimer Mahler... C'est idiot à dire mais quand je fais l'amour avec toi, je pense à lui... » Agréable. Nicole, brave femme, décide de secourir son Mimi bouleversé au plus profond. Ils retrouvent sa trace à Biarritz où le minet surfe gaiement. Re-moto, re-photo, deuxième scène de douche et quand l'inconcevable se produit entre les deux hommes, Nicole pousse un cri de bête blessée. Curieusement, tout de même, parce qu'elle avait largement ouvert la voie.

Restons-en là et ne dévoilons pas le stratagème de Nicole pour recouvrer son mari. Nous repartageons leur bonheur. Avec violence. Ce n'est pas un sujet absurde et il est traité sans complexe ni préjugés, mais sans beaucoup de grâce non plus. Cela fait quand même quelque chose de voir le héros de la 31^e section (« Tas une clope, Wisdorf? ») oindre de moult reins de son surfer de charme sur le sable chaud, pendant que la Barrault boit la tasse.

MICHEL BRAUDEAU.

MODE

Azzedine Alaïa à l'« Hôtel du Nord »



Le franc-tireur de la couture, une fois de plus, se moque du calendrier, et après tout le monde, tout seul puisqu'il est unique, présente sa collection hiver 88, maintenant.

Azzedine Alaïa, à la veille de sa présentation travaillée évidemment encore, comme s'il avait le temps, dans son nouvel hôtel particulier du Marais, il était comme à l'habitude tout en noir, armé à sa grande table de coupe, gardé par ses yorkistes minuscules, hydratés comme des lions de pierre.

Et comme à l'habitude, il prenait chaque pièce de vêtement entre ses mains calmes et savantes d'artisan, il faponnait les cols, il montait les manches armées encore de leurs fils de bâti, et le tissu, miraculeusement, obéissait. Il était pâle, car il dort peu, mais très heureux vraiment, à la veille. Il ne pouvait ignorer, d'un succès.

Sur des portants, quelques modèles attendaient. Illustrant le thème général de la collection, un hommage à Arletty, style « Hôtel du Nord » ou « Visiteuse du soir ».

Beaucoup de gris, un préluce en gris, des fanelles grises, des draperies anglaises d'une écheresse et d'une souplesse sans pareille. Pour des shorts, des robes courtes, ou une déclamation de combinaisons-surprises d'une sournoiserie subtile. Est-on immobile? C'est une robe longue. Façon un pant, c'est une jupe-culotte mouvante. Deux liens sages s'échappent, devant, à la taille, en pans libres. Les noue-t-on? Ils remontent en drapés qui sculptent la silhouette.

Il y a aussi une robe de stretch noir, fourreau fou de solérisés, encolure modeste, accompagnée comme un gag sexy d'un foulard en faux cheveux. Et le Moyen Age réinventé avec des ensembles de mailles colorées, carnaud, abstraites - justaucorps et petite jupe corolle plissée. Il y a un manteau clair, raglan époussoffant, la perfection sans l'ennui. Pour le soir, le velours est de retour, et pour le froid, sous ce trois quarts de kal-gan boucé, il y a un secret, un cache-poussière fin, fin comme une raie de frêle frivole.

Tout est libre, indépendant, respectueux d'une femme qui s'aimerait, qui accepterait les transparences les plus osées, même en hiver, mais resterait pudique, et réchauffée par des mini-calcéons moutants, des pull-overs extraordinaires.

Court? Long? « Comme on veut, comme on peut », telle est la loi d'Alaïa. Qui dit: « La fille qui a des jambes à crever, qu'elle les montre avant d'être obligée de les cacher. »

S'il a choisi Arletty comme marraine de sa collection, c'est « parce qu'elle est la Parisienne, elle a inventé un style, elle a annulé beaucoup de choses de la rue ».

Azzedine Alaïa dit encore: « Je n'ai jamais cru à la mode. » Mais la mode croit en lui.

DANIELE HEYMANN.

ANTIQUITES BROCANTE A LA BASTILLE 5 AU 15 MAI 1988

DEJA LYRIQUE

THE UNDIVINE COMEDY

TAZARTES

CELU QUI DIT OUI

MEDEA

THÉÂTRE DE LA BASTILLE

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

LES DÉLICES DU BAISER, Comédie italienne (43-21-23-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30.

NOUS LES TZIGANES, Megador (42-85-28-80), sam. 21 h, dim. 16 h.

LES GALANTRIES DU DUC D'OSNONNE, Th. National de Chaillot (47-27-81-15), sam. 20 h 30, dim. 15 h.

BÉNÉDICTE, Cyrille Sainte-Agnès (47-00-19-31), sam. 20 h 30, dim. 16 h.

LE CHARIOT DE TERRE CUITE, Corbell-Essonne, Centre Pablo-Neruda (60-89-00-72), sam. 20 h 45.

Les autres salles

ANTOINE - SIMONE-BERNAU (42-98-77-71), Les Cousins tango : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THEATRE) (45-89-43-22), L'Astrosystème : 20 h 30.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-33-33), Le Malin imaginaire : 21 h, dim. 15 h 30.

ATELIER (46-06-49-24), La Double leçon : 15 h 30 et 21 h, dim. 16 h.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27), Les Ion (Conversations d'artistes) : 15 h 30, mar. 20 h. Salle Louis Jouvet. Ouverture blues ou conversation imaginaire entre Vincent van Gogh et un musicien : 15 h 30. Méliès d'ombres (Conversations d'artistes) : 15 h 30. A la recherche d'un conversation (Conversations d'artistes) : 15 h 30. Journal de Japon (Conversations d'artistes) : 15 h 30. Avant le spectacle (Conversations d'artistes) : 15 h 30. Conversation entre Virginia Wolf et L. Strachey (Conversations d'artistes) : 15 h 30, mar. 20 h.

BERRY (43-57-51-55), Polèmes : 18 h 30. Boris Godounov : 20 h 30. Le Caucasic : 22 h 15.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), La petite chatte est morte : 15 h 30. Bachelard : 18 h et 21 h 30, dim. 15 h 30.

CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74), Volpoux ou le roisard : 20 h 30, dim. 16 h.

CARTOUCHERIE THEATRE DE LA TEMPESTE (43-23-56-36), Salle L. Ullmann à l'entresol suivi de La Pêche de chambre : 20 h 30, dim. 16 h. La Pêche de chambre : 20 h 30, dim. 16 h.

CARTOUCHERIE THEATRE DU SOLEIL (43-74-24-08), L'Inde ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30, dim. 15 h 30.

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (42-78-44-55), Et voilà... la galère L. : 21 h, dim. 15 h 30.

CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (43-89-38-69), Grand Théâtre. Songe d'une nuit sans lune : 20 h 30. La Galerie Rip : 20 h 30 et 22 h, mer., ven., mar. 20 h 30. Le Ressuscité. Le Dérive du serpent : 20 h 30.

COMEDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), Revues d'actualité à l'Élysée : 21 h, dim. 15 h 30.

COMEDIE DE PARIS (42-81-00-11), Voltaire Folies : 19 h 30 et 21 h 30.

COMEDIE ITALIENNE (43-21-23-22), Les Délices du baiser : 20 h 30, dim. 15 h 30.

COMEDIE-FRANCAISE (40-15-00-15), Sacha Guitry. La guerre de Troie n'aura pas lieu : 14 h, dim. 20 h 30. Le Vêtrable Saint-Genès, comédien et martyr : 20 h 30. D. Dim. Les Feu de l'annuaire et le baiser d'après le Legs : 14 h. Le Legs précédé par le Jeu de l'amour et du hasard : 14 h.

LYCEE SAINT-AGNES (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31), Bénédicte : 20 h 30, dim. 17 h.

DAUNOU (42-61-69-14), Monsieur Mesure : 21 h, dim. 15 h 30.

DEUX ANES (46-06-10-26), Ely... : 21 h, dim. 15 h 30.

DIX-HUIT THEATRE (42-26-47-47), Le Gardien : 20 h 30, dim. 16 h.

DUNOIS (45-84-72-00), Le Théâtre de l'Okéanos : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11), Les Babes-Cadres : 20 h 30. Nous on fait où on nous dit de faire : 23 h.

EDOUARD-VI SACHA GUTRY (47-42-57-49), Les Lâches d'aujourd'hui : 21 h.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), La Moustache : 20 h 30, dim. 18 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42), Salle L. Oul mais non : 18 h 30, dim. 16 h. Chai qui peut : 21 h.

GAIET-MONTPARNASSE (43-22-16-18), Les Eggs : 20 h 30, dim. 15 h.

GALERIE SS-THÉ-ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51), You're good man Charlie Brown : 20 h 30.

GRAND HALL MONTROUVILLE (42-96-04-09), Créations : 20 h 30, dim. 18 h 30.

GUCHET MONTPARNASSE (43-27-88-61), Lettre d'une inconnue : 18 h 45. La Sorcière : 20 h 30.

GYMNASIE MARIE-BELL (42-46-75-79), La Métempsékos : 21 h, dim. 15 h 45.

HUCHETTE (43-26-38-99), La Cantatrice claque : 19 h 30. Le Léon : 20 h 30. Frou : 43. Frou toujours quatre ans pour elle : 21 h 30.

LA BASTILLE (43-57-42-14), Combien de nuits faudra-t-il marcher dans la ville : 21 h 15, dim. 17 h.

LA BRUYERE (48-74-76-99), Ce que voit Fox (Fall) : 21 h, dim. 15 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09), Bien déguisé autour des oreilles, c'est vous plaît : 20 h. Pierre Pétichia : 21 h 45.

LE PROLOGUE (45-75-33-15), Si on faisait le soir juste une minute : 18 h 30 et 21 h.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02), Le Merle blanc : 19 h, dim. 15 h. Spectacle de magie : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34), Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Thé et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre roqua. Veux marquis-quisse chorale catholique chœur : 20 h 15. La Route : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09), Au bord du lit : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

MARAIS (42-78-03-53), Les Voisins : 21 h.

MARIE STUART (45-08-17-80), Angèle : City : 20 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74), La Meuteuse : 18 h et 21 h, dim. 15 h.

MICHEL (42-65-35-02), Pyramide pour six : 18 h et 21 h 30, dim. 15 h 30.

MICHOUDÈRE (42-66-26-94), Show Art de Lamy L'Ami public n°1 : 18 h 30 et 21 h 30.

MOGADOR (42-85-28-80), Nous les Tziganes : 21 h, dim. 16 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), Le Séjour : 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30.

MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (43-35-75-23), Buffet côté jardin : 16 h et 18 h, mer., ven., dim., lun. 16 h, jeu. 14 h et 15 h.

NOUVEAUTES (47-70-52-76), Une soirée pas comme les autres : 20 h 30.

ODEON (PETIT) (43-25-70-32), Mon Herbert : 18 h et 21 h, dim. 18 h 30.

OLIVE (48-74-42-52), Je ne sois pas Rappoport : 20 h 45.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), Grande salle. La Mademoiselle Prost à Paris : 21 h, dim. (dernière) 15 h. Petite salle. J'ai pas le chéri, je chéris Bobby Lorraine : 20 h, dim.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), Judas-Pilate (d'après figures et Paraboles) : 21 h, dim. 16 h 30.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53), Le Tasse : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

RENAISSANCE (42-08-18-50), Sam. 20 h 45 (dern.). Good.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), Drôle de couple : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), D'après sur campé : 20 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (43-08-21-93), Jango Edwards expose au Splendid : 20 h et 22 h.

THEATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90), Enfin Béraud : 20 h 30, dim. 16 h. 22. v'a de l'ric : 22 h, dim. 14 h.

THEATRE DE FORTUNE (43-56-76-34), L'Opéra des rêves : 14 h 30.

THEATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80), Père : 20 h 30, dim. 15 h.

THEATRE DE LA MAIN D'OR (49-05-67-89), Salomé : 18 h. Salle L. L'Etranger : 20 h 30. Les deux des Jours : 22 h.

THEATRE GREVIN (42-66-44-47), La Vie d'André Collet : 21 h.

THEATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer. Paroles en voyage : 15 h, mer., jeu., ven., mar. 14 h 30, jeu., ven., mar. 10 h. Grand Théâtre. Les Galantries du duc d'Osnonne vici-ou de Naples : 20 h 30, dim. 15 h. Théâtre Genès. Sous les bouillottes bleues : 20 h 30, dim. 15 h 30.

THEATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60), Grande salle. L'Inconnu : 20 h 30. Petite salle. Les Chaises : 21 h.

THEATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-40-70), Petite salle. Flèvre romaine : 21 h, dim. 15 h, dim. (dernière) 18 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82), La Timbale : 15 h 30. Mr Banal : 20 h 15. Sam. : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48), Istanbul Hôtel : 19 h. Les Fourmillières : 20 h 30. Le Dérou : 21 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-01), El Scudo (Bill Baxter) : 20 h 30.

VARIETES (42-33-00-92), C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30, dim. 15 h.

ZINGARO (CHAPITEAU CHAUFFE) ALEXANDRE-DUMAS (43-71-28-28), Zingaro : 20 h 15.

Cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), Devos existe, je l'ai rencontré : 19 h et 20 h 30. Sade ou les folles nuits du diable marquis : 22 h 15. Halle au ciel : 23 h 30.

AU PIED DE LA BUTTE (46-06-02-86), Moi : 19 h.

AU TRIBULUM (43-36-01-01), Les bouffons sont deux fois bons : 20 h 30.

BLANCO-MANTEAUX (48-87-15-84), Salle L. Aroux MC 2 : 20 h 15. Laurent Violet : 22 h 30. Salle L. Les Sacrés Montres : 20 h 15. Bernadette, cinéma : 21 h 30. Un ouvrage de danse : 22 h 30.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), Tiens, voilà deux bouffons : 20 h 15 et 23 h 45. Manguettes (d'après 1917) : 21 h 30. C'est plus show à deux : 22 h 30.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), Les Filles du sale Grec : 21 h 15.

CAVE DU CLOître (42-39-43-42), Nuits : 20 h 30. Une pierre dans le sable : 22 h 30.

EDGAR III (43-20-85-11), Le Cabaret des chaises en saut : 20 h 15. Le Chronosme chateaubriant : 21 h 30.

LE BEAUBOURGEOIS (42-72-08-51), Claude Végé : 22 h 30.

LE GRENIER (43-80-68-01), Ely : son univers implaçable : 22 h.

MON PETIT CAFÉ-THEATRE (45-23-78-70), Foies douces : 21 h 30.

PETIT CASINO (42-78-36-50), Les clés sont vaches : 21 h. Nous, on sème : 22 h 30.

Samedi 7 - Dimanche 8 mai

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), Accusé de déception : 20 h et 22 h 45. Nos désirs font décevoir : 21 h 30 et 24 h.

TAC STUDIO (43-73-74-47), Quatre Disques à deux : 21 h, dim. 16 h 30.

Les concerts

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-77-11-12), Ensemble moderne : 20 h 30, sam. Dir. H. Zender. Œuvres de Zender, Zimmermann.

EGLISE AMERICAINE DE PARIS William Fitzpatrick, Catherine Schneider, 18 h, dim. Violon, piano, voix de Leclair, Franck et Prokofiev. Entrée libre.

EGLISE DE LA MADELEINE (39-61-12-03), Jean-Pierre Lacombe, 18 h, dim. Dir. Jean-Louis Fauchon. Œuvres de Bach, Franck et Messiaen. Entrée libre.

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE (42-55-52-28), La Marche, 20 h 45, sam. Dir. M. Bernardi (britannique). H. Barcés (fl., bombarde, chalmiers), J.-P. Bertin (violon à archet), K. Beson (flûte, quatuor, maracas), C. Pruvet (orgue), J. Szwed (tuba, violon).

MUSÉE DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES E. Montbel, J. Blanchard, J.-C. Maillet, 16 h, sam. Concerts et musique de cours. Festival international de musiques vivantes.

NOTRE-DAME DE PARIS (entrée libre) Petis Chantiers de Saint-Dominique, 11 h 30, dim. Chœur de Saint-Dominique. Programme son communautaire. Entrée libre. François Menisier, 15 h, dim. Audition d'orgue. Œuvres de Hindemith et Liszt. Entrée libre.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41), Les Trompettes de Versailles, 11 h, dim. Œuvres de Bach, Handel, Vivaldi, Telemann, Lully, Purcell.

THEATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-08-80), A. Adorjan, B. Pergamenschikov, P. Gillev, 11 h, dim. (flûte, cello, piano). Œuvres de Schubert, Beethoven, Weber.

cinéma

La cinémathèque

SAMEDI

La Marié du port (1949), de Marcel Carné, 15 h. Vive le feu (1943, v.o.), de Jean Renoir, 17 h. Cinéma britannique documentaire (v.o.), 19 h. La Ville des pirates (1983, v.o.a.l.f.), de Raoul Ruiz, 21 h.

DIMANCHE

Souvenirs perdus (1950), de Christian-Jaque, 15 h. Rain et Shire (1930, v.o.), de Frank Capra, 17 h. Cinéma britannique documentaire (v.o.), 19 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SAMEDI

Rags (1915), de James Kirkwood, 15 h. Umberto D. (1951, v.o.), de Vittorio de Sica, 17 h. Les Caribiniens (1967), de Jean-Luc Godard, 19 h. Les Mauvaises Rencontres (1955), d'Alexandre Astruc, 21 h.

DIMANCHE

Fraternité (1923), de King Vidor, 15 h. Les Nuits blanches (1930, v.o.), de Luchino Visconti, 17 h. Pop-Game (1967), de Francis Leroi, 19 h. La Financière du piratage (1969), de Nelly Kaplan, 21 h.

SALLE GARANCE

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Le Cinéma français des années cinquante : Fabiles Femmes (1958), de Michel Boisrond, 14 h 30. Broadway by Light (1957), de William Klein, Ascenseur pour l'échouage (1957), de Louis Malle, 16 h. T. M. un soir la vie (1950), de Sacha Guitry, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma français des années cinquante : Journal d'un curé de campagne, de Robert Bresson, 14 h 30. Le Petit Monde de Don Camillo (1951), de Julien Duvivier, 17 h 30. Maigret et l'affaire Saint-Fiacre (1959), de Jean Delannoy, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

SAMEDI

Paris, Mai 68 : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 12 h 30. La Grève : Citroën Nautisme Mai-Juin 1968 (1968) : 14 h 30. L'Année du film (1968) : 16 h 30. L'Année du film (1968) : 18 h 30. L'Année du film (1968) : 20 h 30. L'Année du film (1968) : 22 h 30.

DIMANCHE

Paris, Mai 68 : Bilan : 1. Le Fond de l'air sur, 1. (1977) de Chris Marker, 14 h 30. Jeunesse (1934) de Georges Lacombe, 14 h 30. Le Petit Monde (1966) de Jean Eustache, Les Cœurs verts (1966) de E. Lutz, 16 h 30. Bilan : 2. Le Fond de l'air sur, 2. (1977) de Chris Marker, 18 h 30. Sur les terrasses : Cinétract (1968) d'un collectif, Le Fond de l'air sur (1976) de Philippe Debrance, 18 h 30. Soirées pour l'avenir : Actus TUE (1961) de J. H. M. (1964) de Chris Marker, 18 h 30. Sur les terrasses : Cinétract (1968) d'un collectif, Les Enfants de mai (1968) d'un collectif, Les Enfants de mai (1968) de Jean-Claude (1973) de C. de Givry, 20 h 30.

LES FILMS NOUVEAUX

ADEU JE T'AIME, Film français de Claude Bernard Aubert : Forum Horizon, 14 h 30 et 20 h 30.

BLANCO-MANTEAUX (48-87-15-84), Salle L. Aroux MC 2 : 20 h 15. Laurent Violet : 22 h 30. Salle L. Les Sacrés Montres : 20 h 15. Bernadette, cinéma : 21 h 30. Un ouvrage de danse : 22 h 30.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), Tiens, voilà deux bouffons : 20 h 15 et 23 h 45. Manguettes (d'après 1917) : 21 h 30. C'est plus show à deux : 22 h 30.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), Les Filles du sale Grec : 21 h 15.

CAVE DU CLOître (42-39-43-42), Nuits : 20 h 30. Une pierre dans le sable : 22 h 30.

EDGAR III (43-20-85-11), Le Cabaret des chaises en saut : 20 h 15. Le Chronosme chateaubriant : 21 h 30.

LE BEAUBOURGEOIS (42-72-08-51), Claude Végé : 22 h 30.

LE GRENIER (43-80-68-01), Ely : son univers implaçable : 22 h.

MON PETIT CAFÉ-THEATRE (45-23-78-70), Foies douces : 21 h 30.

PETIT CASINO (42-78-36-50), Les clés sont vaches : 21 h. Nous, on sème : 22 h 30.

PARIS EN VISITES

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 14 h (40-26-12-12) ; Saint-Michel, (43-26-79-17) ; Publicis Champs-Élysées, 6 (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14 (43-27-84-50) ; v.f. : Brétagnat, 6 (42-25-57-97) ; Paramount Opéra, 9 (42-56-64-31).

DANCERS (A. v.o.) : Forum Horizon, 14 (45-08-57-57) ; Pathe Hautefeuille, 6 (46-33-79-38) ; George V, 8 (45-62-41-46) ; Trois Parisiens, 14 (43-20-10-15) ; Pathe Marignan, 16 (45-25-27-06) ; v.f. : Rex, 2 (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9 (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14 (43-27-52-37).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Orient Express, 14 (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 8 (42-25-10-30) ; Les Trois Balcons, 6 (45-61-10-60) ; Sept Parisiens, 14 (43-20-32-20) ; v.f. : Pathe Impérial, 2 (47-42-72-52) ; Favette, 13 (43-31-56-86) ; Miramar, 14 (45-39-52-43).

LA DERNIERE IMPERATRICE (Chin., v.o.) : Brégnac, 6 (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 6 (43-59-19-08).

260 CHRONO (A. v.o.) : UGC Normandie, 8 (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2 (42-36-83-93) ; UGC Montparnos, 6 (45-74-94-94).

ECLAIR DE LUNE (A. v.o.) : Gaumont Les Halles, 14 (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6 (43-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 6 (43-59-19-08) ; George V, 8 (45-62-41-46) ; La Bastille, 11 (43-54-07-76) ; Gaumont Paros, 14 (43-35-30-20) ; v.f. : Gaumont Opéra, 9 (47-42-60-33) ; UGC Gobelin, 12 (42-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27).

ECRIT SUR DU VENT (A. v.o.) : Action Chrétienne, 14 (41-11-11-11) ; Empire DU SOLEIL (A. v.o.) : Forum Orient Express, 14 (42-33-42-26) ; George V, 8 (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9 (47-42-56-31) ; Ciné Beaubourg, 3 (42-71-52-36) ; UGC Montparnos, 6 (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 8 (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8 (45-62-40-40) ; UGC Opéra, 9 (45-74-95-40) ; Les Nations, 12 (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; UGC Gobelin, 12 (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15 (45-74-94-94) ; Images, 18 (45-22-47-94).

LES ANNEES SANDWICHES (F.-J.), Gaumont Beaubourg, 3 (42-71-52-36) ; UGC Montparnos, 6 (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 8 (42-25-10-30) ; UGC Champs-Élysées, 6 (45-62-40-40) ; UGC Opéra, 9 (45-74-95-40) ; Les Nations, 12 (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; UGC Gobelin, 12 (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15 (45-74-94-94) ; Images, 18 (45-22-47-94).

ARDENTE PATERNA (A. v.o.) : UGC Convention, 15 (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9 (45-74-95-40) ; UGC Montparnos, 6 (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 8 (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8 (45-62-40-40) ; UGC Opéra, 9 (45-74-95-40) ; Les Nations, 12 (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; UGC Gobelin, 12 (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15 (45-74-94-94) ; Images, 18 (45-22-47-94).

LA BOHÈME (F.-J.), Gaumont Beaubourg, 3 (42-71-52-36) ; UGC Montparnos, 6 (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 8 (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8 (45-62-40-40) ; UGC Opéra, 9 (45-74-95-40) ; Les Nations, 12 (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; UGC Gobelin, 12 (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15 (45-74-94-94) ; Images, 18 (45-22-47-94).

BREVES RENCONTRES (Sov., v.o.) : UGC Convention, 15 (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9 (45-74-95-40) ; UGC Montparnos, 6 (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 8 (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8 (45-62-40-40) ; UGC Opéra, 9 (45-74-95-40) ; Les Nations, 12 (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; UGC Gobelin, 12 (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15 (45-74-94-94) ; Images, 18 (45-22-47-94).

BROADCAST NEWS (A. v.o.) : Saint-Germain Huchette, 6 (46-33-63-20) ; Elysees Lincoln, 5 (43-26-84-65) ; UGC Convention, 15 (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9 (45-74-95-40) ; UGC Montparnos, 6 (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 8 (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8 (45-62-40-40) ; UGC Opéra, 9 (45-74-95-40) ; Les Nations, 12 (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; UGC Gobelin, 12 (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15 (45-74-94-94) ; Images, 18 (45-22-47-94).

CHEERY 2000 (A. v.o.) : George V, 8 (45-62-41-46) ; Rex, 2 (42-36-83-93) ; Pathe Marignan, 16 (45-25-27-06) ; UGC Montparnos, 6 (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 8 (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8 (45-62-40-40) ; UGC Opéra, 9 (45-74-95-40) ; Les Nations, 12 (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; UGC Gobelin, 12 (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15 (45-74-94-94) ; Images, 18 (45-22-47-94).

CHOUANS (F.-J.) : UGC Montparnos, 6 (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8 (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9 (45-74-95-40) ; UGC Montparnos, 6 (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 8 (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8 (45-62-40-40) ; UGC Opéra, 9 (45-74-95-40) ; Les Nations, 12 (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; UGC Gobelin, 12 (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15 (45-74-94-94) ; Images, 18 (45-22-47-94).

CORENTIN (F.-J.) : Forum Arc-en-Ciel, 14 (42-97-53-74) ; Pathe Hautefeuille, 6 (46-33-79-38) ; Pathe Marignan-Concorde, 8 (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9 (47-42-56-31) ; Favette, 13 (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14 (43-27-84-50) ; Gaumont Opéra, 9 (45-74-95-40) ; UGC Convention, 15 (48-28-42-27) ; Pathe Clichy, 18 (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20 (46-36-10-96).

RETOUR DES MORTS-VIVANTS 2, Film américain de Ken Wiederhorn, v.o. : UGC Normandie, 8 (45-63-16-16) ; v.f. : Forum Arc-en-Ciel, 14 (42-97-53-74) ; Rex, 2 (42-36-83-93) ; UGC Montparnos, 6 (45-74-94-94) ; Pathe Marignan, 16 (45-25-27-06) ; UGC Montparnos, 6 (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 8 (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8 (45-62-40-40) ; UGC Opéra, 9 (45-74-95-40) ; Les Nations, 12 (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; UGC Gobelin, 12 (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15 (45-74-94-94) ; Images, 18 (45-22-47-94).

TERRE DE FER CIEL DE CUIRE, Film euro-américain de Omer Zilli, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 14 (42-97-53-74) ; Rex, 2 (4

JEUX

échecs

N° 1279

CONJUGAISONS

(Championnat de Suède par correspondance, 1988)

Noirs : W. WIKSTROM

Blancs : S. ERIKSSON

Partie espagnole.

| | | |
|-------------|--------------|----------|
| 1. e4 | 21. Cc3 | F7 (a) |
| 2. Cf3 | 22. Cf2 | e5 |
| 3. Fc4 | 23. Bg2 (f) | axb4 |
| 4. e5 | 24. Td1 (a) | e5 |
| 5. d4 | 25. Dc2 | e6 |
| 6. Dc2 (b) | 26. gxf5 | gxf5 (f) |
| 7. Fc2 | 27. h2-g1 | f6 |
| 8. a5 | 28. Bc2+ | h6 |
| 9. Cc3 (f) | 29. Tg2 (v) | h5 |
| 10. Cc4 (b) | 30. Td1 | h4 |
| 11. Fd3 (f) | 31. Td1 | T7 |
| 12. Fd3 | 32. Dd1 (w) | e5 (x) |
| 13. Fc2 | 33. Td6 | e4 |
| 14. Td1 | 34. Dd1 (y) | D8 |
| 15. Dc2 (f) | 35. e6 | Tg7 |
| 16. h3 | 36. e7 | Dx7 (z) |
| 17. Rb2 (m) | 37. Cc5 (m) | Dd8 (a) |
| 18. Td1 | 38. Dc7+ (h) | g6 |
| 19. e4 | 39. Td7+ | ah6 |
| 20. bxc4 | 34 (n) | |

NOTES

a) On joue aussi assez souvent 3... Cc6 avec la suite 6. Fxc6, dx6; 7. dx6, Cc5 (ou 7. Cc4; 8. Dc2, Ff5; 9. Td1, Dc8; 10. Td4 (comme dans la partie Lobron-Lombardy, New-York, 1987); 8. Dxd8+, Rxd8; 9. Cc3 ou 9. f4 ou 9. h3.

b) Probablement le plus énergique et le plus connu depuis une centaine d'années; Albin préfère 6. Td1 contre Teichmann en 1897 comme Marco contre Pillsbury en 1902, alors que Tchiborine expérimentait 6. d5 contre Zakaron en 1893.

c) La proposition de Trifunovic, 6... d5, est considérée comme risquée, bien qu'aucune réfutation n'ait été trouvée; 7. Cxd5, Fd7; 8. Fxc6 (si 8. Cxd7, Cxd4; 9. Cc5+, e6; 10. Fxc6+, Cxd4; 11. Cf3, Dd0 avec un bon jeu pour les Noirs), Fxc6; 9. Td1, Fd7; 10. Ff4, e6.

d) On 7... dx6; 8. dx6, Cf5; 9. Td1, Fd7; 10. Cc3, 0-0; 11. Cc4 et les Blancs sont mieux.

e) A cet étrange mat du C-R, certains préfèrent la continuation 8... Cf5; 9. Dc4, g6; 10. Cc4 (ou 10. b3, 0-0; 11. Fb2, Fb7; 12. Td1, d5; 13. éxd6, cxd6; 14. Cb-d2, d5; 15. Df4, f6; 16. e4, T7; 17. gxd5, gxd5; 18. Cc4, Fd6; 19. Df5, Cg7; 20. Cf1 avec avantage aux Blancs (Popovic-Karavick, 1987), Cxd4; 11. Dxd4, 0-0; 12. Fb6, Td8; 13. Cc3 ou 13. Cd2.

f) 9. Dd5 est à regarder de plus près.

g) Et non 9... Cc5 à cause de 10. Cd4, Fd6; 11. Dg4, Fx1; 12. Dxc7, Td8; 13. Rxf1 et l'attaque des Blancs vaut plus que la qualité (Showalter-Tarrasch, Vienne, 1898).

h) Pillsbury recommandait 10. Td1.

i) Si 10... Cc5; 11. Td1, Dd8; 12. Cf5, f6; 13. Fh6, Cc6; 14. Dg4.

g) Sur le fil du rasoir, subissant une constante pression depuis le quatorzième temps, les Blancs, psychologiquement fourbus, laissent place à la virtuosité de leur adversaire, encore très peu connu sur le plan international.

h) Lancement d'une originale combinaison en sept temps et à variantes.

i) Si 22... Dc19 (19x24); 33. 43x39 (17x23); 34. 32x23 (24-30); 35. 35x24 (20x18), N+1.

j) Nouvelle accélération faite à la fois d'aiguis théorique et d'instinct, la Fédération brésilienne de jeu de dames compte moins de vingt ans.

k) Pour une succession de deux vastes rades.

l) Le résultat de l'engagement grandissant pour le jeu de dames et du tempérament brésilien dans cette phase tactique caractérisée par un florissement de crochets, d'ambusques, de changements de rythmes, d'ouvertures sur l'embranchement du damier.

m) La supériorité numérique des Noirs.

n) Pour obtenir la liste actualisée des principaux ouvrages didactiques et recueils en langue française qui permettent dès les premiers mois de franchir plusieurs caps de l'initiation, les lecteurs peuvent s'adresser directement à Jean Chaze : « La Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas.

Le grand chelem extraordinaire a été réussi grâce à un coup qui est pour les Anglais le véritable Coup du Diable.

La donne a été distribuée au cours d'un championnat au Danemark.

Onest entame le Valet de Carreau en pensant que le mort avait As Dame et que le déclarant n'oserait pas faire l'impatte au Roi. Comment, après avoir pris avec l'As de Carreau, Tony Hessel a-t-il gagné ce GRAND CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

bridge

N° 1277

LA GRIFFE DU DIABLE

♠ RD
♥ R103
♦ R103
♣ 8742

♠ 765
♥ D85
♦ RV102
♣ 953

♠ 9832
♥ V7
♦ D986
♣ 106

♠ AV104
♥ A9642
♦ A
♣ ARD

♠ RD85
♥ 10VA9
♦ 9V7
♣ 10

♠ 84
♥ RDV102
♦ 10962
♣ 8

♠ A9
♥ 74
♦ RV10975432

Ann : S. don. Pers. vuln.

Le déclarant aurait surcoupé avec le Roi de Cœur, et il aurait vraisemblablement fait l'impatte au Valet de Cœur au tour suivant.

Comment tuer un mort ?

Quand cette donne a été publiée dans un concours en montrant seulement les mains d'Ouest et de Nord (le mort), 85 % des participants ont trouvé la défense mortelle. Essayez de jouer aussi bien qu'eux en cachant les mains d'Est et de Sud (le déclarant). Le coup à l'origine avait été joué en Belgique.

♠ V109653
♥ ARV5
♦ 6
♣ 8

♠ RD72
♥ 8654
♦ AD
♣ 10

♠ 84
♥ RDV102
♦ 10962
♣ 8

♠ A9
♥ 74
♦ RV10975432

Ann : S. don. Pers. vuln.

Le déclarant aurait surcoupé avec le Roi de Cœur, et il aurait vraisemblablement fait l'impatte au Valet de Cœur au tour suivant.

Comment tuer un mort ?

Quand cette donne a été publiée dans un concours en montrant seulement les mains d'Ouest et de Nord (le mort), 85 % des participants ont trouvé la défense mortelle. Essayez de jouer aussi bien qu'eux en cachant les mains d'Est et de Sud (le déclarant). Le coup à l'origine avait été joué en Belgique.

♠ V109653
♥ ARV5
♦ 6
♣ 8

♠ RD72
♥ 8654
♦ AD
♣ 10

♠ 84
♥ RDV102
♦ 10962
♣ 8

♠ A9
♥ 74
♦ RV10975432

Ann : S. don. Pers. vuln.

Messac 28. é5 comme 28. r12+.

Messac 30. Tx46, dx46; 31. Dxb7 mat. Naturellement si 29... Txg6; 30. é6+.

Le C Blanc est en prise depuis neuf coups.

Si 32... Tx46; 33. éx46, Df7; 34. Dxb7+; 35. f7+ et mat au coup suivant. Dxb7; 35. f7+; 36. éx46; 37. f7+; 38. éx46; 39. éx46; 40. éx46; 41. Dxb7+; 42. Txh7 mat.

Si 39... Rxh7; 40. Cf6+ et 41. Cx68. Si 39... Rg8; 40. Cf6+.

K. TATTERSOL, 1911

Blancs : Rb8, Dg8, Ph7 et g7.

Noirs : Rg5 et Dd2.

1. Dd8, Dd1 (et non 1... Dc3; 2. Dc2+; 3. Dd4 (f6); 2. Dd8+; 3. Dg3+; 4. Dg2+; 5. Dg3+; 6. Dg4+; 7. Dg5+; 8. Dg6+; 9. Dg7+; 10. Dg8+; 11. Dg9+; 12. Dg10+; 13. Dg11+; 14. Dg12+; 15. Dg13+; 16. Dg14+; 17. Dg15+; 18. Dg16+; 19. Dg17+; 20. Dg18+; 21. Dg19+; 22. Dg20+; 23. Dg21+; 24. Dg22+; 25. Dg23+; 26. Dg24+; 27. Dg25+; 28. Dg26+; 29. Dg27+; 30. Dg28+; 31. Dg29+; 32. Dg30+; 33. Dg31+; 34. Dg32+; 35. Dg33+; 36. Dg34+; 37. Dg35+; 38. Dg36+; 39. Dg37+; 40. Dg38+; 41. Dg39+; 42. Dg40+; 43. Dg41+; 44. Dg42+; 45. Dg43+; 46. Dg44+; 47. Dg45+; 48. Dg46+; 49. Dg47+; 50. Dg48+; 51. Dg49+; 52. Dg50+; 53. Dg51+; 54. Dg52+; 55. Dg53+; 56. Dg54+; 57. Dg55+; 58. Dg56+; 59. Dg57+; 60. Dg58+; 61. Dg59+; 62. Dg60+; 63. Dg61+; 64. Dg62+; 65. Dg63+; 66. Dg64+; 67. Dg65+; 68. Dg66+; 69. Dg67+; 70. Dg68+; 71. Dg69+; 72. Dg70+; 73. Dg71+; 74. Dg72+; 75. Dg73+; 76. Dg74+; 77. Dg75+; 78. Dg76+; 79. Dg77+; 80. Dg78+; 81. Dg79+; 82. Dg80+; 83. Dg81+; 84. Dg82+; 85. Dg83+; 86. Dg84+; 87. Dg85+; 88. Dg86+; 89. Dg87+; 90. Dg88+; 91. Dg89+; 92. Dg90+; 93. Dg91+; 94. Dg92+; 95. Dg93+; 96. Dg94+; 97. Dg95+; 98. Dg96+; 99. Dg97+; 100. Dg98+; 101. Dg99+; 102. Dg100+; 103. Dg101+; 104. Dg102+; 105. Dg103+; 106. Dg104+; 107. Dg105+; 108. Dg106+; 109. Dg107+; 110. Dg108+; 111. Dg109+; 112. Dg110+; 113. Dg111+; 114. Dg112+; 115. Dg113+; 116. Dg114+; 117. Dg115+; 118. Dg116+; 119. Dg117+; 120. Dg118+; 121. Dg119+; 122. Dg120+; 123. Dg121+; 124. Dg122+; 125. Dg123+; 126. Dg124+; 127. Dg125+; 128. Dg126+; 129. Dg127+; 130. Dg128+; 131. Dg129+; 132. Dg130+; 133. Dg131+; 134. Dg132+; 135. Dg133+; 136. Dg134+; 137. Dg135+; 138. Dg136+; 139. Dg137+; 140. Dg138+; 141. Dg139+; 142. Dg140+; 143. Dg141+; 144. Dg142+; 145. Dg143+; 146. Dg144+; 147. Dg145+; 148. Dg146+; 149. Dg147+; 150. Dg148+; 151. Dg149+; 152. Dg150+; 153. Dg151+; 154. Dg152+; 155. Dg153+; 156. Dg154+; 157. Dg155+; 158. Dg156+; 159. Dg157+; 160. Dg158+; 161. Dg159+; 162. Dg160+; 163. Dg161+; 164. Dg162+; 165. Dg163+; 166. Dg164+; 167. Dg165+; 168. Dg166+; 169. Dg167+; 170. Dg168+; 171. Dg169+; 172. Dg170+; 173. Dg171+; 174. Dg172+; 175. Dg173+; 176. Dg174+; 177. Dg175+; 178. Dg176+; 179. Dg177+; 180. Dg178+; 181. Dg179+; 182. Dg180+; 183. Dg181+; 184. Dg182+; 185. Dg183+; 186. Dg184+; 187. Dg185+; 188. Dg186+; 189. Dg187+; 190. Dg188+; 191. Dg189+; 192. Dg190+; 193. Dg191+; 194. Dg192+; 195. Dg193+; 196. Dg194+; 197. Dg195+; 198. Dg196+; 199. Dg197+; 200. Dg198+; 201. Dg199+; 202. Dg200+; 203. Dg201+; 204. Dg202+; 205. Dg203+; 206. Dg204+; 207. Dg205+; 208. Dg206+; 209. Dg207+; 210. Dg208+; 211. Dg209+; 212. Dg210+; 213. Dg211+; 214. Dg212+; 215. Dg213+; 216. Dg214+; 217. Dg215+; 218. Dg216+; 219. Dg217+; 220. Dg218+; 221. Dg219+; 222. Dg220+; 223. Dg221+; 224. Dg222+; 225. Dg223+; 226. Dg224+; 227. Dg225+; 228. Dg226+; 229. Dg227+; 230. Dg228+; 231. Dg229+; 232. Dg230+; 233. Dg231+; 234. Dg232+; 235. Dg233+; 236. Dg234+; 237. Dg235+; 238. Dg236+; 239. Dg237+; 240. Dg238+; 241. Dg239+; 242. Dg240+; 243. Dg241+; 244. Dg242+; 245. Dg243+; 246. Dg244+; 247. Dg245+; 248. Dg246+; 249. Dg247+; 250. Dg248+; 251. Dg249+; 252. Dg250+; 253. Dg251+; 254. Dg252+; 255. Dg253+; 256. Dg254+; 257. Dg255+; 258. Dg256+; 259. Dg257+; 260. Dg258+; 261. Dg259+; 262. Dg260+; 263. Dg261+; 264. Dg262+; 265. Dg263+; 266. Dg264+; 267. Dg265+; 268. Dg266+; 269. Dg267+; 270. Dg268+; 271. Dg269+; 272. Dg270+; 273. Dg271+; 274. Dg272+; 275. Dg273+; 276. Dg274+; 277. Dg275+; 278. Dg276+; 279. Dg277+; 280. Dg278+; 281. Dg279+; 282. Dg280+; 283. Dg281+; 284. Dg282+; 285. Dg283+; 286. Dg284+; 287. Dg285+; 288. Dg286+; 289. Dg287+; 290. Dg288+; 291. Dg289+; 292. Dg290+; 293. Dg291+; 294. Dg292+; 295. Dg293+; 296. Dg294+; 297. Dg295+; 298. Dg296+; 299. Dg297+; 300. Dg298+; 301. Dg299+; 302. Dg300+; 303. Dg301+; 304. Dg302+; 305. Dg303+; 306. Dg304+; 307. Dg305+; 308. Dg306+; 309. Dg307+; 310. Dg308+; 311. Dg309+; 312. Dg310+; 313. Dg311+; 314. Dg312+; 315. Dg313+; 316. Dg314+; 317. Dg315+; 318. Dg316+; 319. Dg317+; 320. Dg318+; 321. Dg319+; 322. Dg320+; 323. Dg321+; 324. Dg322+; 325. Dg323+; 326. Dg324+; 327. Dg325+; 328. Dg326+; 329. Dg327+; 330. Dg328+; 331. Dg329+; 332. Dg330+; 333. Dg331+; 334. Dg332+; 335. Dg333+; 336. Dg334+; 337. Dg335+; 338. Dg336+; 339. Dg337+; 340. Dg338+; 341. Dg339+; 342. Dg340+; 343. Dg341+; 344. Dg342+; 345. Dg343+; 346. Dg344+; 347. Dg345+; 348. Dg346+; 349. Dg347+; 350. Dg348+; 351. Dg349+; 352. Dg350+; 353. Dg351+; 354. Dg352+; 355. Dg353+; 356. Dg354+; 357. Dg355+; 358. Dg356+; 359. Dg357+; 360. Dg358+; 361. Dg359+; 362. Dg360+; 363. Dg361+; 364. Dg362+; 365. Dg363+; 366. Dg364+; 367. Dg365+; 368. Dg366+; 369. Dg367+; 370. Dg368+; 371. Dg369+; 372. Dg370+; 373. Dg371+; 374. Dg372+; 375. Dg373+; 376. Dg374+; 377. Dg375+; 378. Dg376+; 379. Dg377+; 380. Dg378+; 381. Dg379+; 382. Dg380+; 383. Dg381+; 384. Dg382+; 385. Dg383+; 386. Dg384+; 387. Dg385+; 388. Dg386+; 389. Dg387+; 390. Dg388+; 391. Dg389+; 392. Dg390+; 393. Dg391+; 394. Dg392+; 395. Dg393+; 396. Dg394+; 397. Dg395+; 398. Dg396+; 399. Dg397+; 400. Dg398+; 401. Dg399+; 402. Dg400+; 403. Dg401+; 404. Dg402+; 405. Dg403+; 406. Dg404+; 407. Dg405+; 408. Dg406+; 409. Dg407+; 410. Dg408+; 411. Dg409+; 412. Dg410+; 413. Dg411+; 414. Dg412+; 415. Dg413+; 416. Dg414+; 417. Dg415+; 418. Dg416+; 419. Dg417+; 420. Dg418+; 421. Dg419+; 422. Dg420+; 423. Dg421+; 424. Dg422+; 425. Dg423+; 426. Dg424+; 427. Dg425+; 428. Dg426+; 429. Dg427+; 430. Dg428+; 431. Dg429+; 432. Dg430+; 433. Dg431+; 434. Dg432+; 435. Dg433+; 436. Dg434+; 437. Dg435+; 438. Dg436+; 439. Dg437+; 440. Dg438+; 441. Dg439+; 442. Dg440+; 443. Dg441+; 444. Dg442+; 445. Dg443+; 446. Dg444+; 447. Dg445+; 448. Dg446+; 449. Dg447+; 450. Dg448+; 451. Dg449+; 452. Dg450+; 453. Dg451+; 454. Dg452+; 455. Dg453+; 456. Dg454+; 457. Dg455+; 458. Dg456+; 459. Dg457+; 460. Dg458+; 461. Dg459+; 462. Dg460+; 463. Dg461+; 464. Dg462+; 465. Dg463+; 466. Dg464+; 467. Dg465+; 468. Dg466+; 469. Dg467+; 470. Dg468+; 471. Dg469+; 472. Dg470+; 473. Dg471+; 474. Dg472+; 475. Dg473+; 476. Dg474+; 477. Dg475+; 478. Dg476+; 479. Dg477+; 480. Dg478+; 481. Dg479+; 482. Dg480+; 483. Dg481+; 484. Dg482+; 485. Dg483+; 486. Dg484+; 487. Dg485+; 488. Dg486+; 489. Dg487+; 490. Dg488+; 491. Dg489+; 492. Dg490+; 493. Dg491+; 494. Dg492+; 495. Dg493+; 496. Dg494+; 497. Dg495+; 498. Dg496+; 499. Dg497+; 500. Dg498+; 501. Dg499+; 502. Dg500+; 503. Dg501+; 504. Dg502+; 505. Dg503+; 506. Dg504+; 507. Dg505+; 508. Dg506+; 509. Dg507+; 510. Dg508+; 511. Dg509+; 512. Dg510+; 513. Dg511+; 514. Dg512+; 515. Dg513+; 516. Dg514+; 517. Dg515+; 518. Dg516+; 519. Dg517+; 520. Dg518+; 521. Dg519+; 522. Dg520+; 523. Dg521+; 524. Dg522+; 525. Dg523+; 526. Dg524+; 527. Dg525+; 528. Dg526+; 529. Dg527+; 530. Dg528+; 531. Dg529+; 532. Dg530+; 533. Dg531+; 534. Dg532+; 535. Dg533+; 536. Dg534+; 537. Dg535+; 538. Dg536+; 539. Dg537+; 540. Dg538+; 541. Dg539+; 542. Dg540+; 543. Dg541+; 544. Dg542+; 545. Dg543+; 546. Dg544+; 547. Dg545+; 548. Dg546+; 549. Dg547+; 550. Dg548+; 551. Dg549+; 552. Dg550+; 553. Dg551+; 554. Dg552+; 555. Dg553+; 556. Dg554+; 557. Dg555+; 558. Dg556+; 559. Dg557+; 560. Dg558+; 561. Dg559+; 562. Dg560+; 563. Dg561+; 564. Dg562+; 565. Dg563+; 566. Dg564+; 567. Dg565+; 568. Dg566+; 569. Dg567+; 570. Dg568+; 571. Dg569+; 572. Dg570+; 573. Dg571+; 574. Dg572+; 575. Dg573+; 576. Dg574+; 577. Dg575+; 578. Dg576+; 579. Dg577+; 580. Dg578+; 581. Dg579+; 582. Dg580+; 583. Dg581+; 584. Dg582+; 585. Dg583+; 586. Dg584+; 587. Dg585+; 588. Dg586+; 589. Dg587+; 590. Dg588+; 591. Dg589+; 592. Dg590+; 593. Dg591+; 594. Dg592+; 595. Dg593+; 596. Dg594+; 597. Dg595+; 598. Dg596+; 599. Dg597+; 600. Dg598+; 601. Dg599+; 602. Dg600+; 603. Dg601+; 604. Dg602+; 605. Dg603+; 606. Dg604+; 607. Dg605+; 608. Dg606+; 609. Dg607+; 610. Dg608+; 611. Dg609+; 612. Dg610+; 613. Dg611+; 614. Dg612+; 615. Dg613+; 616. Dg614+; 617. Dg615+; 618. Dg616+; 619. Dg617+; 620. Dg618+; 621. Dg619+; 622. Dg620+; 623. Dg621+; 624. Dg622+; 625. Dg623+; 626. Dg624+; 627. Dg625+; 628. Dg626+; 629. Dg627+; 630. Dg628+; 631. Dg629+; 632. Dg630+; 633. Dg631+; 634. Dg632+; 635. Dg633+; 636. Dg634+; 637. Dg635+; 638. Dg636+; 639. Dg637+; 640. Dg638+; 641. Dg639+; 642. Dg640+; 643. Dg641+; 644. Dg642+; 645. Dg643+; 646. Dg644+; 647. Dg645+; 648. Dg646+; 649. Dg647+; 650. Dg648+; 651. Dg649+; 652. Dg650+; 653. Dg651+; 654. Dg652+; 655. Dg653+; 656. Dg654+; 657. Dg655+; 658. Dg656+; 659. Dg657+; 660. Dg658+; 661. Dg659+; 662. Dg660+; 663. Dg661+; 664. Dg662+; 665. Dg663+; 666. Dg664+; 667. Dg665+; 668. Dg666+; 669. Dg667+; 670. Dg668+; 671. Dg669+; 672. Dg670+; 673. Dg671+; 674. Dg672+; 675. Dg673+; 676. Dg674+; 677. Dg675+; 678. Dg676+; 679. Dg677+; 680. Dg678+; 681. Dg679+; 682. Dg680+; 683. Dg681+; 684. Dg682+; 685. Dg683+; 686. Dg684+; 687. Dg685+; 688. Dg686+; 689. Dg687+; 690. Dg688+; 691. Dg689+; 692. Dg690+; 693. Dg691+; 694. Dg692+; 695. Dg693+; 696. Dg694+; 697. Dg695+; 698. Dg696+; 699. Dg697+; 700. Dg698+; 701. Dg699+; 702. Dg700+; 703. Dg701+; 704. Dg702+; 705. Dg703+; 706. Dg704+; 707. Dg705+; 708. Dg706+; 709. Dg707+; 710. Dg708+; 711. Dg709+; 712. Dg710+; 713. Dg711+; 714. Dg712+; 715. Dg713+; 716. Dg714+; 717. Dg715+; 718. Dg716+; 719. Dg717+; 720. Dg718+; 721. Dg719+;

ÉTRANGER

1° - ÉTATS-UNIS : M. Robert Campeau, homme d'affaires canadien de Toronto, parvient à acquérir pour 6,5 milliards de dollars Federated Department Stores, cinquième groupe de distribution américain, après plus de deux mois d'une intense bataille boursière (3-4, 5 et 9).

1° - INDE : Au Pendjab, le massacre de trente-sept villageois par des terroristes sikhs porte à près de six cent cinquante le nombre des tués en trois mois (2, 3-4, 6 et 26).

3 - ÉTHIOPIE-SOMALIE : Un accord de paix est signé entre Adis-Abeba et Mogadiscio afin de mettre fin au conflit larvé qui s'est poursuivi depuis la guerre de l'Ogaden en 1977 (6 et 27).

5 - PROCHE-ORIENT : Un Boeing-747 koweïtien, qui effectuait la liaison Bangkok-Koweït avec cent douze personnes à bord, est détourné vers Meched (Iran). Les pirates de l'air exigent la libération de dix-sept extrémistes pro-iraniens emprisonnés au Koweït, mais les autorités koweïtiennes refusent catégoriquement. Il s'ensuit quinze jours d'extrême tension, le Boeing gagnant Laraca (Chypre) le 8, où deux otages koweïtiens sont tués le 9 et le 11, puis Alger le 13, où les auteurs du détournement obtiennent l'impunité, leur identité reste inconnue, mais le Koweït et M. Arafat ont accusé l'Iran d'être directement impliqué (du 6 au 23, 26 et 28).

5 - URSS : La Pravda critique sévèrement le véritable « manifeste des forces hostiles à la reconstruction » que le quotidien de Moscou *Sovetskaja Kossia* avait publié le 13 mars et que M. Egor Ligatchev, numéro deux du régime, avait fait largement diffuser dans les organisations du parti. Les jours suivants, articles et lettres de lecteurs en faveur du changement se multiplient dans tous les journaux et les hauts responsables régionaux du parti, réunis en trois fois au Kremlin, les 11, 14 et 18, apportent leur soutien « unanime » aux réformes économiques et politiques. Les rumeurs de disgrâce de M. Ligatchev sont apparemment démenties le 22 par la participation de ce dernier à une cérémonie aux côtés de M. Gorbatchev (7, 8, 12, du 16 au 26, 29 et 30).

5-8 - LIBAN : De violents combats opposent au Liban sud les milices chiites d'Amal et du Hezbollah. Ils font au moins soixante morts et aboutissent à la quasi-élimination du Hezbollah (intégriste pro-iranien) de cette région à majorité chiite (7, 8 et 9/IV, 7/IV).

6 - ÉTHIOPIE : Les autorités demandent aux organisations humanitaires d'évacuer les provinces de l'Erythrée et du Tigré, où l'armée éthiopienne s'apprête à lancer une importante offensive après les succès remportés par les guérillas tigréenne et érythréenne. Sans l'aide internationale, plus de deux millions de personnes sont menacées de mourir de faim dans cette région (1°, 2, 5, du 7 au 18, 22 et 28).

8 - CHINE : M. Yang Shangkun, âgé de quatre-vingt un ans, est élu chef de l'Etat par les députés. L'âge moyen des principaux ministres, élus le 12, baisse de sept ans. Lors de la session annuelle de l'Assemblée nationale populaire, du 25 mars au 13 avril, les observateurs étrangers constatent l'accroissement des scrutins à bulletin secret et des votes négatifs (3-4, 9, 10-11, 13 et 23).

9 - PROCHE-ORIENT : M. Mikhaïl Gorbatchev, recevant à Moscou M. Yasser Arafat, invite l'OLP à « la reconnaissance de l'Etat d'Israël et la prise en compte de ses intérêts de sécurité » (9, 12, 15 et 16).

10 - PAKISTAN : Des centaines d'habitants des villes jumelles d'Islamabad et de Rawalpindi sont tués dans l'explosion d'un dépôt de munitions qui servait de base à la résistance afghane. Les autorités n'excluent pas qu'un attentat soit à l'origine de la catastrophe (12, 13 et 14).

11 - GRANDE-BRETAGNE : Une vaste réforme du système de protection sociale, qui réduit le rôle de l'Etat-providence est instaurée en 1942, entre en vigueur malgré les protestations travaillistes (13, 15, 21, 26 et 30).

13 - ITALIE : M. Ciriaco De Mita, secrétaire général de la Démocratie-chrétienne, forme un gouvernement qui reconduit la coalition de cinq partis au pouvoir depuis 1981. Deux attentats sont commis les jours suivants : le 14, à Naples, l'explosion d'une voiture piégée

Avril 1988 dans le monde

La chronologie paraît le deuxième dimanche de chaque mois. Les chiffres entre parenthèses indiquent le date du numéro du Monde où est rapporté l'événement cité.

par EDOUARD MASUREL

devant un cercle de l'armée américaine fait cinq morts ; le 16, Roberto Raffilli, un des principaux conseillers de M. De Mita, est assassiné chez lui à Forlì, près de Bologne, par un commando du Parti communiste combattant, proche des Brigades rouges (du 13 au 19 et 23).

14 - AFGHANISTAN : L'accord sur le retrait militaire soviétique est signé à Genève par les ministres des affaires étrangères d'Afghanistan, du Pakistan, d'URSS et des Etats-Unis, en présence du secrétaire général de l'ONU. Les cent quinze mille soldats soviétiques devront quitter l'Afghanistan en neuf mois à partir du 15 mai. La résistance afghane rejette cet accord et annonce qu'elle poursuivra le combat jusqu'au renversement du régime de Kaboul (du 2 au 19 et du 22 au 30).

14 - BELGIQUE : L'Assemblée générale extraordinaire de la Société générale de Belgique confirme que le groupe Suez et ses alliés belges possèdent la majorité des actions. Aucun représentant de M. Carlo De Benedetti, qui contrôle 47 % du capital, n'est élu au conseil d'administration (du 12 au 18).

14 - FINANCES MONDIALES : L'annonce d'un déficit commercial des Etats-Unis de 13,83 milliards de dollars pour février, contre 12,44 milliards en janvier, provoque des remous sur les marchés financiers. La chute du dollar est limitée par l'intervention rapide des banques centrales, alors que les ministres des finances des sept principaux pays industrialisés, réunis le 13 à Washington, avaient réaffirmé leur volonté de stabiliser les changes. A Wall Street, l'indice Dow Jones, qui, à 2 110 le 12, était le plus élevé depuis le krach d'octobre, perd 101 points (-4,8 %). Mais l'optimisme est à peine entamé

à la Bourse de Tokyo, où l'indice Nikkeï a rejoint plus dépassé ses plus hauts niveaux historiques au-dessus de 27 000 (6, 8, 10-11, 13, du 15 au 18 et 24-25/IV, 2/IV).

16-17 - ISRAËL : L'assassinat d'Abou Jihad en Tunisie est suivi d'une flambée de violences sans précédent dans les territoires occupés, où près de vingt Palestiniens sont tués. Le 19, huit Palestiniens sont expulsés vers le Liban, après huit autres le 11. Du 19 au 23, de nouvelles mesures d'isolement total sont imposées par l'armée à la Cisjordanie et à Gaza. Les tentatives d'infiltrations de commandos palestiniens se multiplient à la frontière nord, où, le 26, deux militaires israéliens, dont un lieutenant-colonel, sont tués (à partir du 2).

18 - IRAN-IRAK : L'Iran subit deux graves revers : l'armée irakienne, après une offensive éclair lancée le 17, déloge les gardiens de la révolution de la péninsule de Fao qu'ils avaient conquise en février 1986. Dans le Golfe, Washington ayant décidé des représailles après la découverte de nouvelles mines, dont l'une a endommagé une frégate américaine le 14, six navires américains détruisent les plates-formes pétrolières de Sirri et de Sassan. Les forces navales iraniennes tentent de répliquer : plusieurs affrontements avec des navires américains s'ensuivent et six unités iraniennes sont détruites, dont une vedette lance-missiles et deux frégates. Dans la course des viles, une trêve instaurée le 20 : depuis le 28 février, plus de deux cent cinquante missiles sont tirés, dont les trois quarts par l'Irak (du 2 au 14, 16, du 19 au 27 et 29/IV, 2 et 3/IV).

19 - DANEMARK : M. Poul Schlüter, qui dirige depuis 1982 un gouvernement unitaire de centre-droit, décide de dissoudre le Parlement élu le 8 septembre 1987, après le vote, le 14, d'une résolution de l'opposition de gauche visant à obliger les navires de guerre entrant dans les eaux territoriales à déclarer s'ils sont porteurs d'armes nucléaires. Les élections sont fixées au 10 mai (14, 16, 17-18, 20 et 21).

19 - ÉTATS-UNIS : M. Michael Dukakis, en remportant la primauté de New-York, prend un « cessez-le-feu » dans la course à l'investiture démocrate (5, 7, 9, 13, 16, 19, 21 et du 23 au 29).

20 - PANAMA : L'état d'urgence est levé. Les sanctions économiques américaines n'ont pas entraîné le départ du général Noriega, souhaité par Washington (du 3 au 14, 22, 26, 28 et 30/IV, 2/IV).

23 - LIBAN : Un attentat à la voiture piégée fait soixante-neuf morts à Tripoli (24-25 et 26).

25 - ISRAËL : John Demjanjuk est condamné à mort pour « crimes contre l'humanité ». Jugé par un tribunal fédéral de Jérusalem depuis février 1987 après avoir été extradé des Etats-Unis, il était accusé, malgré ses dénégations, d'avoir été de 1942 à 1945 un des bourreaux du camp de la mort nazi de Treblinka (20, 23, 26 et 27).

25 - PROCHE-ORIENT : Les entretiens à Damas entre le président Assad et M. Arafat marquent les retrouvailles syro-palestiniennes après cinq ans de brouille (21, 22, 23, 26 et 27).

26 - ARABIE SAOUDITE-IRAN : Ryad rompt ses relations diplomatiques avec Téhéran afin d'éviter de nouvelles manifestations de pèlerins iraniens en juillet pendant le pèlerinage à La Mecque (13, 28 et 29).

26 - CORÉE DU SUD : Aux élections législatives, le Parti pour la justice et la démocratie du président Roh Tae Woo perd la majorité absolue en n'obtenant que 125 des 299 sièges. Avec 35 sièges, le Nouveau Parti démocrate et républicain (conservateur) de M. Kim Jong Pil est en position d'arbitre. Dans l'opposition, le Parti pour la paix et la démocratie de M. Kim Dae Jung, avec 70 sièges, devance le Parti pour la réunification démocratique de M. Kim Young Sam, qui recueille 59 sièges (23, 28, 29 et 30).

26 - PÉTROLE : Sept pays exportateurs non membres de l'OPEP, réunis pour la première fois à Vienna, acceptent de réduire pour deux mois leur production de 5 % si la conférence des seize pays de l'OPEP, qui s'ouvre le 28, accepte le même effort (6, 9, 12, 13, 14, 17-18, 20, 22, 23 et à partir du 27).

26 - POLOGNE : Un mouvement de grève est lancé par les ouvriers des aciéries Lénine de Nowa-Huta, près de Cracovie, pour protester contre les hausses des prix. Tandis que le mécontentement s'étend, les arrestations d'opposants se multiplient avant les célébrations du 1^{er} mai (3-4, 3-4, 25 et à partir du 27).

26-27 - MOZAMBIQUE : Les représentants des pays et des organisations donateurs d'aide, réunis à Maputo, s'engagent à fournir une assistance de 270 millions de dollars au Mozambique, ravagé par la guerre civile et la famine (21 et 29).

28-30 - NICARAGUA : Les représentants du gouvernement sandiniste et de la Contra, réunis à Managua, ne parviennent pas à s'entendre pour prolonger le cessez-le-feu en vigueur depuis le 1^{er} août soixante jours (5, 7, 9, 12, du 16 au 20, 24-25 et 30/IV, 2 et 3/IV).

29 - URSS : M. Gorbatchev, recevant au Kremlin, pour la première fois depuis Staline, le patriarche de l'Eglise orthodoxe, en appelle au soutien des croyants et du clergé pour la « perestroïka » (2/IV).

FRANCE

6 - L'engagement de la CGT en faveur du « candidat du PCF » provoque les protestations de plusieurs responsables de la centrale (6, 8, 14, 22 et 24-25).

7 - M. Mitterrand rend public sa Lettre à tous les Français : il ne s'agit pas d'un « programme », qui « est l'avenir des partis », mais d'une « réflexion » sur la France et son avenir qui, en cinquante feuillets, mêle l'analyse et l'anecdote, la pédagogie et la polémique. Tandis que M. Barre y relève « l'immobilisme affiché, le socialisme masqué et l'imprécision constante », M. Chirac critique un « projet flou, vague et surtout porteur d'immobilisme ». Les jours suivants, la campagne se durcit entre le président et son premier ministre, placés en tête par les sondages : M. Chirac met en cause la compétence, la bonne foi mais aussi l'âge de M. Mitterrand,

qui dénonce la « vulgarité » de ces arguments et critique « l'agitation de la pensée » du « candidat de l'Etat-RPR » (du 2 au 25).

8 - L'Association pour la recherche sur le cancer (ARC) est mise en cause dans un rapport de l'inspection générale des affaires sociales, qui dénonce son mode de fonctionnement ainsi que des pratiques jugées trop interventionnistes (du 10 au 14, 16 et 20/IV, 4/IV).

11 - Hachette obtient l'accord du conseil d'administration de l'éditeur américain Grollier pour son OPA lancée le 13 mars. Grâce à cette acquisition, Hachette devient le troisième éditeur mondial et, en rachetant, le 13, Diamond, septième groupe de presse américain, il accède au premier rang mondial d'éditeur de magazines (2, du 10 au 15, 21 et 28).

11 - M. Christian Derveloy, PDG de Prouvost et M. Jérôme Seydoux, président des Chargeurs, s'entendent pour se partager le groupe Prouvost après la bataille boursière de l'été 1987. Les activités de négoce-peignage sont vendues aux Chargeurs, qui devient le numéro deux du textile français derrière DMC (13, 14 et 23).

12 - En février, le déficit du commerce extérieur a atteint 5,2 milliards de francs. En mars, le nombre de chômeurs inscrits a diminué de 1,8 % et les prix ont augmenté de 0,3 % (7, 13, 14, 17-18, 27, 28 et 29).

14 - L'élection d'un UDF à la présidence du conseil régional de Franche-Comté grâce au vote du FN est dénoncée par les socialistes comme la « préfiguration » d'un futur accord national entre la droite et l'extrême droite, tandis qu'un désaccord surgit entre MM. Mitterrand et Chirac à propos du droit de vote des immigrés aux élections locales (12, 15, 16, 20, 21 et 27).

14 - M. Michel Droit se met « en congé » de la CNCL après avoir été mis en cause pour avoir conservé des liens financiers avec le groupe Hersant, son ancien employeur. Le juge Grellier, dont les investigations ont permis cette découverte, se voit menacé d'être dessaisi, comme en décembre 1987, de ce nouveau dossier (du 8 au 19, 22, 24-25 et 29).

16-17 - Une nouvelle mutinerie, après celles de 1987, éclate à la cen-

trale d'Ensisheim (Haut-Rhin), qui est dévastée (19, 20 et 21).

20 - Le groupe Bolloré prend le contrôle de Rhin-Rhône après être parvenu à un accord avec la société nationale Elf-Aquitaine, qui avait tenté de contourner l'OPA qu'il avait lancée le 4 mars (7, 9, 12, 13 et 21).

21 - La signature de deux contrats avec Dassault-Breguet et la SNECMA lance officiellement le programme de l'avion de combat Rafale, qui équipera après 1996 l'armée de l'air et l'aéronautique navale (12 et 22).

24 - Au premier tour de l'élection présidentielle, l'extrême droite est en net progrès et la droite traditionnelle, gaulliste comme libérale-centriste, recule. M. Mitterrand, arrivé largement en tête avec 34,09 % des suffrages exprimés, appelle au rassemblement : « autour des valeurs de la démocratie : progrès, justice sociale, égalité des chances, respect des autres ». M. Chirac (19,94 %) reçoit le « soutien » de M. Barre (16,54 %).

CULTURE

5 - Mort du cinéaste Pierre Prévert (7 et 8).

11 - Le Dernier Empereur, film de Bernardo Bertolucci sur la vie de Pu Yi, le dernier empereur de Chine, remporte neuf Oscars à Hollywood (13).

11 - Mort d'Alan Paton, écrivain blanc sud-africain adversaire de l'apartheid (13 et 19).

12 - Parution du premier volume des œuvres complètes de Sigmund Freud. Les vingt autres seront publiés par les Presses universitaires de France jusqu'en 1996 pour former la seule édition historique et critique en français dans une nouvelle traduction après unification du vocabulaire psychanalytique (15).

15 - Les Pays latins, de Julien Green, obtient le gutenberg du meilleur roman français décerné à l'occasion du huitième Salon du livre, qui a quitté le Grand Palais pour le Parc des expositions de la porte de Versailles (15, 16 et du 19 au 22).

14 - Mort de l'écrivain Daniel Guérin, militant et théoricien de l'anarchisme (15 et 22).

17 - Mort de Louise Nevelson, sculpteur américain (20).

18 - Mort de l'humoriste Pierre Desproges (20).

19 - Création française de King Priam de Sir Michael Tippett dans une mise en scène d'Antoine Bourwiller à l'Opéra de Nancy (26).

21 - M. Giorgio Strehler exprime, dans une lettre adressée à M. François Mitterrand, son inquiétude pour l'avenir du Théâtre de l'Europe, dont il est le directeur depuis sa création en 1983 (16 et 22).

22 - Mort de Tchicaya U Tam'si, écrivain congolais francophone (23 et 27).

26 - M. Claude Hagège prononce sa leçon inaugurale au Collège de France, où il occupe la chaire de théorie linguistique (28).

27 - Mort de l'historien Fred Kupferman (29).

30 - Le Musée du Louvre acquiert le *Saint Thomas* peint en 1630 par Georges de La Tour, après avoir recueilli 24 des 32 millions de francs nécessaires grâce à une souscription lancée le 22 mars (19 et 30/III, 2/IV).

26 - Le groupe AXA et la Compagnie du Midi annoncent leur union, qui formera le deuxième groupe d'assurances français, derrière l'UAP, afin de contrer l'offensive du groupe d'assurances italien Generali sur le Midi (16, 21, 22, 24-25, 28 et 30/IV, 2/IV).

27 - Le comité central du PCF approuve le rapport de M. Marchais qui appelle à voter au second tour pour M. Mitterrand sans s'engager à ses côtés (du 26 au 30).

27 - M. Giscard d'Estaing annonce qu'il soutient M. Chirac, « qui est maintenant le candidat unique de la majorité UDF et RPR » (29).

28 - Au cours de leur face-à-face télévisé sur Antenne 2 et TF 1, M. Mitterrand et M. Chirac s'opposent durement, en particulier sur la Nouvelle-Calédonie et à propos de la

lutte contre le terrorisme (27, 29 et 30/IV, 2/IV).

29 - Un « meeting unitaire » est organisé autour de M. Chirac au palais omnisports de Bercy. M. Barre, insistant sur sa « loyauté » pour son « camp », prend la parole avant que M. Chirac n'exprime sa volonté de « comprendre tous les Français sans exception », tout en réaffirmant son « refus intransigent » du racisme (2/IV).

30 - Les propos de M. Pasqua, affirmant à Valeurs actuelles que, « sur l'essentiel, le Front national se réclame des mêmes préoccupations, des mêmes valeurs que la majorité », suscitent de nombreuses protestations, y compris de la part d'UDF et de RPR (2, 3, et 4/IV).

Elections et troubles en Nouvelle-Calédonie

Le 22, un « commando » d'indépendantistes canaques du FLNKS attaque un poste de gendarmes sur l'île d'Ouvéa : quatre gendarmes sont tués et vingt-sept autres pris en otages. Dans d'autres régions, le tension s'accroît à l'approche du scrutin régional que les indépendantistes ont appelé à boycotter.

Le 24, les élections présidentielles et régionales, fôdes par le gouvernement le même jour, sont perturbées par la multiplication des violences. Le taux d'abstention, supérieur à 40 % pour l'ensemble du territoire, est beaucoup plus élevé dans les communes où la population mélanésienne est majoritaire. Le RPCR, proche du RPR, obtient 36 (+10) des 48 sièges au Congrès du territoire et le Front national 8 (+5).

Les jours suivants, des affrontements entre gendarmes et indépendantistes se poursuivent dans plusieurs régions, en particulier dans les îles de Lifou et de Maré ainsi que, sur la côte est de la Grande Terre, à Pouébo et surtout à Canaia. Dans l'île d'Ouvéa, douze gendarmes sont

libérés le 25 et le 26, mais sept autres, dont le commandant du GIGN, et un magistrat, venus négocier avec les ravisseurs, sont capturés à leur tour le 27.

Le 28, alors qu'en métropole une vive polémique sur les responsabilités politiques de la dégradation de la situation en Nouvelle-Calédonie oppose M. Mitterrand à M. Chirac ainsi que les socialistes au RPR, M. Bernard Pons, ministre des DOM-TOM arrive le 25 à Nouméa, demandant la dissolution du FLNKS, qui a refusé de se désolidariser des préneurs d'otages.

M. Chirac, après avoir réuni le 29 à Matignon un conseil de sécurité intérieur, demande à M. Pons des « compléments d'information ».

A la fin du mois, les violences ont cessé, mais la situation reste très tendue. Les négociations avec le groupe indépendantiste d'Ouvéa sont dans l'impasse, les ravisseurs demandant la nomination d'un médiateur et pour discuter d'un référendum d'autodétermination (15, 8, 9, 12, 13, 17-18 et à partir du 22).

UN CHOIX D'ENQUÊTES ET DE REPORTAGES

ALGÉRIE : Attaque en piqué contre les criquets (6).

SCIENCES : L'ozone en fuite (6).

CAMPUS : Les débouchés de la chimie (7).

JAPON : L'immigration des pauvres d'Asie (7).

AFFAIRES : (C), le chimiste britannique à l'assaut des Britanniques (9).

FRANCE : Le monde agricole et l'élection présidentielle (14).

LIVRES : 2001, l'odyssée de l'esprit (15).

FRANCE : Les renseignements généraux et les sondages électoraux (21).

FRANCE : La vie en or des Duvalier (24-25).

ÉCONOMIE : Le bilan de santé de la France (26).

FRANCE : Les transports parisiens du XX^e siècle (28).

AFFAIRES : Le retour d'Ambroise Roux (30).

Economie

REPÈRES

Fiscalité

Les sociétés à capital risqué encouragées

Le régime fiscal des sociétés de capital risqué (SCR) va être modifié pour favoriser le développement de leurs fonds propres. Un communiqué du ministère de l'économie et des finances indique que « les plus-values réalisées par une SCR lors des cessions de titres cotés seront exonérées d'impôt sur les sociétés si ces cessions concernent des titres que détenait la SCR préalablement à leur introduction en Bourse, et intervenant dans les trois ans de la cotation ».

« Le portefeuille de titres non cotés des SCR ouvrant droit au régime fiscal de faveur, précise le communiqué, sera étendu, sous certaines conditions, aux participations dans des sociétés holdings non cotées, aux avances en compte courant prélevées à des souscriptions d'actions ou d'obligations convertibles, aux bons de souscriptions d'actions non cotés. »

Ces mesures devraient être insérées dans une loi.

Paiements courants

L'excédent français en janvier

La balance des paiements courants de la France a été déficitaire de 1,2 milliard en janvier. Mais après correction des variations saisonnières, le total des transactions courantes (biens et services, transferts) a été excédentaire de 2,2 milliards de francs après avoir été déficitaire de 2,4 milliards de francs en décembre (également après correction des variations saisonnières). Ces données fournies par le ministère de l'économie et des finances sont provisoires.

Pétrole

Redressement des cours

Les cours du pétrole se sont redressés en fin de semaine, après une chute, lundi et mardi, à la suite de l'échec de la réunion de l'OPEP à Vienne. Les opérateurs considèrent désormais que, si un accord de réduction de la production concerné entre les pays de l'OPEP et sept pays indépendants n'a pu être obtenu, il reste possible lors de la nouvelle réunion prévue début juin. Vendredi 6 mai, les cours sont remontés de 35 cents à New-York à 17,74 dollars le baril, et de 20 cents à Londres à 16,40 dollars.

Les perspectives de la consommation mondiale, meilleure que prévu, ont contribué à cette hausse. L'Agence internationale de l'énergie (AIEA) a annoncé, le 6 mai, une croissance de la demande dans l'OCDE de 1,5 % à 2 % en 1988 contre 1 % précédemment.

RFA

Balance des capitaux lourdement déficitaire

La balance des capitaux allemande a accusé un fort déficit de 23,9 milliards de deutschemarks (environ 30 milliards de francs) au cours du premier trimestre. Cette balance avait été largement positive sur les trois premiers mois de l'année dernière, avec un excédent de 17,1 milliards de deutschemarks (58 milliards de francs).

Les chiffres publiés vendredi 6 mai par le Bundesbank montrent que, sur les trois premiers mois de l'année, les exportations nettes de capitaux se sont constamment gonflées, atteignant 5 milliards de deutschemarks en janvier, 7,5 milliards de deutschemarks en février et, enfin, 11,5 milliards de deutschemarks en mars. Ce déséquilibre s'explique par des achats de titres étrangers (actions et obligations) par les investisseurs allemands. A l'inverse, les investisseurs étrangers ont continué de se désengager du marché financier allemand.

SOCIAL

Le congrès de la Confédération européenne des syndicats à Stockholm

« Une chance de renverser la vapeur » d'ici à 1992

La perspective du grand marché unique européen en 1992 servira de toile de fond au sixième congrès de la Confédération européenne des syndicats (CES), qui se tiendra du 9 au 13 mai à Stockholm. Créée en 1973, la CES regroupe trente-trois organisations appartenant à vingt et un pays et revendiquant une quarantaine de millions d'adhérents. Présidée depuis son précédent congrès de Milan, en mai 1985, par le président allemand, M. Ernst Breit, elle réunit des organisations assez différentes que les TUC britanniques, les syndicats nordiques et du Benelux, les confédérations italiennes et, pour la France, à la fois FO et la CFDT, qui y défendent des positions assez proches.

Dressant un constat de la situation syndicale à bien des égards trop optimiste — « la crise économique n'a pas entraîné de crise syndicale », note un des rapports présentés à Stockholm, — elle estime toutefois que les organisations syndicales doivent « se focaliser de nouvelles tâches dans des domaines tels que la lutte contre le chômage, la protection de l'environnement, la maîtrise de l'introduction des nouvelles technologies et la syndicalisation de nouvelles catégories et de groupes spécifiques de travailleurs ».

Depuis mai 1985, le chômage en Europe de l'Ouest est passé, selon la CES, de 18 millions à 20 millions, tandis que la CEE elle-même comptait, en février 1988, 16,6 millions de chômeurs contre 12,6 millions en avril 1985. Dans les rapports qu'il va présenter au congrès, et qui donnent lieu à cinq projets de résolution, M. Mathias Hinterscheid (CGT luxembourgeoise), secrétaire général de la CES, dresse un bilan plutôt négatif de la situation économique et sociale en Europe. Il dénonce la « recrudescence du néo-conservatisme tentaculaire » et affirme que la plupart des gouvernements ont opté pour « une politique macro-économique purement monétariste » qui a abouti à « un chômage encore plus élevé ».

Toutefois, M. Hinterscheid nuance son pessimisme en relevant que, depuis 1985, l'échec de ces politiques a conduit certains respon-

sables économiques et politiques à accorder « plus d'attention aux propositions de la CES ». La présence de M. Jacques Delors à la tête de la Commission européenne, mais aussi l'amorce d'un dialogue avec le patronat — l'Union des industriels de la Communauté européenne (UNICE), — qui « commence à porter ses premiers fruits », lui font espérer qu'il existe « une chance de renverser la vapeur ».

Retour au plein emploi

Si le patronat européen ne veut pas entendre parler de convention collective européenne ou de négociation en bonne et due forme, les réunions qu'il a tenues avec la CES à Val-Duchesse, en Belgique, ont abouti à plusieurs déclarations d'intentions communes. Et la CES a le sentiment d'avoir fait avancer l'idée que « la flexibilité ne pouvait pas mettre en question les droits des travailleurs dans le domaine de la sécurité sociale, de la protection sociale et des conditions de travail ». A Stockholm, la CES voudrait aller plus loin et réitérer sa revendication de négociations sur la formation et sur les nouvelles technologies.

Dans l'immédiat, la CES entend réaffirmer l'idée que « le retour au plein emploi est et reste l'objectif numéro un du mouvement syndical ». Pour M. Hinterscheid, « le droit au travail est le droit du travail sans des frères siamois inséparables ». L'idée de la CES est d'arriver à ce que « des taux de croissance de l'Europe occidentale de 3 % à 3,5 % minimum soient réalisés durant la période à venir » et que « l'emploi augmente d'au moins 1,5 % par an et le chômage diminue d'au moins 1 % par an ». Utopies ? Pour y parvenir, elle demande le rétablissement et l'amélioration du pouvoir d'achat, le renforcement du système monétaire européen, la réduction du temps de travail, « en particulier pour réaliser le semaine de trente-cinq heures », l'adoption de politiques industrielles qui « accroissent l'investissement tant public que privé » et un développement de la formation professionnelle.

Alors que le degré d'attachement à l'Europe « sociale » est très variable selon les adhérents — les syndicats britanniques et ceux des pays nordiques étant les plus réticents, — les débats devraient porter pour l'essentiel sur la perspective du grand marché de 1992. Lucidement,

M. Hinterscheid constate que « la dimension européenne de l'activité syndicale n'est pas toujours intégrée dans le travail syndical de tous les jours, à tous les niveaux ».

Dans la perspective de 1992, la CES estime que « les mesures de développement du marché intérieur doivent s'accompagner de politiques macro-économiques qui garantissent que l'activité économique et l'emploi augmentent généralement plutôt que de créer une situation où les bénéfices d'une zone région ou d'un secteur se réalisent au détriment d'une région ou d'un autre secteur ». « Les mesures de marché intérieur, ajoute-t-elle, doivent s'accompagner de mesures qui développent l'espace social en Europe ». Différentes conceptions, parfois très divergentes, de l'Europe sociale risquent d'apparaître à Stockholm. L'impulsion pour une plus grande unité syndicale viendra peut-être de M. Delors, qui doit intervenir devant le congrès. Le président de la Commission européenne vient de plaider, dans la perspective de 1992, pour un « socle de droits sociaux garantis », en ajoutant que l'harmonisation des normes pour la protection des salariés devait se faire « en prenant l'ascenseur vers le haut ».

MICHEL NOBLECOURT.

Les syndicats et l'élection présidentielle

La CGT comprend ceux qui veulent « barrer la route » à M. Chirac

Après avoir implicitement appelé à voter au premier tour pour M. André Lajoie, la commission exécutive de la CGT s'est prononcée contre M. Chirac sans soutenir explicitement M. Mitterrand pour le second tour. Dans une déclaration adoptée à l'unanimité moins une abstention, celle de M. André Deluchat, membre — socialiste — du bureau confédéral (1), elle souligne que les résultats électoraux « marquent les interrogations quant à l'avenir face à un débat politique dominé par les forces qui ont fait le choix du consensus autour de la gestion de la crise et de l'Europe de 1992 ».

Préoccupée par « la poussée des thèses dangereuses de haine et d'exclusion », la CGT estime qu'il faut « attaquer le mal à sa racine », c'est-à-dire « combattre la misère, le chômage, l'austérité, la régression sociale ». Rappelant que M. Mitterrand « a conduit dès 1982 une politique de déclin industriel et d'austérité », elle « s'agresse » par M. Chirac, la centrale ne nourrit pas la moindre illusion, comme le PCF, dans le cas d'une réélection du président sortant : « Quel que soit le résultat de l'élection, sans le développement de son action, le monde du travail devra faire face à une agression antisociale sans précé-

dent, l'indépendance du pays sera de plus en plus mise à mal : déjà grave, le déclin de la France s'accroît encore. »

Dans un texte, quatre responsables socialistes de la CGT — MM. Deluchat, Gaumé, Gond et M. Berureau — ont appelé quant à eux « clairement les salariés à se déterminer sans hésitation pour François Mitterrand ». « Comment peut-on hésiter un seul instant pour rejeter la politique de régression et d'injustice sociale menée depuis deux ans par Chirac ? Comment peut-on hésiter à affirmer avec force le refus d'un candidat qui affiche tant de complaisance à l'égard des thèses et des élus du Front national ? »

La CGT a déjà annoncé une journée nationale interprofessionnelle de grèves et de manifestations pour le 26 mai prochain, sur les salaires, le pouvoir d'achat, le SMIC à 6 000 francs, les libertés, etc.

M. N.

(1) Deux autres socialistes, MM. Gaumé et Gond, n'étaient pas présents au moment du vote. Quant à M. Berureau, membre de la commission de contrôle financier, elle n'a pas le droit de vote.

PÊCHE

La « guerre de la morue »

Les escarmouches continuent entre Paris et Ottawa

MONTREAL de notre correspondante

Le petit chalutier de Terre-Neuve arraisonné le jeudi 5 mai par la marine française, alors qu'il pêchait illégalement dans les eaux territoriales de Saint-Pierre-et-Miquelon, est rentré au Canada. « Retenus » depuis la veille à Saint-Pierre, les cinq membres d'équipage du *Maristimer* ont été autorisés le vendredi 6 mai à reprendre la mer par le tribunal de première instance de l'archipel, moyennant une caution de 150 000 F que le gouvernement canadien s'est engagé à payer.

Accusé d'avoir utilisé son chalut dans une zone où il aurait dû se contenter de pêcher à la ligne, le patron de ce petit bateau de 17 mètres sera jugé le 24 mai. Cette affaire, dernier épisode en date de l'interminable « guerre de la morue » que se livrent depuis près de deux ans le Canada et la France, a suscité un véritable tollé à Ottawa et à Saint-John de Terre-Neuve. Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Joe Clark, a convoqué l'ambassadeur de France pour lui remettre une note de protestation. Selon Ottawa, les petits pêcheurs terre-neuvis sont traditionnellement autorisés à fréquenter les eaux entourant l'archipel français et à pêcher comme bon leur semble. M. Clark avait auparavant décidé d'annuler la rencontre prévue vendredi à Paris entre les négociateurs des deux pays (Le Monde du 7 mai).

Ces mesures n'ont pas calmé l'opposition à la Chambre des communes, qui a réclamé des représailles à caractère commercial contre la France. Les élus de Terre-Neuve ont notamment déploré que le ministre canadien de la défense rejette la candidature d'un consortium français en vue de la construction d'une douzaine de sous-marins à propulsion nucléaire (un contrat de 37 milliards de francs qui doit être attribué fin juin). Ils ont de plus invité Air Canada à renoncer à la transaction d'Airbus que la compagnie aérienne nationale s'appretait à acquérir.

Le gouvernement canadien a refusé « pour le moment » de céder à ces pressions en soulignant que l'arraisonnement du *Maristimer* est intervenu au moment où la campagne présidentielle française touchait à sa fin. Cette affaire a créé un certain embarras chez les élus de Saint-Pierre, qui avaient eux-mêmes été emprisonnés pendant trois jours à Terre-Neuve le mois dernier. Aux yeux du sénateur et maire Albert Pen (apparenté socialiste), le gouvernement français s'est « trompé de cible » en s'en prenant aux petits pêcheurs de Terre-Neuve, avec lesquels la population saint-pierraise entretient d'excellentes relations. Pour M. Pen, cet arraisonnement d'un bateau canadien — le premier que la marine française ait jamais effectué dans les parages — était particulièrement « maladroite ».

MARTINE JACOT.

Un administrateur provisoire est nommé à la tête de Primistères

Après trois journées d'une grève qui paralysait son activité, le groupe de distribution Primistères-Radar-FBX Potin a demandé et obtenu du tribunal de commerce de Paris, le jeudi 5 mai, la nomination d'un administrateur provisoire, M. Hubert Lafont.

A l'appel de l'Union française du travail (UFT), majoritaire à 95 % dans cette entreprise qui emploie six mille personnes dans cent cinquante supermarchés et un millier de magasins, un mouvement de grève illimité avait été déclenché en début de semaine. Des magasins étaient fermés et, surtout, les deux entrepôts de Longjumeau (Essonne) et de Courneuve (Seine-Saint-Denis) — avec l'aide de la CGT dans ce dernier cas — étaient occupés (Le Monde du 4 mai). Le personnel voulait s'opposer à un projet de restructuration rendu nécessaire à la suite de mauvais résultats. Primistères perdrait 15 millions de francs par mois, selon l'UFT.

A la demande du conseil d'administration, M. Lafont « aura la tâche de rétablir le fonctionnement normal de Primistères pour pouvoir mettre en œuvre un plan de reorganisation logistique ». L'UFT a, le 6 mai, suspendu la grève « dans un sursis d'apaisement », mais maintient ses revendications.

Le groupe Primistères, qui avait racheté la société Radar en 1986, réalise un chiffre d'affaires de 4,7 milliards de francs et devrait afficher des résultats négatifs pour l'exercice 1987. La direction avait annoncé la fermeture de l'entrepôt de La Courneuve qui sert également d'unité administrative pour la division supermarchés (2,7 milliards de chiffre d'affaires). De trois cents à trois cent cinquante fonctionnaires seraient envisagés. En revanche, la restructuration éparpillait la division petits magasins.

Le conflit de la SNECMA

Poursuite, sans résultat, des négociations

Les négociations qui se sont poursuivies, le vendredi 6 mai, entre la direction générale de la SNECMA et les syndicats se sont soldées par un échec, comme les jours précédents. Les propositions de la direction ont peu évolué et les grévistes maintiennent leurs revendications alors que le conflit dure depuis huit semaines.

Des actions révélaient l'exaspération : pneus brûlés et arbres en travers de la RN 7 à Corbeil (Essonne) et trafic ferroviaire interrompu en gare de Lisses-sur-Seine (Seine-et-Marne). La journée du lundi 9 mai pourrait être décisive. Vingt-cinq salariés sont assignés en référé au tribunal de Nanterre et le médiateur, M. Jean-Pierre Mignot, devrait remettre son rapport.

● La CFTC alerte le CNPF contre une « dégradation du climat social ». — A la tête d'une délégation de la CFTC, M. Jean Bernard a été reçu le 4 mai par M. François Périgot, président du CNPF, qui a alerté contre une « dégradation certaine du climat social résultant des tensions sur les salaires et l'emploi, de nombreuses difficultés dans l'utilisation des formules précoces de travail et des atteintes au droit syndical ». Selon M. Bernard, le CNPF a réitéré ses vœux de poursuivre la politique contractuelle, de déclarant prêt à intervenir en cas d'abus constatés.

Le Monde

dossiers et documents



ILS voulaient changer la vie. Vingt ans après, c'est déjà de l'histoire, avec ses deux composantes, les événements et les significations profondes de cette révolte, brève, violente, qui a marqué toute une génération. Les signes avant-coureurs existaient. Nous les avons recherchés dans nos archives : projets de réforme (dés) d'un enseignement contesté, affirmation du maître à penser. Le miel des étudiants, celui des lycéens aussi, fut relayé par les voix des ouvriers. La grève générale déboucha sur les accords de Grenelle : conquêtes matérielles comme l'augmentation du SMIC, conquêtes qualitatives aussi comme la reconnaissance du droit syndical.

Le pouvoir était dans le rue ; le pouvoir fut face à la rue. Fin juin, le jour du désastre et de la « chimie » conduisit à l'élection d'une Assemblée dominée par la droite. Mais les retombées réelles sont toujours plus lentes : nouveaux rapports entre maîtres et élèves, entre parents et enfants, reconnaissance des marginaux, affirmations du féminisme et des femmes en général dans le monde du travail, sexualité et paroles interdites. De la loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse en 1974 aux lois Auroux de 1982 sur l'expression des salariés, de l'abandonnement de l'âge de la majorité en 1974 à la loi de 1982 sur l'indépendance de l'audiovisuel, il y a bien fallu vingt ans pour prendre l'exacte mesure de ce qui fut mai 68.

UN DOSSIER SPÉCIAL 12 PAGES EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

ÉGALEMENT DANS CE NUMÉRO
LE DERNIER ÉTAT DU MONDE
Quatre pages indispensables pour réviser le bac
Les chiffres les plus froids, les données les plus récentes sur l'économie mondiale, les politiques internationales et les questions débattues au sein des organisations internationales (O.N.U., O.C.D.E., O.P.S., O.M.C., etc.)
Le plus à qui fera la différence

DOSSIERS ET DOCUMENTS - MAI 88
Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal _____ Localité _____
Nbre d'exemplaires _____ X 16 F (prix de port inclus)
TOTAL : _____ F
A renvoyer avec votre règlement
Le Monde Service de la vente au numéro
7, rue des Italiens, 75009 PARIS

صكذامن الأصل

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

MATCH nul, ou presque. Commentée sous le signe de la hausse, la semaine s'est achevée rue Vivienne sur une note incertaine, après que les valeurs françaises aient reperdu le plus grand terrain gagné initialement. Rien de plus normal à l'avant-veille du dernier choc entre MM. Chirac et Mitterrand. Encore que, il y a sept ans, la Bourse, emportée un peu vite par le vent des sondages, avait fait preuve d'une réelle fermeté. Les temps ont changé. Si les sondages restent, le facteur politique, lui, a beaucoup perdu de son efficacité au profit d'autres centres d'intérêt.

Déjà le vendredi précédent par le début télescopé des deux tours de la campagne présidentielle, le marché représentait dès lundi une progression à pas comptés (+0,43%) et continuait le lendemain d'avancer sur la pointe des pieds (+0,1%). Fut-il encouragé par son succès et l'absence d'obstacles? Le fait est que, mercredi, le mouvement de hausse s'accéléra sensiblement (jusqu'à 1,8% en séance) avec des échanges accrus (1,5 milliard de francs de transactions sur les valeurs françaises, soit 50% de plus que quarante-huit heures auparavant) pour se terminer en clôture avec une hausse de 1,2% des divers indices. Cette petite poussée de fibres n'est cependant pas de suite. Jeudi, le soufflé retombe (-1,1%) et, à la veille du week-end, la prudence l'emportant, le marché, dans l'incertitude du score final, refuse d'enterrer une reprise, qui s'était dessinée en cours de séance (+0,15%). Bref, d'une semaine à l'autre, les différents instruments servent à mesurer la température de la Bourse n'ont pas varié.

Pourtant, que d'événements ont émaillé ces cinq journées sous les lambris! Il y est d'abord ces rumeurs folles d'OPA qui circulent avec insistance dans les couloirs de la rue de la Harpe, après la cession de certaines filiales de ce groupe à Lescage, et surtout Pécou-Ricard, que beaucoup voient déjà marié soit à BSN, soit à Saint-Louis, voire à Perrier ou à LVMH. Le nom du britannique Grand Met fut même prononcé comme candidat aux mois d'Offida. Tout cela sans aucun élément de preuve. Mais le rumeur-ménage est pour effet de ramener les investisseurs. Beaucoup se laissent dans une véritable partie de chasse à l'opéable. Toutes les valeurs concernées y passeront. Depuis Aesopid-Rey, Fives-Lille, DMC, naturellement, Club Méditerranée, en passant par Accor et la Navigation Mixte, dont on disait à mots couverts que le patron était « mort de trouille ».

« Tout est désormais opéable », nous déclara sans ambages un banquier de la place. « Il faut s'habituer à ce pour les années, qui viennent ». Simple ruse de l'esprit ou

Une partie de chasse à l'opéable

constat d'un phénomène en voie d'extension avec lequel il faudra vraiment compter? Les étrangers ont semé et croient au point que des professionnels durent, par ailleurs, s'employer à expliquer énergiquement à ces investisseurs, venus d'ailleurs, que mieux valait mettre la pédale douce avant que ne se mette en place le nouveau panorama politique.

Frémissement d'inflation

Concils superflus. La tension observée sur le front des taux d'intérêt (voir ci-contre notre rubrique « Marché monétaire »), conséquence directe d'un frémissement d'inflation dans le monde, se charge de tempérer les ardeurs des opérateurs les plus entreprenants. Le reflux des cours jeudi n'a pas eu d'autres causes que ces craintes d'origine monétaire, alimentées par l'annonce de la hausse de l'impôt sur le revenu en Allemagne fédérale, mais aussi par les déclarations interpositives de M. Alain Gressmann, le président du FED américain. M. Gressmann a en effet dit tout haut ce que tout le monde pensait tout bas, à savoir qu'il n'excluait pas la possibilité de relever les taux d'intérêt pour casser la spirale inflationniste. A bon entendeur... La Bourse n'a pas négligé l'avertissement. Du coup, la libération insoupçonnée des otages au Liban et le coup de force engagé contre le FLNKS en Nouvelle-Calédonie pour récupérer les gendarmes retenus prisonniers dans les grottes d'Orvèra, deux événements de nature à encourager le marché, sont passés inaperçus.

L'annonce d'un retour à l'équilibre (+1,8 milliard de francs) de la balance commerciale française pour mars n'a pas produit beaucoup plus d'effet, encore qu'il était vendredi difficile d'en juger au raison de l'attente observée quarante-huit heures avant le second tour de la présidentielle.

Mais le plus singulier est ces derniers jours est l'escamotage à peu près complet du facteur dollar. Mais faut-il s'en étonner? Rue Vivienne, la communauté financière tient pour pratiquement acquise la réélection de

président Mitterrand, et elle se voit pas d'un mauvais œil la constitution d'un gouvernement de centre gauche. D'après le scénario le plus souvent évoqué sous les verrières, le président de la République, après avoir dissous l'Assemblée, attendrait la prochaine rentrée de septembre pour convoquer les Français à élire de nouveaux députés. Dans tous les cas de figure, il aurait, dit-on, les cotées alors plus franches pour confier des portefeuilles à des hommes de l'actuelle majorité. « Qui trahira? », s'interrogeait-on sur les colonnes. Mais « les passions seront retombées d'ici là, fit remarquer quelqu'un. Ce ne sera plus que du dérivatif ».

De toute façon, les étrangers, assure-t-on, considèrent déjà que la France a « toutes les chances d'entrer dans une assez longue période de stabilité » et commencent à regarder son marché avec « les yeux de Chanaan ». La Bourse n'a donc pas trop à s'inquiéter pour les prochains mois. A moins que l'inflation ne se propage dans la pyramide des taux d'intérêt. Ce que les pessimistes redoutent avec la chute du chômage aux Etats-Unis, à son plus bas niveau depuis 1974, qui traduit une certaine accélération de la croissance outre-Atlantique. « Inassez », disait un financier parisien vendredi soir. « Mieux vaut par les temps qui courent être pauvre et malade que riche et en bonne santé ».

Les financiers, toutefois, ne se tracassent pas trop. De l'avis général, New-York sera de moins en moins appelé à tenir le rôle de « leader » pendant au moins un an, le temps pour la nouvelle administration américaine de s'installer et de mettre en route sa politique. La zone européenne, où la situation économique est plutôt bonne, pourait servir de refuge aux capitaux en quête de placement. Dans l'immédiat, « si Mitterrand gagne, dit un ancien agent de change, on laissera lundi et mardi ». « Si Chirac l'emporte, ce sera la dirige surprise et on montera lundi et mardi. Mais, de toute manière, les pendules seront remises à l'heure mercredi ». Sauf accident monétaire majeur, Paris est d'ores et déjà en condition pour s'élever dans une nouvelle étape de hausse. A fin avril, le montant des achats à découvert avait encore diminué de 12,6% pour tomber à 2,61 milliards de francs. Ce qui, au rythme actuel des échanges, représente deux jours de transactions, au plus. Difficile de souhaiter une situation plus idéale avec un plus, 1,21 milliard de francs de ventes à découvert. A n'en pas doubler, le facteur monétaire fera la différence.

ANDRÉ DESSOT.

Semaine du 2 au 6 mai

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Alourdissement
Malgré un bon démarrage, le marché new-yorkais n'a pas réussi à tenir la distance. Il s'est graduellement affaibli, rependant son sentiment tout le terrain gagné au départ (environ 26 points au indice), mais encore une partie des gains accumulés la semaine dernière. Finalement, le Dow Jones s'est établi à 2007,46, en retrait de 24,86 points (-1,22%) d'un vendredi à l'autre. Après avoir succédé aux chahuts des OPA, s'est trouvée confrontée à la dure réalité de la hausse des taux. L'assurance donnée par M. Alan Greenspan, président du Fed, qu'il n'hésiterait pas à utiliser cette arme pour briser l'inflation a singulièrement refroidi l'ardeur des opérateurs. D'autant que l'annonce vendredi d'une réduction du chômage, à son plus bas niveau depuis quatorze ans, témoigne de l'accélération d'une croissance que beaucoup s'attendaient voir mettre en veilleuse. Une façon générale, l'activité a été assez faible avec 757,02 millions de titres échangés contre 707,45 millions précédemment.

| | Cours 29 avril | Cours 6 mai |
|--------------------|----------------|-------------|
| Alcoa | 44 | 44 |
| Allegheny (ex-UAL) | 82 | 85 3/4 |
| ATI | 26 1/2 | 26 |
| Borg-Warner | 48 | 49 |
| Chase Natl. Bank | 24 5/8 | 24 1/2 |
| De Post de Nemours | 85 3/4 | 83 5/8 |
| Eastman Kodak | 40 5/8 | 41 5/8 |
| Exxon | 44 1/8 | 44 1/8 |
| Ford | 47 1/4 | 47 |
| General Electric | 40 1/4 | 39 1/2 |
| General Motors | 75 | 74 3/8 |
| IBM | 62 5/8 | 64 3/4 |
| ITT | 46 3/8 | 47 3/4 |
| Mobil Oil | 46 3/4 | 46 1/8 |
| Pfizer | 37 1/2 | 37 1/2 |
| Schlumberger | 37 1/2 | 37 1/2 |
| Texasco | 50 1/8 | 52 |
| Union Carbide | 23 1/2 | 23 3/8 |
| USX | 32 | 32 1/8 |
| Westinghouse | 32 1/8 | 32 1/4 |
| Xerox Corp | 54 1/8 | 52 3/8 |

LONDRES

Irregulier
Après avoir poursuivi son avance dans la mouvance du courant d'OPA, le marché a évolué de façon très irrégulière pour finalement reprendre toute son essence initiale, et même un peu au-delà. En fait, il a assez mal encaissé la décision prise par le ministre du commerce et de l'industrie, lord Young, de porter devant la Commission des monopoles le cas de l'Office d'investissement britannique, dont la participation dans BP atteint maintenant 22%. Cette démarche, qui pourrait être dissuasive pour les groupes étrangers désireux d'augmenter leur participation dans le capital des sociétés britanniques, a provoqué des dégonnements sur les « opéables ».

Indice FT 100 : 1440,1 (contre 1443,9) ; mines d'or, 201,7 (contre 206,4) ; Fonds d'Etat, 89,76 (contre 90,05).

| | Cours 29 avril | Cours 6 mai |
|---------------|----------------|-------------|
| Bechtel | 476 | 469 |
| Bovater | 382 | 386 |
| BP | 272 | 268 |
| Chirac | 345 | 345 |
| Comar | 396 | 377 |
| De Beers (*) | 10 3/4 | 11 5/8 |
| Free Gold (*) | 9 7/8 | 8 7/8 |
| Glaxo | 229 | 225 |
| G.U.S. | 16 1/4 | 16 19/64 |
| ICI | 94 | 98 |
| Rochem | 478 | 487 |
| Shell | 10 5/8 | 10 43/64 |
| Unilever | 252 | 254,50 |
| Victors | 168 | 170 |
| War Loan | 39 1/16 | 39 |

FRANCFORT

Moins 1%
Rendu frileux par la tension observée sur le front monétaire, le marché allemand s'est réfugié dans un prudent attendisme. En moyenne, les cours ont rétrogradé de 1%.

L'annonce par Siemens d'une baisse de 9% de son bénéfice net pour le premier semestre de l'exercice 1987-1988 n'a pas peu contribué à rendre les investisseurs méfiant.

Indice de la Commerzbank du 6 mai : 1 343,2 (contre 1 356,2).

| | Cours 29 avril | Cours 6 mai |
|--------------|----------------|-------------|
| AEG | 284,70 | 289,30 |
| BAF | 242,20 | 241,50 |
| Bayr | 266,20 | 262,50 |
| Commerzbank | 226 | 218 |
| Deutschebank | 418 | 395,50 |
| Hochtief | 254,20 | 254,50 |
| Karstadt | 453 | 454 |
| Mannesmann | 135,90 | 139,50 |
| Siemens | 341 | 332,70 |
| Volkswagen | 239,40 | 239,80 |

TOKYO

Effrémement
Deux séances et demi seulement cette semaine en raison des célébrations pour l'anniversaire de l'empereur. Les cours se sont généralement effrétés dans un marché très creux, les investisseurs réagissant à prendre des initiatives avant le retour à une activité normale.

Indice de 7 mai : Nikkei, 2 177,77 (contre 2 159,54), général, 2 197,20 (contre 2 195,54).

| | Cours 29 avril | Cours 6 mai |
|---------------------|----------------|-------------|
| Aiat | 629 | 639 |
| Bridgestone | 1 460 | 1 450 |
| Canon | 1 290 | 1 320 |
| Fuji Bank | 3 370 | 3 330 |
| Honda Motors | 1 820 | 1 840 |
| Mitsubishi Electric | 2 790 | 2 770 |
| Mitsubishi Heavy | 716 | 731 |
| Sony Corp. | 5 530 | 5 600 |
| Toyota Motors | 2 440 | 2 410 |

Banques, assurances

| | 6-5-88 | Diff. |
|------------------|--------|---------|
| Bail Equipement | 270 | - 2 |
| Banque (Cie) | 399 | + 2,10 |
| Cedim | 359 | + 54 |
| Chargers SA | 944 | + 63 |
| CFP | 836 | inch. |
| CFI | 368 | + 7 |
| Euroland | 1255 | + 40 |
| Heim (La) | 426 | + 11 |
| Imm. Pl.-Monceau | 324,50 | + 11,50 |
| Locifrance | 380,60 | - 33,40 |
| Paris de récess | 322,50 | + 1,50 |
| Midi (I) | 1700 | - 41 |
| Midland Bank | 160 | - 9 |
| OF P | 960 | - 40 |
| Paris de récess | 322,50 | + 1,50 |
| Prêtatili | 1135 | + 10 |
| Soc. Génér. | 268 | - 12 |
| Schneider | 289,70 | + 9,70 |
| Suez (Cie Fin.) | 22 | - 2 |
| UCB | 172,90 | + 4,70 |

(1) Coupons de 12 F.

Filatures, textiles, magasins

| | 6-5-88 | Diff. |
|--------------------|--------|---------|
| Agache (Fin.) | 1 530 | + 50 |
| André Roudière | 188 | - 11 |
| BHV | 345 | + 89 |
| CF&A | 1 315 | + 89 |
| Damat-Serviposte | 2 000 | + 51 |
| DMC | 446,40 | + 7,40 |
| Galeries Lafayette | 772 | - 18 |
| La Redoute | 2 400 | + 110 |
| Nouvelles Galeries | 346 | + 1 |
| Printemps | 394,80 | - 36,20 |
| SCOA | 51 | - 1,50 |

Métallurgie

| | 6-5-88 | Diff. |
|--------------------|--------|---------|
| Alpi | 225 | - 10 |
| Avions Dassault-B. | 760 | - 46 |
| De Dietrich | 1 575 | - 15 |
| FACOM | 805 | - 10 |
| Fives Il | 103,80 | + 3,20 |
| Marine Wendel | 253,50 | - 3,50 |
| Penhoët | 289 | - 2 |
| Peugeot SA | 1 805 | - 20 |
| Sagem | 1 450 | - 25 |
| Sauttes-Châtillon | 170,10 | + 4,10 |
| Strat | 428,50 | + 8,50 |
| Valéo | 416 | - 4 |
| Vallourec | 94,50 | + 12,50 |

Wall Street : nouvelles règles de moralisation

La commission fédérale de contrôle des opérations boursières (Securities Exchange Commission), la COB américaine, a permis aux autorités du National Association of Securities Dealers (NASD), le marché secondaire américain, de suspendre momentanément toute transaction sur un ou plusieurs titres avant l'annonce d'une information importante pouvant affecter son ou ses cours.

Cette décision vise à limiter les transactions d'intérêt juste avant l'annonce d'une OPA par exemple ou d'un accord de rachat d'entreprise. Actuellement, quand le New York Stock Exchange suspend provisoirement les transactions sur un titre, le NASD peut interdire à ses membres de réaliser des échanges par le biais du système automatique de l'association. Mais le NASD ne peut pas empêcher les firmes de courtage d'effectuer des transactions privées entre elles, même si les cotations sont suspendues. Cette pratique est connue sous le nom de « troisième marché ».

Mise en cause par une commission du commerce du Congrès, la banque d'investissement Drexel Burnham Lambert a, par ailleurs, décidé de ne plus autoriser ses employés à acquérir des obligations souscrites par la firme pour financer des opérations d'offre publique d'achat. La commission du Congrès avait estimé que les employés de Drexel avaient réalisé d'importantes bénéfices en achetant, pour les revendre quelques mois plus tard, des paquets d'obligations dites « junk bonds », placées par la firme. Drexel limitait en même temps le nombre de ces titres offerts à ses clients.

Valeurs diverses

| | 6-5-88 | Diff. |
|-------------------|--------|---------|
| Accor | 430 | + 11 |
| Agence Havas | 537 | inch. |
| Arjomari | 2 955 | - 35 |
| Bic | 630 | + 26 |
| Bior | 1 049 | - 33 |
| CGIP | 900 | - 1 |
| Club Méditerranée | 423,50 | + 35,50 |
| Eastor | 2 070 | + 28 |
| Europe I | 510 | + 70 |
| Hachette | 1 870 | - 80 |
| L'Air liquide | 479 | - 2 |
| Leclerc | 3 145 | + 7 |
| Nord-Est | 1 030 | + 100 |
| Oréal | 85,70 | - 1,20 |
| Pressat Clif | 2 325 | - 185 |
| Saint-Gobain | 419,50 | + 3 |
| Santof | 57 | + 1 |
| Skis Rossignol | 734 | + 15 |

Mines d'or, diamants

| | 6-5-88 | Diff. |
|----------------|--------|---------|
| Anglo-American | 95,20 | + 0,05 |
| Ampel | 461 | - 15 |
| Bul. Gold M. | 98,95 | - 1,45 |
| De Beers | 67,40 | - 5,40 |
| Driad. Cons. | 60 | - 1,10 |
| Genor | 92 | + 3,90 |
| Gold Field | 102,90 | + 2,70 |
| Harmony | 42 | - 0,90 |
| Randfontein | 403,50 | - 26,50 |
| Saint-Helen | 51 | - 1 |
| Western Deep | 205 | - 4 |

Bâtiment, travaux publics

| | 6-5-88 | Diff. |
|--------------------|--------|---------|
| Auxil. d'entr. | 786 | - 56 |
| Bouygues | 860 | + 22 |
| Ciments Français | 915 | - 14 |
| Colson | 326 | inch. |
| GTM | 433,50 | - 16,50 |
| J. Lefebvre | 720 | - 43 |
| Lafarge | 1 125 | - 7 |
| Leclercq | 409 | + 4 |
| Poliet et Chausson | 480 | + 4 |
| SCREG | 555 | - 13 |
| SGE-SB | 29,15 | - 8,15 |

Valeurs à revenu fixe ou indexé

| | 6-5-88 | Diff. |
|-------------------|--------|--------|
| 10,30% 1975 | 102,55 | + 0,05 |
| PME 10,6% 1976 | 102,75 | + 0,05 |
| 8,80% 1977 | 127,95 | + 1,35 |
| 10% 1978 | 102,12 | - 0,98 |
| 9,80% 1978 | 100,15 | - 1,85 |
| 9% 1979 | 100,00 | - 0,10 |
| 10,80% 1979 | 103,95 | - 0,20 |
| 16,20% 1982 | 112,45 | - 0,18 |
| 16% 1982 | 114,10 | - 0,25 |
| 15,75% 1982 | 109,25 | - 0,22 |
| CNE 3% | 3,825 | + 11 |
| CNB 5 000 F. | 102,66 | + 0,01 |
| CNB 5 000 F. | 102,60 | + 0,10 |
| CNB Suez 5 000 F. | 102,64 | - |
| CNI 5 000 F. | 102,63 | inch. |

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

| | 2 mai | 3 mai | 4 mai | 5 mai | 6 mai |
|------------|-----------|-----------|------------|-----------|-----------|
| RM | 875 209 | 1 306 783 | 1 468 516 | 1 614 671 | 1 349 050 |
| Comptant | 7 257 792 | 8 401 773 | 8 859 670 | 6 680 434 | 7 252 902 |
| R. et obl. | 82 238 | 102 379 | 106 419 | 113 394 | 162 966 |
| Actions | 8 215 239 | 9 810 935 | 10 434 605 | 8 408 499 | 8 764 918 |

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1987)

| | 6-5-88 | 5-5-88 | 4-5-88 | 3-5-88 | 2-5-88 |
|------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Françaises | 109,8 | 110,1 | 111,3 | 110,7 | - |
| Etrangères | 107,4 | 107,3 | 107,4 | 107,5 | - |

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1987)

| | 6-5-88 | 5-5-88 | 4-5-88 | 3-5-88 | 2-5-88 |
|-------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Tendance | 112,1 | 112,4 | 114 | 113 | 113 |
| Indice gén. | 310,2 | 310,7 | 313,2 | 314,3 | 311 |

MATIF

Notionnel 10% - Cotation en pourcentage du 6 mai 1988

| COURS | ÉCHANGES | | | |
|--------------|----------|----------|---------|---------|
| | Join 88 | Sept. 88 | Déc. 88 | Mars 89 |
| Premier | - | - | - | - |
| + limit | 100,80 | 99,80 | 99,20 | - |
| + bas | 100,35 | 99,45 | 99,05 | - |
| Dernier | 100,40 | 99,50 | 99,05 | - |
| Compensation | 100,40 | 99,50 | 99,05 | - |

Nombre de contrats : 44 806.

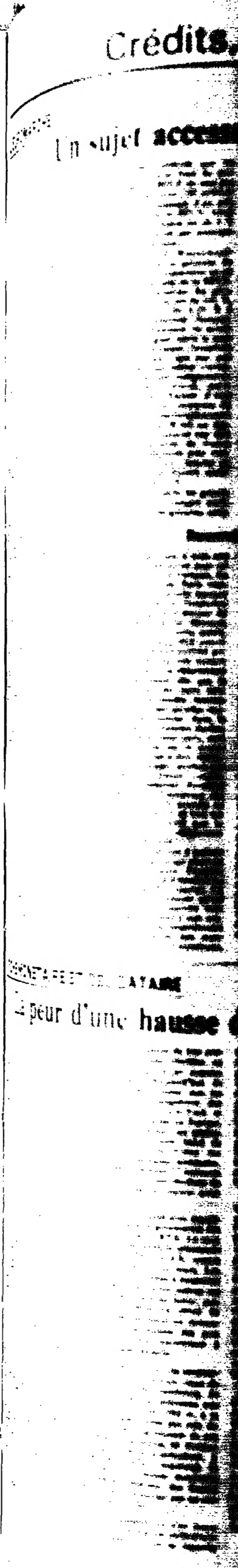
Le Monde EN BANQUE DE DONNÉES

LE TEXTE INTÉGRAL DU MONDE INDEXÉ DEPUIS JANVIER 87 EN LIGNE SUR VOTRE TERMINAL OU VOTRE MINITEL POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

SINORG & CAM. SERVEUR

Tél : (1) 45-38-70-72

صكزامن الأاصل



Crédits, changes, grands marchés

LEUROMARCHÉ

Un sujet accessoire

L'approche du nouveau septennat présidentiel n'aura eu aucun influence sur le crédit des emprunteurs français sur le marché international des capitaux. L'issue des élections n'est bien souvent un sujet majeur de préoccupation que lorsque la valeur d'une monnaie se trouve spécialement mise en cause. Certes, les opérateurs s'attendent à un renouveau au sein du système monétaire européen. Mais il s'agit plus précisément d'une réévaluation du mark qu'on envisage de 3 % à 5 %. L'ampleur devrait dépendre de l'idée qu'on se fait de l'Allemagne du risque de résurgence de l'inflation.

Mais pour ce qui est de la considération portée aux grands emprunteurs français, les élections de ce dimanche ne constituent pas un réel événement. La preuve en a été fournie ces dernières semaines par l'accueil réservé aux grandes sociétés d'Etat se présentant sous la garantie de la République. Elles ont sollicité avec succès et pratiquement dans les meilleures conditions possibles tous les marchés disponibles. Le plus souvent, elles étaient accompagnées, suivies de peu ou immédiatement précédées par les plus grands signataires d'Autriche ou de Suède. Les trois pays ont ensemble, et en gros dans la même mesure, été les grands bénéficiaires du mouvement global de quête de la qualité qui s'est manifesté avec une rare netteté depuis l'effondrement boursier du 19 octobre dernier. Leurs besoins d'argent frais pour cette année étant en partie comblés, ces pays en sont à remanier leur endettement de façon la plus économique possible. Ils ne cessent de procéder à un remboursement anticipé de nombreux emprunts aux coupons élevés dans le but de les remplacer par des opérations moins coûteuses.

C'est sur le marché suisse des capitaux que s'est portée leur attention la semaine passée. La Banque française du commerce extérieur (BFCE) a lancé à 101,25 % un emprunt de 200 millions de francs suisses qui portera intérêt au taux de 4,50 % l'an durant dix ans. Brillamment mené par le Crédit suisse, la transaction a été bien accueillie. En témoignage, vendredi, des décotes de l'ordre de 1,50 % qui se compensent à deux commissions totales de 2,75 %. Au prix d'émission, le rendement brut à l'échéance est de 4,34 %. Dans la foulée, une entreprise publique autrichienne du secteur hydro-électrique, TWAAG s'est adressée au même marché pour une même durée de dix ans.

Dix ans, cela semble bien long actuellement alors que les prévisions auxquelles on se hasarde sont le plus souvent à très courte vue. Le marché suisse est encore un des rares à pouvoir offrir aux emprunteurs internationaux de telles durées avec quelques chances de succès. Comme il est particulièrement peu onéreux en terme de coupons, les débiteurs n'ont pas nécessairement à se soucier de réaliser une opération de swap afin de réduire le coût de leurs

emprunts. Ainsi croit-on que les 100 millions d'argent frais du produit de l'émission BFCE ne sont pas « swappés ». Les autres 100 millions servent au refinancement d'un précédent emprunt de la BFCE, lancé en 1983, dont le coupon est de 6 % et qui sera remboursé par anticipation le 11 août prochain.

TWAG, *Tiroler Wasserkraftwerke*, bénéficie de la garantie du Land du Tyrol. Sa proposition est en tout comparable à celle de la BFCE, à l'exception toutefois du prix d'émission. Ce dernier est de 101 %, c'est-à-dire inférieur de 0,25 % à celui de son concurrent français. Une différence s'imposait, ne serait-ce que pour distinguer entre le crédit des crédits, puisque l'emprunt tyrolien n'est garanti que par une région. On aurait pu même s'attendre à un rendement comparativement encore plus élevé, mais TWAG jouit en Suisse d'une grande faveur, due à l'existence de liens historiques particulièrement solides. L'emprunt TWAG est également destiné à remplacer une opération de 100 millions de francs suisses qui a été dénoncée pour remboursement au 14 juin; lancée en 1982, les obligations étaient assorties de coupons de 6,25 %.

La forme sous laquelle les grands débiteurs nationaux français accèdent aux marchés obligataires mon-

diaux fait actuellement l'objet d'un sérieux examen. L'enseignement tiré de certains placements privés, effectués au début de l'année auprès d'investisseurs japonais, tend à prouver que, par exemple, la même BFCE ou le Crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises (CEPME) pourraient sans difficulté majeure s'adresser directement aux marchés publics. L'abandon de la garantie de la République française dont ils peuvent normalement se prévaloir leur infligerait vraisemblablement un coût supplémentaire, mais celui-ci resterait dans des limites supportables. Cela irait d'ailleurs à l'avantage de celui du franc suisse à celui du dollar australien. La sortie de nouveaux véhicules financiers est donc attendue. Cela s'inscrirait logiquement à la suite d'autres opérations telles que les emprunts du Crédit local de France et d'interfinance. Ces nouveaux débiteurs interviennent pour le compte des groupes CAEL et Crédit national quand ces derniers empruntent sur l'euro-marché sans garantie d'Etat. Le changement correspondrait à une évolution récente, celle de la diminution de l'activité de prêts bonifiés de la part de plusieurs établissements publics qui se trouvent de plus en plus livrés au jeu de la libre concurrence.

Raccourcir la durée

En abrégant de cinq à trois ans la durée minimale prescrite pour un euro-emprunt en France, les autorités financières de Paris viennent de fournir une nouvelle marque de leur attachement à l'existence d'un segment obligataire distinct du marché intérieur. Si la décision avait été prise plus tôt cette année, elle aurait certainement déjà contribué à une animation de l'activité primaire. C'est en tout cas une mesure de nature à accélérer la réouverture de l'eurocompartiment des que la situation politique du pays sera éclaircie. Les incertitudes internationales sont si lourdes qu'elles incitent les prêteurs partout dans le monde à préférer les courtes durées. Les débiteurs, pour leur part, sont généralement rebutés par le niveau réel de l'intérêt (c'est-à-dire l'ajout du taux de l'inflation) produit par les titres libellés en francs français. Cet intérêt réel pourrait diminuer prochainement, à l'occasion du renouveau monétaire attendu au sein du SME. Il apparaît en tout cas d'autant moins prohibitif que le terme de l'opération obligataire considérée est rapproché.

D'aucuns n'hésitent pas à prévoir un surcroît d'animation qui pourrait provenir d'emprunteurs français attirés par la possibilité d'émettre en francs pour des durées courtes. La pratique fiscale veut encore qu'un emprunt lancé sur le marché intérieur ne soit pas inférieur à sept ans. Si, jusqu'à présent, les emprunteurs français sont demeurés peu nombreux sur le marché de l'eurofranc,

c'est, en partie, parce qu'on ne peut y accéder à des coûts inférieurs à ceux des rendements des fonds d'Etat. Au contraire, il faut y ajouter une marge de l'ordre de 20 à 30 centimes. Ainsi, pour une signature de toute première qualité, une eurotransaction de dix ans aurait dû, la semaine passée, offrir au moins 9,80 % de rendement, soit environ une trentaine de points au-dessus des obligations assimilables du Trésor. Les rendements seraient donc d'environ 9,60 % à sept ans, 9,40 % à cinq ans et - imaginez-le - de 8,90 % à trois ans. Il n'y a pas de comparaison directe avec les obligations d'Etat pour les plus courtes échéances. On en est donc réduit à des extrapolations.

Il se peut que l'avantage évident que procure le marché de l'eurofranc sur son homologue domestique conduise à la fixation de conditions meilleures pour les débiteurs. L'exemple allemand est éloquent à ce sujet. Depuis que l'on redoute une remise à la source sur les coupons des obligations lancées en deutschemark sur le marché intérieur, l'attrait de l'euro-marché, qui, lui, demeure exempt de toute taxe, est devenu irrésistible pour de nombreuses banques et entreprises d'outre-Rhin. Ces dernières sont désormais en mesure de lever des fonds à des coûts inférieurs à ceux de la République fédérale allemande.

CHRISTOPHE VETTER.

LES DEVISES ET L'OR

La lire menacée

L'événement de la semaine a été l'écrou de faiblesse de la lire, véritable « ventre mou » du système monétaire européen (SME). Jeudi 5 mai, la monnaie italienne était attaquée à Milan et la Banque d'Italie la laissait « filer » quelque peu vis-à-vis du mark, dont le cours montait à 746 lire, nouveau record historique. Rappelons que le cours pivot, ou médian, du mark à Milan est de 720,70 lire et que son cours plafond, supérieur de 6 % (au lieu des 2,25 % retenus pour les autres devises du SME), est fixé à 765,40 lire depuis le 12 janvier 1987.

C'est à l'égard de la devise allemande, la plus forte du SME, que la lire est la plus faible, phénomène aisément compréhensible, puisque l'Allemagne est le premier client de l'Italie, absorbant 20 % de ses exportations et assurant 18 % de ses importations.

Or l'évolution des données « fondamentales » sur l'Italie indique que la lire est de plus en plus surévaluée. L'inflation, redescendue un moment en dessous de 5 %, remonte doucement, les salaires dérapent et, surtout, le déficit budgétaire, plaie saignante de la péninsule depuis des années, s'alourdit dangereusement atteignant 112 000 milliards de lire, soit un peu plus de 500 milliards de francs. Bref, la compétitivité de l'industrie italienne se dégrade plus vite que celle des autres pays de la CEE. En outre, le beau redressement du deuxième semestre 1987, avec un excédent commercial de 4 300 milliards de lire (19 milliards de francs) n'est plus qu'un sursaut. Dans ces conditions, les milieux industriels italiens réclament, à mots couverts, une nouvelle dévaluation, après la réévaluation du mark (3 %) en janvier 1987, qui dépréciait d'autant la lire.

Pour l'instant, la Banque d'Italie ne veut pas entendre parler de dévaluation. En septembre dernier, elle avait stoppé un mouvement de spéculation contre sa devise en intervenant sur les marchés de changes à hauteur d'une vingtaine de milliards de francs.

En même temps, la Banque centrale resserait son dispositif, ramenant à 8 % la croissance annuelle des crédits bancaires, en plein dérapage, avec une augmentation de 13 % et en raccourcissant de façon très sévère les délais d'utilisation des devises pour les opérations d'import-export. Levées depuis, tout au moins pour l'import-export, de telles mesures seraient susceptibles d'être appliquées à nouveau.

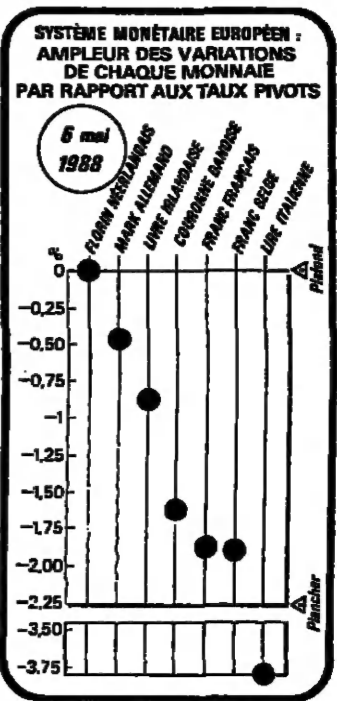
Cet écrou de faiblesse, rapidement jugulé à la veille du week-end, avec un mark ramené à 745 lire après 747 lire en pointe, n'a pas manqué d'agiter les milieux financiers européens. Les plus pessimistes des opérateurs, rappelant la dévaluation-surprise de la lire le samedi 20 juillet 1985 (8 %), ne donnent pas quinze jours à vivre aux parités actuelles. En haut lieu, on affirme que la Banque d'Italie « fera le nécessaire », c'est-à-dire qu'elle interviendra et qu'elle « pourra durer jusqu'à l'automne ». Il est certain, en effet, qu'une initiative italienne dans ce domaine, tendant à obtenir de l'Allemagne une réévaluation, déstabiliserait le SME. Que ferait la France, deuxième client et fournisseur de l'Italie ? En profiterait-elle pour demander également à l'Allemagne une réévaluation, sans doute inférieure ? Nul ne sait, car la décision risque d'être de nature politique et non pas froidement économique.

En tout cas, jeudi 5 mai, la courte dévaluation de la lire ébranlait passa-

gèrement le franc qui faiblissait un peu vis-à-vis du mark. Le cours de la monnaie allemande passait brutalement de 3,3980 F à 3,4050 F avant de revenir sagement à 3,40 F à la veille du week-end de l'élection présidentielle. La monnaie française, nous l'avons souvent répété dans ces colonnes, n'est pas menacée à l'heure actuelle, protégée qu'elle est par des taux d'intérêt réels historiquement et ruineusement élevés.

La livre sterling a connu un peu de répit, ses cours retrouvant un peu vis-à-vis de ceux des monnaies européennes et revenant de 3,15 marks à 3,13 marks environ (10,65 F contre 10,70 F à Paris). Quant au dollar, un peu déprimé en début de semaine par l'annonce d'une diminution des subventions américaines par les Japonais (voir ci-dessous), il s'est redressé assez nettement, en fin de semaine, sur l'annonce d'une nouvelle diminution du chômage aux Etats-Unis, tombé de 5,6 % à 5,4 % de la population active, au plus bas niveau depuis 1974. Cet indice d'une croissance toujours vigoureuse fait craindre un resserrement de la politique monétaire de la Réserve fédérale, soucieuse d'éviter la surchauffe et un regain d'inflation. Le resserrement provoquerait une hausse des taux d'intérêt américains, de nature à attirer les capitaux et renforcer le dollar, du moins dans un premier stade, ce phénomène étant appelé à s'inverser si l'inflation s'accroît, comme cela n'est pas exclu.

FRANÇOIS RENARD.



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 2 AU 6 MAI

(La ligne inférieure donne celle de la semaine précédente.)

| PLACE | Livre | SEAL | Franc suisse | Franc suisse | D. mark | Franc belge | Florin | Lire italienne |
|-----------|---------|----------|--------------|--------------|---------|-------------|---------|----------------|
| New-York | 1.862,5 | 17.482,5 | 71.326,6 | 59.453,9 | 2.843,3 | 53.022,2 | 0.877,7 | |
| Paris | 1.862,5 | 17.482,5 | 71.326,6 | 59.453,9 | 2.843,3 | 53.022,2 | 0.877,7 | |
| Bruxelles | 1.862,5 | 17.482,5 | 71.326,6 | 59.453,9 | 2.843,3 | 53.022,2 | 0.877,7 | |
| Amsterdam | 1.862,5 | 17.482,5 | 71.326,6 | 59.453,9 | 2.843,3 | 53.022,2 | 0.877,7 | |
| Milan | 1.862,5 | 17.482,5 | 71.326,6 | 59.453,9 | 2.843,3 | 53.022,2 | 0.877,7 | |
| Tokyo | 1.862,5 | 17.482,5 | 71.326,6 | 59.453,9 | 2.843,3 | 53.022,2 | 0.877,7 | |

A Paris, 100 francs étaient cotés, le vendredi 6 mai, 4,5796 F contre 4,5537 F le vendredi 29 avril.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

La peur d'une hausse des taux

Les choses ne s'arrangent pas sur le front des taux d'intérêt, de part et d'autre de l'Atlantique. Aux Etats-Unis, les taux des obligations poursuivent leur lente et inquiétante remontée : porté à 9,11 % la semaine dernière, le rendement de l'emprunt à trente ans du Trésor, véritable thermomètre pour les observateurs du marché, a poussé une pointe à 9,17 % avant de revenir à 9,13 % en fin de semaine.

Après une montée continue l'an dernier, de 7,40 % fin mars à 10,50 % le matin du 19 octobre, juste avant le krach de Wall Street, le rendement du « trente ans » était retombé à 8,25 % au début de l'année, à la satisfaction générale des milieux financiers. Depuis, il se raffermit inexorablement, sur la crainte d'un retour de l'inflation et, surtout, des mesures restrictives que pourrait prendre la Réserve fédérale soucieuse de ne pas laisser la machine s'emballer.

C'est pourquoi, à la veille du week-end, l'annonce d'une nouvelle diminution du chômage a provoqué une hausse des taux américains. Aux Etats-Unis, tout va trop bien, la consommation, la production, l'emploi, le tout à crédit et aux dépens des prêteurs du monde entier.

Ces derniers commencent d'ailleurs à se méfier. Ainsi, les investisseurs japonais ont réduit de 36 % leurs achats nets d'obligations étrangères, principalement américaines, au cours de l'exercice 1987-1988, clos le 31 mars dernier. Les achats nets se sont même écroulés pendant ce même mois de mars 1988, chutant à 1,14 milliard de dollars, contre 10,7 milliards de dollars le mois précédent. Exploitation : les investisseurs en question en ont

assez de voir les valeurs de leur portefeuille d'obligations libellées en dollars se déprécier à jet continu depuis deux ans. Aujourd'hui, ils préfèrent soit les actions, soit les actifs immobiliers, acquérant des gratte-ciel entiers à New-York et venant même prospecter en Europe, en France notamment ; un plaisir attiré par la possibilité d'émettre en francs pour des durées courtes. La pratique fiscale veut encore qu'un emprunt lancé sur le marché intérieur ne soit pas inférieur à sept ans. Si, jusqu'à présent, les emprunteurs français sont demeurés peu nombreux sur le marché de l'eurofranc,

En Europe, on a noté avec inquiétude une nouvelle augmentation des taux à long terme en RFA. Le taux moyen des titres publics allemands est passé de 5,94 % à 6 %, contre 5,50 % en janvier et en mars. Les opérateurs en sont venus à suspecter la Bundesbank de vouloir relever ses taux d'intervention pour lutter, préventivement, contre un réveil de l'inflation, bien modeste au demeurant, puisque la hausse des prix outre-Rhin s'établit maintenant à 1 % sur une base annuelle.

Mais les cinq instituts de conjoncture d'Allemagne fédérale, ceux de Berlin, de Kiel, de Hambourg, de Francfort et d'Essen, prévoient une inflation de 2,5 % en 1988 et à la Bundesbank, on n'aime pas cela du tout. Jeudi, après la réunion de son conseil d'administration, M. Helmut Schlesinger, le vice-président, a déclaré qu'il fallait maintenir la croissance de la masse monétaire allemande à l'intérieur des limites fixées. Sinon, il n'exclut pas un resserrement du crédit.

Une telle mesure, on s'en doute bien, ne serait pas prise unilatéralement. A Francfort, on se rappelle

trop la violente réaction des Américains au relèvement des taux amorcé par la Bundesbank en octobre 1987, et tout ce qui s'ensuivit : chute du dollar et de Wall Street. Mais, assurent les milieux financiers de Francfort, si la Réserve fédérale des Etats-Unis fait monter significativement les taux outre-Atlantique, l'Allemagne suivra sans tarder. En attendant, le taux d'intervention de la Bundesbank est resté fixé à 3,25 % cette semaine, sans véritable surprise. Le moment n'est pas encore venu.

En France, le MATIF a accueilli tout cela sans plaisir et a poursuivi son fléchissement. Le cours de l'échéance juin, qui, déjà, la semaine précédente, était retombé de 102,70 (et non pas 103,70, comme indiqué par erreur dans la revue du 2 mai de la semaine) à 101,1, a encore fléchi jusqu'à 100,40, soit un rendement un peu supérieur à 10 %. On a pu voir se creuser l'écart entre les cours des obligations au comptant et ceux pratiqués sur le MATIF, les rendements du comptant (physique) se montrant inférieurs de 0,30 point, comme si les investisseurs se montraient plus confiants que les opérateurs de terme.

Dans le domaine des émissions, enfin, seule a compté l'adjudication mensuelle d'obligations assimilables (OAT) par le Trésor, qui a limité à 6 milliards de francs son appel, avec des résultats qualifiés de « neutres ». Une tranche de 1,06 milliard de francs à échéance de 25 ans a trouvé preneur à 9,80 %, contre 9,37 % en mars dernier ; une autre de 1,45 milliard de francs à 10 ans a été adjugée à 9,48 %, contre 9,05 % en mars ; le reste, 3,5 milliards de francs, étant émis à taux variable.

F. R.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Les non-ferreux sous pressions chinoises

Si les minerais et métaux non ferreux ont connu ces derniers mois une conjoncture favorable, marquée par un relatif assouplissement de l'offre et un raffermissement consécutif des prix, certaines substances minérales sont menacées par les orientations récentes de la politique chinoise d'exportation. Grâce à ses réserves considérables, qu'elle commença à peine à mettre en valeur, la Chine occupe déjà un rang de premier ordre pour la production de substances aussi diverses que la barytine (numéro un mondial), le spath fluor, le talc (20 % de l'offre totale), le tungstène, le sélénium ou l'antimoine. Faute d'une capacité suffisante d'absorption par son industrie, Pékin multiplie les offensives commerciales en cassant les prix pour écouler ces matières premières sur les marchés occidentaux, avec l'Europe pour cible rapprochée. Le premier bilan de cette politique dressé par la Fédération française des minerais et métaux non ferreux est édifiant. En 1983, la Chine vendait 25 000 tonnes de barytine dans la CEE. Ce sont aujourd'hui plus de 70 000 tonnes qui entrent dans la Communauté, à des prix inférieurs de 40 % (en France par exemple) à ceux pratiqués dans l'Europe des Douze ou par le Maroc, fournisseur traditionnel de l'Hexagone. Elément de haute pureté utilisé dans les écrans de télévision ou comme produit de charge dans les peintures, la barytine est extraite en France dans cinq sites miniers, en Corée et dans le Var, notamment. La stratégie chinoise est de nature à entamer la rentabilité de ces gisements, de la même manière que, l'an passé, la mine de tungstène d'Angleterre (Arrière) a dû cesser son activité après l'effondrement des prix du

métal provoqué par les ventes à des prix défiant toute concurrence de Pékin.

Omniprésent dans la pharmacie et la cosmétologie, la papeterie et la céramique, le talc est depuis longtemps une « affaire » française avec le gisement de Luzenac. Mais, en 1987, les exportations chinoises vers l'Europe ont atteint le niveau record de 20 000 tonnes, « grâce à une politique de prix irréaliste », selon l'expression des professionnels français de métaux. Ces pratiques se répètent sur le spath fluor. Après l'Allemagne de l'Ouest, la France est devenue le deuxième objectif des producteurs chinois du spath fluor. Celui-ci passe les frontières avec des rabais de 15 % à 20 % sur les prix en vigueur dans la CEE. Bruxelles envisage, en outre, le dépôt d'une

plainte antidumping sur le dossier du manganèse, dont les ventes chinoises dans la Communauté ont explosé en 1987 pour atteindre près de 15 000 tonnes, contre 428 tonnes en 1985.

Les Etats-Unis étudient une riposte comparable sur l'antimoine (utilisé comme ignifugeant), que Pékin brade impudemment, mettant à profit ses réserves considérables. C'est maintenant au tour du silicium chinois d'entrer dans la course, après la fermeture de plusieurs unités de production européennes. Des rabais de 10 % à 20 % sont consentis aux acheteurs de ce métal d'alliage précieux dans l'électronique. Pour l'industrie communautaire, cette offensive tous azimuts lancée par la Chine réveille un impératif de modernisation des procédés et de sélection des meilleurs sites. Elle est aussi un défi lancé à Bruxelles qui, à l'heure du grand marché européen, devra savoir conjugué l'ouverture et la nécessité de dresser ça et là quelques Murailles de Chine.

ERIC FOTTORINO.

(*) Dans le cadre de l'exposition « Parfums de plantes » s'est ouvert, le 27 avril et jusqu'au 16 mai, le Salon du café, au Musée national d'histoire naturelle. L'histoire du café, l'art et le métier de le préparer et de le déguster sont largement présentés, dans le cadre reconstruit du célèbre Procope ou du Florian. L'anecdote et le professionnalisme font bon ménage autour du petit grain à torréfier, qui représente chaque année un commerce mondial de 14 milliards de dollars. Deuxième matière première échangée sur la planète (seul le pétrole vient devant), le café attend les amateurs sur 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Paris-5^e. Ouvert tous les jours (sauf mardi) de 10 h à 17 h.

| PRODUITS | COURS DU 4-5 |
|-------------------------------------|---------------------------------|
| Café (Arabica) (Londres) Trois mois | 1 090 (+ 30) Livres/tonne |
| Aluminium (Londres) Trois mois | 1 265 (+ 40) Livres/tonne |
| Nickel (Londres) Trois mois | 13 800 (- 500) Dollars/tonne |
| Sucre (Paris) Août | 1 325 (- 27) Francs/tonne |
| Café (Londres) Mai | 1 079 (+ 63) Livres/tonne |
| Cacao (New-York) Mai | 1 593 (- 8) Dollars/tonne |
| Biz (Chicago) Mai | 297 3/4 (- 6,75) Cents/bushel |
| Mais (Chicago) Mai | 201 3/4 (- 0,50) Cents/bushel |
| Soja (Chicago) Mai | 206,90 (+ 3,40) Dollars/c. cent |

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

endez-vous



Le Monde

| ÉTRANGER | POLITIQUE | SOCIÉTÉ | CULTURE | ÉCONOMIE | SERVICES | MINITEL |
|--|--|--|--|--|---|---|
| 3 Après la libération des otages français du Liban. 4 Les élections législatives au Danemark. - Le gouvernement polonais envisage des mesures d'exception pour mettre fin aux grèves. 5 Le voyage du pape en Amérique latine. | 6 La campagne de M. Mitterrand. 7 La campagne de M. Chirac. 8 Le Pen a-t-il pris la suite du colonel de La Rocque ? 9 La situation en Nouvelle-Calédonie. | 10 Une enquête demandée sur des anomalies de marchés pour le fonctionnement des prisons privées. - Les candidats à l'élection présidentielle répondent aux questions sur l'avenir de la police nationale. - Mulhouse aux prises avec la pollution. | 11 Mon Herbert, au Petit Odéon. - Un Freischütz inédit à Toulouse. - Azeddine Alaïa à l'hôtel du Nord. | 16 Le congrès de la Confédération européenne des syndicats à Stockholm. - La « guerre de la morue » : les escarmouches continuent entre Paris et Ottawa. 18 Revue des valeurs. 19 Crédits, changes, grands marchés. | Abonnements 2 Carnet 13 Jeux 14 Chronologie 15 Météorologie 13 Spectacles 12 | LA NUIT DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE • Dimanche 8 mai, 20 heures : tous les résultats ville par ville, les reports de voix, les analyses, les commentaires du Monde. 3615 Tapez LEMONDE 3615 Tapez LM |

Le second tour de l'élection présidentielle La droite et la gauche face au Front national « Comprendre » ou combattre

Leurs dernières allocutions

Les deux candidats ont mis un ton, le vendredi 6 mai au soir, à la campagne électorale officielle par une allocution de cinq minutes chacun sur « Antenne 2 » et « France Inter ».

M. Mitterrand a appelé au « rassemblement » des Français tout en mettant en garde contre « la confusion ». Il les a invités à « se mettre en marche pour la France unie dès que, le 9 mai, nous pourrions aborder la nouvelle période de notre histoire qui s'ouvre devant nous ». Il a souligné : « Je n'ai pas voulu prendre part aux polémiques excessives ni aux attaques personnelles », car « il est grand temps de réapprendre le langage du cœur et de la raison ».

M. Chirac a affirmé que « s'abstenir dimanche c'est voter, en réalité, pour le candidat socialiste ». Puis il a rappelé que depuis deux ans il avait gouverné « notre pays en harmonie parfaite avec les autres pays de la Communauté européenne ». Il a souligné qu'il gouvernait « jusqu'au terme de [son] mandat », « comme vous avez pu le voir avec les initiatives que j'ai prises pour rétablir le respect de la démocratie, de la liberté, et lutter contre le terrorisme en Nouvelle-Calédonie, ou en ayant permis la libération de nos derniers otages ». Il a ajouté qu'il voulait « continuer et amplifier » son action « pour avoir demain une France plus solidaire ».

Des débats que suscite la progression électorale du Front national commencent à se dégaucher, à droite comme à gauche, l'idée qu'appréhender le vote Le Pen comme un symptôme n'est pas adéquat et, en tout cas, pas suffisant. Le niveau atteint par M. Le Pen, le 24 avril, transforme la vision de ce que l'on considérait comme un « phénomène » — une désorganisation éphémère des comportements électoraux — et oblige à reconnaître que l'on a affaire à un mouvement politique consistant, ayant ses objectifs propres, auxquels correspond une stratégie.

Les déclarations de M. Charles Pasqua à Valeurs actuelles sur les « valeurs » communes au Front national et à la majorité, et les réactions qu'elles ont provoquées, témoignent de cette évolution et ont contribué, elles-mêmes, à déplacer la discussion de la question des facteurs sociaux du courant qui porte M. Le Pen à celle de son contenu politique. Ces électeurs expriment, sans doute, une « protestation », comme l'a dit M. Chirac, ou une « demande sociale », selon la formule de M. François Mitterrand, mais ils font, surtout, un choix politique qu'il n'est plus possible d'ignorer et dont, en bonne démocratie, ils ont le droit d'attendre qu'on leur donne acte.

Comme le dit un jeune ministre du RPR — et ce n'est pas nouveau dans sa bouche — déculpabiliser les partisans du Front national, en expliquant que leur vote est seulement le reflet des difficultés qu'ils rencontrent dans leur vie quotidienne, ne peut que les encourager à persévérer. Or ces électeurs, s'ils connaissent des difficultés, choisissent de soutenir un parti qui se caractérise par une certaine façon de présenter et de comprendre ces difficultés et par les solutions qu'il propose. Pour paraphraser la formule de M. Fabius, ils ne se bornent pas à poser des questions, ils adhèrent à une réponse, et, à vrai dire, la réponse est dans la question. On ne demande pas : « N'y a-t-il pas trop d'étrangers en France ? » sans avoir une idée en tête.

Il faut donc, selon ce jeune ministre, montrer ce que ce choix a d'acceptable et d'apprenable, s'ils l'ignorent, à ceux qui le font. En d'autres termes, on ne gagne rien à affecter d'ignorer M. Le Pen pour ne s'intéresser qu'à ses électeurs. Ce qui les réunit, c'est M. Le Pen, son discours, ce qu'il dit et ce qu'il laisse dire, ses « valeurs », enfin (qui ne sont rien d'autre, telles qu'elles apparaissent dans le document rendu public mercredi par M. Le Pen, qu'une copie conforme des thèses de l'extrême droite). On ne s'étonnera pas que, pour ce ministre, haut placé dans le dispositif de campagne de M. Chirac, les propos de M. Pasqua dans Valeurs actuelles soient « inacceptables ».

« On ne peut que s'alarmer de voir la facilité avec laquelle, corollaire de la montée du Front national et dans l'insoupçonnable intention d'y comprendre quelque chose, on en vient à accepter la relation que ce mouvement établit entre l'immigration et... l'état des immeubles HLM, la médiocre qualité de l'enseignement dans certaines écoles primaires, le fait que des quartiers soient laissés à l'abandon, sans parler de la délinquance ou du chômage.

Comme s'il n'y avait pas des offices d'HLM qui font plus ou moins bien leur travail, des responsables de l'éducation nationale qui négligent leur tâche ou qui manquent de crédits, des maires dont l'urbanisme laisse à désirer, des policiers en nombre insuffisant ou incompétents... des dirigeants économiques dépassés par les événements. Comme si la mise en cause des immigrés avait pour elle la force de l'évidence et était, au fond, sans répétition possible, alors qu'elle procède d'un choix. Or ce choix-là fait son chemin par les mille détours d'une société dont plus d'un acteur est tenté par la démission. L'« explication » par l'immigré, justifiée jusque parmi les adversaires du Front national, gagne du terrain.

« S'abstenir d'un lépisme ce qui en fait le danger, c'est qu'il s'augmente sur ce qui cimente autour de ce parti une fraction de l'électorat qui n'a cessé de croître depuis cinq ans, on s'expose à des douloureux réveils devant les problèmes politiques que pose cette force politique. La droite en fait, aujourd'hui, l'expérience. Le tour des socialistes pourrait venir.

« Paris vaut bien une messe »

Si les centristes, dans leur grande majorité, sont hostiles à toute idée d'alliance avec le Front national, tandis que certains au RPR et au PR, sont disposés à l'accueillir dans la grande famille dont M. Pasqua a dessiné les contours, le débat traverse, en fait, toutes les formations. Au RPR, il y a ceux qui pensent qu'aucune entente n'est possible avec M. Le Pen, dont tout le projet est de faire le dernier des « tiers ». M. Chirac, et puis il y a ceux qui disent que « Paris vaut bien une messe ». Pour l'heure, le premier ministre refuse toute espèce d'accord et s'insurge contre le piège du débat sur les valeurs, débat qu'il a lui-même, par les ambiguïtés de son discours — et que dire de celui de M. Pasqua — rendu indispensable.

Mais ensuite ? Combien de députés sont tout prêts, en cas de dissolution, à aller implorer leur salut chez les électeurs de M. Le Pen ? Le travail de « bouton de veste », que certains avaient entrepris dans l'espoir de rallier des élus

du Front national à la candidature de M. Chirac, continue... dans l'autre sens. Les téléphones sonnent, et l'on cogite sur l'après-8 mai. Les responsables les plus hostiles au compromis reconnaissent qu'il ne sera pas possible de tenir les troupes et que, même si l'on aborde des élections législatives anticipées en resuscitant l'Union pour une majorité nouvelle de juin 1981, cette union-là aura, dans bien des départements, le visage étrange que lui donnera, officiellement ou non, une composante nouvelle.

La bataille est, alors, dans le camp adverse. Le sort de la droite « classique » sera entre les mains de M. Mitterrand. Celui-ci considérera-t-il que les succès de M. Le Pen l'ont, jusqu'à présent, servi et que tout l'invite à se rejouer de l'échec de MM. Chirac et Barre, et à en profiter pour une dissolution rapide ? L'usage tactique du Front national, justifié par la même approche de ce courant en termes de « demande sociale », reste de mise parmi les dirigeants socialistes, que la tendance d'une partie des électeurs de M. Le Pen à choisir M. Mitterrand au second tour semblait, jusqu'à ces derniers jours, satisfaire. Sans leur inspirer, apparemment, d'inquiétude sur la façon dont cette passerelle entre l'extrême droite et la gauche pourrait fonctionner dans l'avenir.

D'autres socialistes, en province et plus près de la base, ne se satisfont pas de cette analyse. Ainsi le premier secrétaire de la puissante fédération du Nord, M. Bernard Roman, distingue-t-il dans la progression du Front national dans ce département les germes de la constitution d'un mouvement de type fasciste, et rappelle que les socialistes trouveront bien M. Le Pen en face d'eux le 9 mai. Michel Rocard est le premier dirigeant socialiste de haut niveau à critiquer ouvertement, dans ses discours, les électeurs de milieux populaires qui ont choisi de voter Le Pen. Ici ou là, comme le 3 mai à Limoges, lors d'un meeting auquel participait M. Fabius, s'exprime l'appel à un « front populaire » contre le Front national, dont on a pu voir l'esquisse, à Paris, lors des manifestations syndicales qui ont rassemblé, au total, le 1^{er} mai, plus de monde que M. Le Pen.

A cette demande instinctive de mobilisation contre le « fascisme » chez les militants répond, chez certains dirigeants, la crainte de l'opportunité qu'ouvre à M. Le Pen la déstabilisation de la droite. Cette préoccupation est présente chez M. Lionel Jospin, sans que le premier secrétaire du PS en tire aucune conséquence quant à la démarche de M. Mitterrand après le second tour. Après avoir remis la gauche à flot, le président de la République, face au Front national, voudra-t-il sauver la droite de la noyade ?

PATRICK JARREAU.

Mort du graveur Stanley William Hayter

Stanley William Hayter est mort le 4 mai à son domicile parisien. Il était âgé de quatre-vingt-six ans.

Né à Londres en 1901, Stanley William Hayter était issu d'une famille d'artistes, ce qui n'avait pas empêché son père de le pousser à faire des études de chimie et de biologie. Celles-ci l'amèneront même à travailler, de 1922 à 1925, pour l'Anglo-Iran Oil Company, dans le Golfe.

Venu à Paris en 1926, où il avait commencé à s'intéresser à la gravure, Hayter ne devait plus quitter la capitale française, sauf pour New-York, pendant la seconde guerre mondiale. Et c'est à Montparnasse que, dès 1927, il allait ouvrir ce fameux Atelier 17 qu'ont fréquenté Picasso, Dalí, Chagall, Miró et bien d'autres grands, ainsi que des jeunes artistes venus de tous les coins du monde chez « Bill », non pour apprendre un métier traditionnel, mais pour chercher auprès de lui à concilier gravure et langage contemporain.

Expérimentateur impatient, très lié dans les années 30 aux surréalistes, Hayter a, en effet, contribué au renouvellement complet de la gravure comme moyen d'expression moderne, abstrait, laissant leur chance à la spontanéité, à l'automatisme, multipliant les recherches de matière, d'impression (impression sur plâtre) et de couleurs. Peintre-graveur, créateur à part entière, Hayter a laissé une œuvre personnelle importante à laquelle il est rendu régulièrement hommage.

G. B.

Décès de Dany Bloch

Dany Bloch, attachée de presse au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, est morte le jeudi 5 mai à Paris. Elle était âgée de soixante-six ans.

Dany Bloch depuis quinze ans contribuait à donner un vrai sens aux trois lettres de l'ARC : Animation, Recherche, Confrontation, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Elle y était officiellement chargée du service de presse, mais son rôle était beaucoup plus important, simplement parce qu'elle était généreuse, qu'elle aimait vraiment la jeune création, et qu'elle défendait les artistes avec chaleur.

Elle était née à Paris en 1925 et avait travaillé au service de la recherche de l'ORTF avant d'entrer dans l'équipe de l'ARC. Elle s'était spécialisée dans l'art vidéo, son sujet de thèse à l'Université, et publiait sur cette discipline qu'elle connaissait mieux que personne en France (l'Art vidéo, aux éditions L'Image).

G. B.

Le numéro du « Monde » daté 7 mai 1988 a été tiré à 620 934 exemplaires

RAYONNAGES BIBLIOTHÉQUES À VOS MESURES

PREMIERS TRAVAUX

PREMIERS TRAVAUX

25 années d'expérience

R.-M. Lavy, fabricant - 208, av. de Ménilmontant, 75014 Paris, M^o Albatros - Tél. : 45-46-57-48

Le Monde

UN NUMÉRO EXCEPTIONNEL

(en deux cahiers séparés)

LUNDI 9 MAI (DATÉ MARDI 10)

Le deuxième cahier est diffusé uniquement en France métropolitaine

TOUS LES RÉSULTATS DU SECOND TOUR :

- Les résultats département par département et ville par ville
- Les premières réactions politiques
- Les commentaires et analyses de la rédaction.

SUPPLÉMENT SPÉCIAL :

- Les syndicats face au nouveau président
- Les retards du patronat français
- Comment affronter le marché unique de 1992 ?

ET DES PAGES D'OFFRES D'EMPLOI POUR LES CADRES

ATTENTION Ce numéro exceptionnel du Monde sera vendu au prix habituel de 4,50 F. en deux cahiers séparés. N'oubliez pas de le demander à votre marchand de journaux.

36.15

LEMONDE code ELEC

DES DIMANCHE 20 h SUR MINITEL

- Les résultats ville par ville
- Les commentaires du MONDE
- Les résultats de 81 et du 1^{er} tour 88.

Les inquiétudes de la communauté juive

« Marseille ne deviendra pas la capitale du racisme »

MARSEILLE

de notre correspondant

« Qu'aurions-nous dit si ce vote s'était produit en Allemagne ? Que dirions-nous si un Le Pen allemand faisait 30 % des voix à Munich ? La question posée par M. Gérard Bismuth, avocat marseillais et membre de l'Appel des Quarante signé par une quarantaine de personnalités juives de la ville, a donné le ton de la réunion organisée jeudi 5 mai sur le thème « Marseille ne deviendra pas la capitale du racisme » et à laquelle la communauté juive avait répondu, nombreuse, mais également de beaux, des Arméniens et des gitans.

« Nous sommes des juifs de tous horizons politiques », ont affirmé les organisateurs auxquels s'étaient jointes des personnalités : MM. Guy

Sebag, Marek Halter et Beate Klarsfeld, qui ont appelé la société française à plus de vigilance ; Michel Boujenah et le grand rabbin Sitruk avaient adressé des messages de soutien.

L'Appel des quarante a été entendu au-delà de Marseille, puisque des structures identiques se constituent en place à Lyon, Strasbourg, Montpellier, dans la perspective de prochaines élections municipales. Dans l'après-midi, un groupe de militants antiracistes, avec M^{me} Klarsfeld à leur tête, a défilé sur le Vieux-Port et fait halte devant le Bar des yachts, dont le patron, M. Henri Lambert, a été récemment inculpé pour avoir, avec un pistolet à grenaille, tiré sur un jeune homme qui critiquait les thèses du Front national.

JEAN CONTRUCCI.

EN BREF

• **NORVÈGE** : trente-six morts dans un accident d'avion. — Un appareil d'une compagnie norvégienne régionale avec trente-six personnes à bord s'est écrasé et a pris feu, vendredi soir, près de Torshatten, sur une île à quelque 200 kilomètres au sud de Bodo. Il n'y a aucun survivant, selon la police. L'événement, de type Dash-7, avec trente-trois passagers et trois membres d'équipage, assurait une liaison Nansos-Broennoyssund et s'est écrasé pour une raison encore inconnue. — (AFP, Reuter.)

• **COLOMBIE** : la guérilla libérera ses otages le 9 mai. — La guérilla colombienne qui détient quatorze otages en Colombie, dont l'attaché de presse de l'ambassade de France, M. Jean-Christophe Rampal, a déclaré, le vendredi 6 mai, dans un communiqué qu'elle les libérerait lundi. L'Armée de libération nationale (ELN) a déclaré que les otages étaient en bonne santé et qu'ils seraient relâchés pendant une conférence de presse en présence de journalistes étrangers. Par ailleurs, une journaliste de la télévision colombienne enlevée mardi par la guérilla a été libérée vendredi. — (Reuter.)

• Le groupe sud-coréen Samsung s'implante en Espagne. — Les fabricants sud-coréens de matériels électroniques grand public continuent d'investir l'Europe. Déjà implanté en Grande-Bretagne et au Portugal, le groupe Samsung vient de conclure un accord avec la firme espagnole Inter-Invest SA en vue de constituer avec elle une filiale de production dans la péninsule ibérique. Samsung sera majoritaire (80 %) dans la nouvelle entreprise, la construction de l'usine commencera au cours du premier semestre 1989. L'unité pourrait commencer à fonctionner au printemps 1990. Elle aura une capacité de fabrication de 300 000 téléviseurs couleur par an et de 250 000 magnétoscopes. Un autre group, sud-coréen, Goldstar, est, lui, installé en Allemagne fédérale, où il produit déjà 400 000 téléviseurs couleur par an.

• Un cadavre dans un coffre de voiture. — Un cadavre en état de décomposition avancée a été découvert, le vendredi 6 mai, dans le coffre d'une voiture stationnée depuis plusieurs semaines sur une place de Honfleur (Calvados). Le véhicule, dont la présence avait intrigué un habitant, appartenait à M. Hervé Goger, demeurant à Trivogou (Côtes-du-Nord). Ce dernier l'aurait prêté le 8 janvier à son frère Jean-Luc, ingénieur agronome, que personne n'a revu depuis cette date.

VOUS ÊTES ATTIRÉ PAR UN QUOTIDIEN D'ORDINAIRE ?

Graphologie MSI

Notre cabinet spécialisé dans la sélection de personnel pratique environ 2000 analyses graphologiques par an. Vous pouvez suivre une formation par correspondance très individuelle. Informations gratuites à MSI 114

10004, Suisse de Graphologie, 8, rue de la République, 11400, Genève, Suisse

A B C E F G H

صكزامن الأصل